

EUROPE

Portugal

Entre la démocratie populaire et le populisme militaire

(Suite de la première page.)

L'adhésion du M.F.A., notamment, montrant côté à côté un soldat et un paysan est aussi placée sur le mur des villes au nom du P.C.P. Mais il est difficile de parler seulement de soutien résolu et enthousiaste à un mouvement militaire de libération nationale et sociale. Le P.C.P. avait largé dans la clandestinité un appareil de grande qualité, dont les militants ont souffert de dures persécution et n'ont eu d'autre appui pendant l'intermittente dictature que le parti lui-même. Cet appareil s'est parfois imposé très vite ; le plus souvent il a repris progressivement le contrôle des mouvements de base, surtout dans les usines et les quartiers. L'adhésion au P.C.P. sur les moyens d'information n'est pas complète. L'affaire de República, sous tous ses aspects, vient de le montrer — mais elle est très nettement prédominante.

La 5^e division de l'armée, celle de la direction idéologique, est d'orientation pro-P.C.P. et la centre de sociologie militaire, dont le but est de donner une formation politique aux militaires, est dirigée par une très forte personnalité dont les liens avec le P.C.P. ne sont contestés par personne. Au cours des dernières semaines, le mot de démocratie populaire est ouvertement écrit et prononcé. Face aux difficultés économiques qui d'annoncent, la bataille de la production actuellement engagée annonce une politique centrée sur le développement de l'effort industriel et sur une indépendance plus grande à l'égard du monde capitaliste industriel.

On commence à parler d'austérité, de discipline, à juger sévèrement certaines grèves. Les communistes affirment constamment leur solidarité avec l'Union soviétique et les pays socialistes. Ils connaissent les réserves des partis italien et espagnol à leur égard. Mais ils sont engagés, au sortir de la dictature et de plusieurs crises graves, dans une voie jacobine qui conduit directement et rapidement à l'entrée dans le camp socialiste. Peut-être des obstacles obligent-ils à ralentir ou à limiter cette marche. On imagine difficilement qu'elle ait dépassé un autre but.

Le rôle éminent du P.C.P. n'est-il pas normal dans ce pays capitaliste étiré, écrasé par un Etat à la fois dictatorial, colonialiste et responsable du faible développement économique du pays ? Le blocage politique et idéologique associé au retard de la production ne définit-il pas la situation où se forment des partis légitimes, c'est-à-dire où les mouvements sociaux sont subordonnés à la conquête d'un pouvoir d'Etat à la fois autocratique et en crise ?

Le Portugal, parce qu'il appartient à l'Europe, connaît, à Porto plus qu'à Lisbonne, une tradition républicaine et socialiste. Mais combien plus visible l'autre aspect de la société portugaise que le vieux d'évo-

LE M.F.A. N'ADMETTRA AUCUNE « ORGANISATION CIVILE ARMÉE », annonce le Conseil de la révolution.

Lisbonne (A.F.P.). — « Le pluralisme socialiste consacré par l'accord constitutionnel signé (en avril dernier) par les partis et le Mouvement des forces armées admet l'existence d'organisations civiles d'opinion et partis politiques, même si ceux-ci ne défendent pas clairement certaines options socialistes », déclare le communiqué publié ce samedi 21 juin dans la matinée par le Conseil de la révolution portugaise.

« Le M.F.A. répudie l'instauration du socialisme par les voies de la violence et de la dictature », indique encore ce document. Le Conseil de la révolution déclare que le M.F.A. s'appuiera sur les partis qui, « par leur programme et leur action politique démontreront qu'ils portent un intérêt réel à l'adoption et à l'exécution des mesures concrètes nécessaires à la transition vers le socialisme ».

Le M.F.A. précise le document, « n'admettra pas les organisations civiles armées, dirigées ou non partisans ». Toutefois, ajoute-t-il, « les organisations populaires pourront exécuter des tâches de protection des centres vitaux à la demande et sous le contrôle du M.F.A. en cas d'urgence nationale ».

Le M.F.A. « est décidé à agir directement et efficacement contre les correspondants de presse étrangers qui abusent de l'hospitalité portugaise, envoient des informations fausses ou dénaturées portant intentionnellement préjudice à l'image du Portugal dans le monde ». Une législation révolutionnaire pourrait être publiée à ce sujet, déclare le communiqué du Conseil de la révolution.

quer : la dictature, la crise coloniale, le retard économique, l'absence prolongée d'expérience et d'information démocratiques. Et personne ne peut oublier les menaces qui pèsent sur la révolution : le 28 septembre 1974 et le 11 mars 1975 ne sont les étapes principales de l'évolution du nouveau régime que parce que ces dates ont été celles de grands péris.

Si l'avenir du Portugal ne devait se décider qu'entre éléments socialistes et communistes, l'issue ne serait guère douteuse. Les socialistes, il est vrai, ont remporté de grands succès ; ils ont des appuis importants dans les catégories populaires comme dans la petite bourgeoisie. Ils progressent dans beaucoup d'élections syndicales. Mario Soares est un orateur passionné et convaincant. Mais comment, après la dictature, un régime militaire, dans lequel l'appareil communiste est plus fort que tout autre, pourrait-il conduire à un socialisme reposant sur des mécanismes de représentation parlementaire ? Ce n'est pas la « société civile » qui commande ici ; c'est l'Etat. Le parti communiste est lui-même beaucoup plus puissant comme pouvoir politique qu'comme force sociale.

Le parti socialiste se bat sur la défensive, pour maintenir une certaine ouverture politique, préserver un avenir, éviter la mainmise absolue de son adversaire communiste sur toute la vie nationale — comme déjà sur l'intersyndicale et bien d'autres centres de pouvoir. Sa présence et son influence sont des éléments essentiels de la situation portugaise, mais ne suffisent pas à définir une issue socialiste à la crise présente.

Mais rien n'est plus évidemment faux que de réduire le Portugal à l'affrontement des socialistes et des communistes. C'est oublier l'acteur le plus visible et jusqu'ici le principal : le Mouvement des forces armées, dirigé maintenant au sommet par le Conseil de la révolution, et à côté de lui par l'assemblée du M.F.A., auquel participent soldats et sous-officiers au même titre qu'officiers. Car la révolution fut d'abord un coup d'Etat, et ce sont de jeunes officiers qui ont préparé et réalisé le renversement, militaire de la dictature.

Beaucoup d'entre eux n'évaluent guère de formation politique. C'est là

possible bonapartisme. La police a perdu le pouvoir qu'elle avait du temps de la Dictature, une grande partie de l'armée ne suit plus une discipline militaire stricte. Mais il existe les troupes du G.P.C.O.M., ou plutôt ce que chacun désigne par ce nom, c'est-à-dire une garde pré-torienne de cinq mille hommes environ, à la tête de laquelle se trouve le général Otelo Saraiva de Carvalho. Les jeux politiques, et veulent en appeler directement au peuple. Certains, comme l'amiral Rosa Cunha, qui appuya pendant ses forces le M.P.L.A. progressiste d'Agostinho Neto en Angola, ont pensé à une organisation politique du M.F.A. Le général Otelo Saraiva de Carvalho a souvent parlé avec mépris des partis. Le célèbre régiment R.A.L.I., visé par la tentative de coup d'Etat du 11 mars, affiche une orientation révolutionnaire.

Le gauchisme

Parler d'une tendance gauchiste serait bien insuffisant. Il existe des mouvements gauchistes non seulement dans les universités — surtout à Lisbonne, — mais aussi dans le secteur économique, en particulier dans des entreprises modernes. La plus active est le P.R.P.-B.R. Mais, au cours des derniers mois, le rapport des forces politiques leur était défavorable. Le P.C.P. récolte souvent ce qu'ils ont semé.

Les officiers qui sont le plus sensibles à une ligne révolutionnaire se sentent d'ailleurs à la fois proches et éloignés de l'action du P.C.P. Et si le premier ministre, Vasco Gonçalves, a été le plus souvent considéré comme très proche du P.C.P., il est vrai aussi que beaucoup d'officiers « populistes » le considèrent comme leur guide et lui sont personnellement attachés. Parmi les cadres du M.E.S., mouvement socialiste de gauche, relativement peu nombreux mais influents, l'hésitation entre la ligne communiste et la ligne populiste est si constante et la détermination de leur désaccord avec la première si vague qu'on peut penser qu'ils préféreraient appuyer le P.C.P. plutôt que de faire courir un risque quelconque à l'orientation socialiste de la révolution.

Le gauchisme n'a donc d'importance que parce qu'il est associé à une force militaire et même à un

possible bonapartisme. La police a perdu le pouvoir qu'elle avait du temps de la Dictature, une grande partie de l'armée ne suit plus une discipline militaire stricte. Mais il existe les troupes du G.P.C.O.M., ou plutôt ce que chacun désigne par ce nom, c'est-à-dire une garde pré-torienne de cinq mille hommes environ, à la tête de laquelle se trouve le général Otelo Saraiva de Carvalho.

L'importance de ce populisme militaire s'explique aussi par l'état de la société portugaise. Société dominée par un Etat fort, mais aussi société sous-développée où la bourgeoisie nationale est faible et la classe moyenne nombreuse, où la classe ouvrière n'est qu'une fraction limitée du « peuple » urbain. Situation d'autant plus proche de l'Amérique latine que le Portugal a été de plus en plus occupé par des entreprises multinationales à technologie élevée, peu industrialisées et que la guerre coloniale a contribué à lui faire jouer un rôle d'intermédiaire entre les pays capitalistes, où il exporte ses textiles, son vin ou son liège, et l'Afrique, où il a épuisé à maintenir son joug colonial. N'est-ce pas cette situation, où les classes sociales ambiantes moyennes et populaires — marginales — sous-employées et sous-productives, qui a produit en Amérique latine ou dans le monde arabe les mouvements populistes souvent à direction militaire ?

Les conditions du choix politique

La crise actuelle n'est profonde que parce qu'elle mobilise l'un contre l'autre — mais aussi l'un avec l'autre — le passé — les Peux versants de la société portugaise. Alléluia, dans l'Europe méditerranéenne, se cherchent des compromis entre la parti communiste et les institutions représentatives au Portugal, il n'existe que des rapports de forces, entre un appareil politique et une force militaire, mais à l'intérieur d'un mouvement révolutionnaire qui unit l'un et l'autre dans une commune volonté de transformation de la société et dans une commune méfiance à l'égard des mécanismes de la démocratie représentative.

Grande-Bretagne

Malgré son plan de contrôle des salaires

Le gouvernement accorde aux cheminots les 30 % d'augmentation qu'ils réclamaient

Pour la troisième fois en une semaine, le premier ministre, M. Harold Wilson, a réuni, vendredi 20 juin, son cabinet dans sa résidence campagnarde de Chequers pour étudier la situation économique. Le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a présenté un plan qui fixerait pendant un an un plafond de 5 à 8 livres par semaine pour les augmentations de salaires. Mais ce projet de contrôle des salaires est l'opposé d'une grande partie des travaillistes et des syndicalistes. Il devra être approuvé par la confédération des syndicats et celle de l'industrie, dont les discussions se poursuivront. Vendredi soir, le gouvernement s'est accordé finalement sur l'accord des 30 % d'augmentation de salaire qu'ils exigeaient.

De notre correspondant

Londres. — La grève des cheminots, qui devait commencer dimanche soir 22 juin, n'aura pas lieu. Capitulant une fois de plus devant les menaces syndicales, la direction des chemins de fer nationalisés, a accordé l'augmentation de salaires de 30 % qui lui était demandée.

Le syndicat de la Fédération nationale des cheminots (NUR), est d'autant plus spectaculaire que le gouvernement avait déjà rejeté la sentence d'arbitrage qui recommandait une augmentation de 27,5 %.

Les cheminots avaient maintenu leur revendication initiale en invoquant le fait que d'autres catégories de travailleurs, les mineurs notamment, avaient déjà obtenu près de 30 %.

Le syndicat a seulement consenti quelques aménagements destinés à sauver la face des dirigeants des chemins de fer : une partie des augmentations (2,5 %) ne sera payée qu'à partir du mois d'août. Les deux autres organisations syndicales (employés et conducteurs de locomotives), qui avaient accepté la sentence d'arbitrage, vont bénéficier, elles aussi, des avantages accordés à la NUR.

Le gouvernement ne paraît cependant pas disposé à accorder des subventions aux chemins de fer pour couvrir la nouvelle hausse des salaires. Les tarifs, qui ont déjà augmenté de 17,5 % cette année, devaient encore subir en automne une nouvelle hausse de 15 %. Celle-ci sera sans doute plus importante que prévu. La direction des chemins de fer devra également envisager des compressions de personnel qui risquent d'entraîner, selon elle, une « détérioration du service ». Alors que les conversations se

poursuivent entre le cabinet de M. Wilson, la confédération des syndicats et la confédération patronale de l'industrie en vue de conclure un nouveau contrat social qui ramènerait la hausse des salaires aux alentours de 10 % par an, l'issue du conflit des chemins de fer n'incline pas à l'optimisme.

JEAN WETZ.

Espagne

Le gouvernement rapporte la mesure d'interdiction de séjour prise contre le comte de Barcelone

Le gouvernement espagnol a rapporté la mesure d'interdiction de séjour prise à l'encontre du comte de Barcelone (« Le Monde », du 21 juin). Il est désormais simplement « recommandé » au père du prince Juan Carlos de ne pas rentrer en Espagne.

Sept militants basques accusés d'avoir volé 2 tonnes et demi de dynamite sur un chantier, à Herxani, en Guipuzcoa, le 31 janvier 1973, ont été condamnés, le 20 juin, à de lourdes peines de prison par un tribunal militaire à Burgos. MM. José María Yzasa, Miguel Lascarrain, Lorenzo Eguia et Manuel Michelena ont été condamnés chacun à vingt-huit ans de détention, et

MM. Manuel Izaa, Fernando Elizaguirre et Maria Zabillera respectivement à vingt, six et trois ans. Un économiste de renom, proche de la Junta démocratique d'Espagne, M. Tamames a d'autre part été arrêté le jeudi 19 à Madrid.

Le nouveau ministre du Mouvement national M. José Solís Ruiz, prêtant serment devant le parlement le 20 juin, a déclaré : « C'est un dénouement quelquefois l'opposition — excès des extrémismes intrinsèques — ne doit pas oublier que la patrie a besoin d'entr'écouter le serviteur, même avec leur non-coopération, aux côtés de tous les autres Espagnols ».

Une « gaffe » du Caudillo ?

De notre correspondant

« Une gaffe officielle » (l'ambassade d'Espagne à Lisbonne) l'accès au territoire espagnol, à la suite des déclarations faites, le 14 juin à Estoril, par le chef de la dynastie espagnole en faveur d'une Espagne démocratique et coexister la loi de succession de 1947 (Le Monde du 17 juin). Or, le vendredi 20 juin, après la réunion du conseil des ministres, M. Leon Herrera, porte-parole du gouvernement, ouvrait la nouvelle de la veille dans les termes suivants : « Il n'a pas été interdit au comte de Barcelone de quitter le sol national. Il lui a simplement été recommandé qu'il ne vienne pas en Espagne pour des raisons éditoriales ».

Que s'est-il passé, en l'espace de vingt-quatre heures, pour que soit modifiée une décision prise sans aucun doute par le général Franco lui-même, et qui avait été notifiée par télégramme à tous les gouverneurs civils des provinces d'Espagne ?

La mesure prise contre le père de Juan Carlos était non seulement contestable sur le plan politique mais également arbitraire. En effet, la loi ne prévoit pas qu'on puisse interdire le territoire national aux citoyens munis d'un passeport en règle. Bien plus : elle prévoit des sanctions contre ceux qui s'opposent à leur entrée en Espagne. D'autre part, la réaction de l'opinion espagnole a été vive, spécialement à Madrid. Le prince Juan Carlos, dit-on à Madrid, ne pouvait admettre une telle humiliation contre son père et devait obtenir l'annulation de

la décision. Dans les vingt-quatre heures qui ont suivi le décès d'interdiction de séjour, plus de quarante-cinq mille télégrammes de sympathie avaient été adressés à la résidence de don Juan, Estoril (Portugal).


Quant au quotidien monarchiste madrillén « El Sol », il a réalisé une nouvelle volte-face en publiant, le 20 juin, un éditorial intitulé « Cela non plus ! », où l'on peut lire : « Il conviendrait de ne pas oublier que don Juan de Borbón plus encore que le chef de maison royale d'Espagne, est père du prince d'Espagne. Il est de l'intérêt de tous, pour le présent et pour l'avenir, que soit facilitée au maximum les relations et la cordialité entre l'un et l'autre ».

La décision prise par le général Franco, peut-être dans un moment de mauvaise humeur, a été révoquée, probablement par le Caudillo lui-même, revêtu d'un degré de sérénité. Cet épisode fait apparaître un nouvel aspect de la personnalité du général Franco peut-être dû à l'âge. Jamais jus qu'aujourd'hui le chef de l'Etat espagnol n'avait pris de décision impulsive. Encore moins il était-il arrivé de revenir sur ses décisions.

De sources proches du prince Juan Carlos, on indique que celui-ci, malgré l'inconfort d'une situation où il devait choisir entre la fidélité à son père et celle qu'il doit au général Franco, est demeuré seré. L'opinion publique, après avoir douté de lui, reconnaît maintenant qu'il a donné une leçon de contrôle de soi-même.

ALAIN TOURAIN

supreme de



DES ETUDES A 1300 m.

LE COLLEGE ALPIN INTERNATIONAL BEAU-SOLEIL A VILLARS-SUR-OLLEIN (SUISSE)

Vue aérienne du collège Beau-Soleil - Garçons et filles de 5 à 18 ans - Programme officiel des lycées français - Préparation au baccalauréat Etudes dirigées - Classes à effectif réduit - Tous les sports d'été et d'hiver dans un parc de 15.000 m² : natation, tennis, polo, ski, football, etc. - Surveillance médicale des élèves - Alimentation très soignée - Bulletin scolaire adressé aux parents à la fin de chaque semaine - Internat réservé aux jeunes filles de 13 à 18 ans à la Maison de la Horpe - Pour envoi d'une documentation année scolaire 1975-1976, écrire à :

COLLEGE ALPIN INTERNATIONAL BEAU-SOLEIL VILLARS-SUR-OLLEIN (SUISSE) - TEL. : 19.41.25.321.54

سكان النجف

DIPLOMATIE

Après la visite en Pologne du président de la République

Paris et Varsovie doivent devenir des « partenaires exceptionnels »

ESTIME M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing est rentré vendredi à Paris à l'issue d'un voyage de trois jours en Pologne. Avant son départ, il a déclaré à une conférence de presse que sa visite avait été « une étape très positive dans ce qui est une très longue histoire ». Dans le domaine bilatéral, a-t-il dit, les textes signés doivent servir la volonté des deux parties de devenir « partenaires exceptionnels ».

Dans le domaine international, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré favorable à la proposition

de M. Breznev de tenir, le 22 juillet, la troisième phase de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe : « Il faut naturellement, a-t-il dit, pour que cette date puisse être tenue, que s'accroissent les derniers travaux de la conférence. La France est prête à participer à cette accélération et à cette conclusion. Au sujet des relations entre Bonn et Varsovie, il a dit que « la France comprend les motifs humanitaires qui sont à l'origine de la position de la Pologne » sur la question des dédommagements.

De notre envoyé spécial

particulier, le taux d'intérêt appliqué serait assez proche de celui du marché mondial.

Dans le domaine du charbon, les achats français devaient s'élever progressivement à 4 millions de tonnes en 1983. En contre-partie, la France a consenti à la Pologne des crédits d'un montant non précisé, destinés à l'acquisition de produits semi-finis et de biens d'équipement, notamment en vue d'accroître la capacité de production des industries extractives. Cet accord à long terme — et c'est là l'un de ses intérêts — devrait servir d'exemple à des accords similaires pour d'autres matières premières : cuivre, soufre, potasse. Pour le cuivre, les Polonais auraient proposé d'assurer des livraisons annuelles d'un volume de 25 000 tonnes pendant quinze ans.

Exemplaire est aussi la déclaration sur la coopération culturelle et les échanges humains adoptée par les deux parties à plusieurs reprises. Ce document insiste sur la nécessité de faciliter sur le plan individuel ou collectif, public ou privé, les mouvements et contacts entre personnes, institutions et organismes des deux pays, y compris les échanges de jeunes. Le côté français d'autre part, chapeauté par une disposition prévoyant de « favoriser une meilleure adaptation des importations de biens culturels aux besoins publics concernés ». Cette formulation quelque peu barbare recouvre notamment un problème

très simple, qui est celui du choix des livres introduits dans chacun des deux pays par les voies officielles. A cet égard, le document franco-polonais représente un progrès par rapport aux dispositions retenues jusqu'à présent à la conférence sur la sécurité et la coopération à Genève.

Enfin, sur le plan politique, l'adoption d'une charte des principes de la coopération donne à l'exemplarité des relations entre Paris et Varsovie un caractère solennel. Outre M. Giscard d'Estaing a invité le chef du gouvernement polonais, M. Jaruzelski, à venir prochainement en France.

Les résultats du séjour de M. Giscard d'Estaing ne sont donc pas négatifs, même si cette visite n'aura pas eu autant de succès que les précédentes. Après ce périple, il était normal que M. Giscard d'Estaing affirme la compréhension de la France pour les motifs humanitaires des dédommements polonais de dédommagement à l'égard de l'Allemagne fédérale. Mais les dirigeants français et polonais ne pourront pas toujours fonder leurs relations sur un rappel lancinant du passé ; il y avait à Birkenau, le 18 juin, des jeunes gens pour chahuter dans l'herbe verte.

MANUEL LUCBERT.

La « charte des principes » de la coopération

La « charte des principes de coopération amicale entre la République française et la République populaire de Pologne », stipule notamment :

« 1) Les deux parties se conformeront aux dispositions de la charte des Nations unies et fonderont leurs relations mutuelles sur le respect absolu des principes suivants : égalité souveraine ; respect des droits inhérents à la souveraineté ; non-recours à la menace ou à l'emploi de la force ; inviolabilité des frontières ; intégrité territoriale des Etats ; règlement pacifique des différends, non-intervention dans les affaires intérieures ; respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; égalité des droits des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; coopération entre les Etats ; exclusion de toute obligation de neutralité conformément au droit international.

« 2) Conscientes de l'importance des consultations entre les Etats et soucieuses de contribuer pour leur part au renforcement de la paix en Europe, les deux parties déclarent que leur coopération politique à tous les niveaux devra être sans cesse approfondie et élargie dans l'esprit des dispositions de la déclaration du 6 octobre 1972 sur l'amitié et la coopération entre la République française et la République populaire de Pologne. Des consultations politiques entre les deux gouvernements se tiendront, en principe, une fois par an, au niveau des ministres ou de leurs représentants, indépendamment des échanges de vues pouvant avoir lieu à tout moment entre représentants diplomatiques. En outre, des rencontres spéciales pourront être organisées en faveur de chaque fois que la besoiin s'en fera sentir. Ces consultations devront permettre non seulement d'échanger des vues sur les problèmes internationaux d'intérêt commun, mais aussi de rechercher, le cas

échéant, la possibilité d'initiatives concertées.

« 3) Les deux parties, dans la ligne des efforts poursuivis qu'elles ont déployés de longue date pour favoriser l'évolution positive de la situation en Europe, agiront de manière à approfondir et consolider le dialogue sur le continent européen, en vue de créer un caractère durable. A cet effet, elles s'appliqueront sans délai à mettre en œuvre les résolutions de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (...).

« 4) Se félicitant de ce que la détente contribue à la création de conditions plus favorables au règlement des problèmes économiques, les deux parties conviendront de œuvrer activement en commun au développement et à l'approfondissement de la coopération économique, industrielle, scientifique et technique, sur la base de l'accord décennal signé à Paris le 5 octobre 1972, ainsi que du nouvel accord quinquennal de coopération économique et du programme décennal signé ce jour à Varsovie. Elles s'efforceront de mettre pleinement à profit toutes les possibilités de cette coopération, notamment dans la coopération industrielle, et rechercheront des formes nouvelles de développement assurant une réci-

procité effective et mutuellement avantageuse (...).

« 5) Les deux parties décident qu'une phase de choix dans leurs relations devra être réservée à la coopération culturelle et aux contacts entre les ressortissants des deux pays, afin de rapprocher davantage les peuples français et polonais qu'unissent tant de liens traditionnels. (...)

« 6) Il va de soi que la présente charte ne porte nullement atteinte aux engagements des deux parties résultant d'accords conclus par elles antérieurement. Les deux parties sont conscientes que la mise en œuvre de cette charte dans toutes ses dispositions permettra de renforcer les liens d'indivisible amitié entre la France et la Pologne et contribuera à accélérer le processus de détente et d'amélioration des relations internationales en Europe et dans le monde.

« Elles expriment l'espoir que tous les Etats européens indépendamment de leurs systèmes politiques, économiques et sociaux et le cas échéant, de leur appartenance à des systèmes d'alliance, s'inspireront à leur tour, dans leurs relations, des principes énoncés dans la présente charte. »

Vers un triplement des échanges en cinq ans

De gros contrats en suspens pour le secteur privé, des crédits importants mais dans la balance, des achats de charbon qui croissent jusqu'en 1982, un accord quinquennal, un programme décennal d'échanges... La liste est longue des projets et des promesses qu'on échangeait à Paris et à Varsovie. Mais les premiers bilans sont souvent trompeurs : quand arrivent les commandes, une différence apparaît entre espoirs et réalisations.

Du côté de l'industrie privée, deux gros contrats sont en cours de négociation. Le premier porte sur la construction d'un complexe d'énergie d'une valeur de 3 milliards de francs et l'indus- Creausot-Loire. Le second concerne la réalisation d'un complexe chimique de 1,1 milliard de francs ; il s'agit de projets de des entreprises françaises et polonaises qui pourraient intéresser des firmes françaises. C'est probablement à partir de ces projets que les industriels français devront choisir puis programmer les efforts qu'ils comptent faire pour conquérir le marché polonais ou y consolider leurs positions au cours des prochaines années. — A. V.

diminueront de 250 000 tonnes par an pour cesser vers 1990. Le sidérurgie, quant à elle, importera 1,6 million de tonnes par an jusqu'en 1982, puis 2,5 millions de tonnes annuelles de 1983 à 1991. Au total, les achats français devraient s'élever à 4 millions de tonnes en 1983.

Le communiqué commun publié vendredi à Varsovie à l'issue de la visite de M. Giscard d'Estaing indique que la France et la Pologne doivent tripler leurs échanges commerciaux au cours des cinq prochaines années. Actuellement, ceux-ci sont très déséquilibrés, la Pologne achetant beaucoup plus à la France qu'elle ne lui vend. Le déficit a atteint 443 millions de francs en 1973 et 413 millions de francs pour les seuls dix premiers mois de 1974. Outre un accord quinquennal de coopération économique, un programme décennal mis au point par les deux pays énumère une série de projets industriels polonais qui pourraient intéresser des firmes françaises. C'est probablement à partir de ces projets que les industriels français devront choisir puis programmer les efforts qu'ils comptent faire pour conquérir le marché polonais ou y consolider leurs positions au cours des prochaines années. — A. V.

ASIE

La Cour suprême de l'Inde examine l'appel de Mme Gandhi

Suite de la première page.)

es abus, la Cour suprême s'est pas fait faute de dénoncer, au point que les liens entre les pouvoirs exécutif et judiciaire s'étaient beaucoup détériorés en 1970 (nationalisation de l'industrie, lois de restriction des droits et privilèges maharadjahs) puis en 1973 (modification de dispositions législatives autorisant la détention préventive, notamment de révolutionnaires maoïstes). Les cours de justice passent maintenant en Inde pour serviles. Prenant ombrage l'indépendance de la Haute Cour, le gouvernement de Mme Gandhi plaça à sa tête, dernier, un nouveau président, M. A.N. Ray, plus sensible à l'égard des thèses de l'exécutif. Cette nomination souleva chez les juristes et dans

l'opposition. Trois juges plus âgés que M. Ray, et qui pouvaient prétendre à la présidence de la cour, donnèrent leur démission. L'ancien ministre de Mme Gandhi — celui, peut-être, de l'Inde — déprend maintenant de l'attitude de cet homme.

C'est une situation très compliquée. Des aspects politiques, juridiques et des relations de personnes sont imbriqués, a déclaré un juriste indien. Mais il est clair que le premier ministre, qui avait pourtant accepté la démission de son ministre de la sidérurgie, M. Chenna Reddy, coupable lui aussi d'avoir porté atteinte aux lois électorales, n'a pas l'intention de quitter le pouvoir. « Nous sommes encore tant de choses à faire », a-t-elle déclaré après avoir pris connaissance du jugement d'Allahabad. C'est dans l'épreuve — elle l'a prouvé au moment de la crise du Bangladesh — que la fille de Nehru montre le plus de caractère.

firmes ne plus reconnaître Mme Gandhi comme premier ministre, réclame sa démission et appelle la population à manifester.

Cette opposition comprend des personnalités — dont M. Desai — que Mme Gandhi élimina du Congrès en 1969 ; elles n'ont cessé, depuis, dans un esprit de revanche, de chercher à discréditer le chef du gouvernement, non seulement en contestant la validité de certaines de ses décisions, mais aussi en l'accusant de conduire — en « dictateur » — le pays au communisme.

En outre, un vieil héritier spirituel du mahatma Gandhi, M. Jayaprakash Narayan, est parti en croisade contre la corruption des dirigeants. Le courant gandhien ne compte plus aujourd'hui que quelques milliers de fidèles. Mais le nom de Gandhi et la référence aux valeurs dont l'apôtre de la non-violence se réclamait gardent une certaine résonance. Et, pour les adversaires du premier ministre, toutes les occasions sont bonnes de lui porter des coups. M. Narayan devient peu à peu, sur le plan national, comme

M. Desai l'a été au Goudjerat, le fédérateur de courants contestataires et des principaux mouvements d'opposition (à l'exception du parti communiste pro-soviétique). Le rassemblement hétéroclite qu'il anime réunit des éléments provenant des troupes de choc de l'extrême droite ultra-nationaliste hindouiste — les forces les plus conservatrices, sinon réactionnaires du pays, — les représentants de propriétaires fonciers, des communistes marxistes (indépendants de Moscou et de Pékin), des jeunes aussi, avides de changement. Le seul dénominateur commun de ces tendances, qui comptent des partisans d'une mise en veilleuse de la démocratie parlementaire et de l'instauration d'un régime présidentiel autoritaire, est leur farouche détermination d'écartier Mme Gandhi du pouvoir. Mais celle-ci bénéficie encore du soutien inconditionnel des trois quarts des membres du Parlement central. Le Congrès et le P.C.I. viennent d'ailleurs d'appeler « les masses » à se mobiliser pour faire échouer « les bruts ministres de la réaction ».

GERARD YRATELLE.

Selon M. Schlesinger

Les Soviétiques déploient plusieurs modèles de fusées à ogives multiples

Washington (A.F.P., A.P., Réuter). — M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a donné des précisions, vendredi 20 juin, au cours d'une conférence de presse au Pentagone, sur les progrès réalisés à l'heure actuelle par l'U.R.S.S. dans la modernisation de ses fusées stratégiques intercontinentales, dont trois nouveaux types sont dotés désormais, selon lui, de têtes nucléaires multiples (MIRV).

Le secrétaire américain à la défense a indiqué que l'U.R.S.S. avait déployé cinquante missiles SS-19, dont chacun avait été testé avec six ogives, dix SS-17 possédant chacun quatre ogives, ainsi que dix SS-18, le missile soviétique le plus puissant, équipé d'une seule ogive. Cependant, a-t-il dit, lors des essais qu'ils ont effectués dans le Pacifique ou du début de ce mois, les Soviétiques

ont lancé au moins sept ogives multiples à l'aide d'un seul missile SS-18, ce qui laisse penser que les progrès de l'U.R.S.S. dans ce domaine ont été plus rapides que prévu.

M. Schlesinger a souligné qu'il ne voulait pas accorder trop d'importance au déploiement de têtes nucléaires intercontinentales soviétiques, qu'il a-t-il dit, se déroule plus ou moins comme prévu.

En réponse à une question, le chef du Pentagone a rappelé que les forces américaines disposent en Corée du Sud d'armes nucléaires tactiques. Il n'a pas caché que leur emploi ne pouvait être exclu dans l'éventualité d'une invasion de ce pays par les Nord-Coréens, en insistant sur les obligations découlant pour les Etats-Unis du traité de défense mutuelle conclu avec le Corée du Sud.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

ACCUSE D'AVOIR APPARTENU A L'ESCADRON DE LA MORT, un ancien policier, M. Silvio Carneiro, a été condamné, le 20 juin, à Rio de Janeiro, à trente-deux ans de prison pour l'assassinat de deux personnes. — (A.F.P.)

Grande-Bretagne

M. JAMES CALLAGHAN, secrétaire au Foreign Office, est attendu en visite officielle à Rome les 3 et 4 juillet à l'invitation de son homologue italien, M. Mariano Rumor.

Irlande du Nord

UN JEUNE CATHOLIQUE de dix-huit ans a été abattu vendredi 20 juin à Belfast, portant à soixante-quatre le nombre des personnes assassinées dans la capitale depuis le début de

l'année, malgré le cessez-le-feu observé par l'IIRA provisoire depuis le 9 février dernier.

Italie

M. TODOR JIVKOV, président de la République bulgare, est attendu lundi 23 juin à Rome pour une visite officielle de deux jours. C'est la première fois depuis la seconde guerre mondiale qu'un dirigeant bulgare se rend en Italie.

Zaire

UNE MISSION AMERICAINE devait arriver, samedi 21 juin, à Kinshasa. Composée de M.M. Vance, ancien ambassadeur américain au Zaïre, et Oulien, directeur des affaires africaines au département d'Etat, elle est chargée de répondre aux accusations de complot portées à l'encontre de la C.I.A. — (A.F.P.)



Pensez aussi à votre liste de mariage

Pavillons Christofle De Paris

12, rue Royale
17, Cours de Vincennes - 31, bd des Italiens
95, rue de Passy - Centre Commercial PARLY II

AMÉRIQUES

Femmes d'Amérique latine

III. — Celles qui émergent : les célibataires

par GENEVIÈVE ROZENTAL

Malgré les apparences, les bourgeoisies des différentes villes d'Amérique latine ne sont pas aussi émancipées que l'on pourrait le croire. Dans une grande partie du continent, nous sommes au royaume du « machismo »... est avant l'heure de l'orgueil du mâle... l'état pas normal de l'honneur de l'Espagne (« Le Monde » daté 20 et 21 juin).

Pour celles-là mêmes des femmes latino-américaines qui en ont les moyens, le voyage en Europe ou le fait de figurer dans les colonnes mondaines de journaux ne constitue plus un but suffisant à l'existence. Elles ont ouvert les yeux sur les disparités sociales. Elles sont parvenues à l'idée qu'il n'était pas normal de n'avoir qu'à sonner pour se faire apporter un verre d'eau, ou de faire des cures amaigrissantes tandis que les gens qui les entouraient ne mangent pas à leur faim.

Une telle observation, en Bolivie par exemple, suffit à vous faire taxer de « communiste ». Et le port d'un poncho indien, si vous êtes étudiante, vous désigne comme « gauchiste ». Quant on connaît les risques encourus par qui possède une telle réputation, on conclut le plus souvent qu'il vaut mieux être une dame d'œuvres vivante qu'une héroïne morte. C'est pourquoi un nombre important de privilégiés se transforment en bénévoles, quelques heures par semaine, en assistantes sociales ou en pédagogue.

Quelques femmes, cependant, se sont engagées dans la lutte. Telle Angela Zaverucha, étudiante trentenaire d'années, qui a dirigé un commando en zone rurale. Revenue à la vie civile, elle a publié le récit de sa vie de leurs gardes du corps avait été tué, ainsi qu'un membre de l'entreprise qu'ils dirigent. Les Montoneros ont précipité que M. Juan Horn avait été libéré secrètement il y a plusieurs semaines.

Les Montoneros ont touché 60 millions de dollars (240 millions de francs) de l'entreprise pour la libération des deux directeurs. C'est la somme la plus importante jamais obtenue par une organisation d'extrême gauche argentine à la suite d'une action violente. L'entreprise a dû également distribuer pour 1 million de dollars de vivres dans tout le pays et publier un manifeste politique que les Montoneros dans plusieurs journaux, notamment dans *Le Monde* du 20 juin.

Argentine

Après paiement d'une rançon
LES FRÈRES BORN ONT ÉTÉ LIBÉRÉS PAR LES PERONISTES DE GAUCHE.

Buenos-Aires (A.F.P.). — L'organisation péroniste de gauche des Montoneros a annoncé le 20 juin au cours d'une conférence de presse clandestine la libération des frères Juan et Jorge Born, deux industriels argentins enlevés le 19 septembre dernier dans un quartier résidentiel de Buenos-Aires. Au cours de l'opération, un des gardes du corps avait été tué, ainsi qu'un membre de l'entreprise qu'ils dirigent. Les Montoneros ont précipité que M. Juan Born avait été libéré secrètement il y a plusieurs semaines.

Les Montoneros ont touché 60 millions de dollars (240 millions de francs) de l'entreprise pour la libération des deux directeurs. C'est la somme la plus importante jamais obtenue par une organisation d'extrême gauche argentine à la suite d'une action violente. L'entreprise a dû également distribuer pour 1 million de dollars de vivres dans tout le pays et publier un manifeste politique que les Montoneros dans plusieurs journaux, notamment dans *Le Monde* du 20 juin.

Les Montoneros représentent un mouvement politico-militaire péroniste qui lutte dans la clandestinité contre l'actuel gouvernement argentin. Ils participent cependant à la vie politique officielle à travers le parti péroniste, qui a présenté pour la première fois des candidats, il y a quelques mois, lors des élections provinciales de Misiones. Les deux dirigeants les plus connus des Montoneros sont MM. Mario Firmenich et Robert Quintero. Mario Firmenich avait participé à l'enlèvement du général Pedro Aramburu, ancien président de la République, qui fut exécuté le 17 juillet 1974.

naires se marient, la femme cesse de travailler pour la révolution. Les villes n'ont guère été plus d'une dizaine à faire l'expérience d'Angela, elles ont, en revanche, constitué le gros des troupes de la guérilla urbaine. En Bolivie, beaucoup de femmes sont mortes, souffrant en protégeant la fuite de leurs camarades masculins : eux étaient les cadres, tandis qu'elles étaient de simples soldats. Les récits de ce type foisonnent au sujet des Tupamaros uruguayens.

Lorsque ce ne sont pas les hommes qui les relèguent au second plan, ce sont les femmes elles-mêmes qui le choisissent. Blanca Luz Molina, qui a été au Guatemala la seule femme député au milieu de cinquante-quatre parlementaires hommes, s'irrite de voir les femmes « se précipiter sur les tâches sociales ou culturelles, au lieu d'exiger des postes politiques, aussi bien au sein du gouvernement que dans les partis ».

Pour le moment, les chefs de gouvernement, qui apprécient, comme l'a déclaré le président du Venezuela, M. Carlos Andrés Pérez, « les qualités d'administratrices des femmes », les laissent parvenir jusqu'aux sous-secrétariats d'État ou aux directions. Ainsi, la direction des beaux-arts du Guatemala est occupée depuis quatre ans — un record de longévité — par Eunice Lima.

Celles qui franchissent la barre, détenant un portefeuille ministériel ou un poste d'ambassadeur (comme la romancière mexicaine Rosario Castellanos, qui représente son pays en Israël), semblent n'être parvenues là que pour l'exemple. Voyez, semblent dire les hommes en place, nous

Pas brillante mais présentant bien

Maria Eugenia Moreno dirige une importante revue féminine à Mexico. Élegante avec mesure, comme il se doit, elle donne une impression de calme autorité. C'est du même ton posé — mais sans réplique — qu'elle assure à une collaboratrice qu'elle se trompe ou qu'elle ordonne à un garçon de service de remettre dans le tiroir de sa table, pour obtenir ce que je veux sur le plan professionnel. Evidemment, elle s'oppose aux formes radicales du féminisme. « Nous ne voulons pas nous libérer, nous voulons nous développer avec plaisir, comme nous occupons de nos enfants, de notre foyer ».

Elle rejoint en cela l'épouse du président mexicain, une femme d'action qui se dépense en faveur des enfants de son pays. Mme Echeverría demande aux

avons reconnaître les mérites exceptionnels, même chez une femme ! Et une femme ministre, c'est d'un excellent effet pour l'image de marque d'un pays où la masse féminine vit dans une dépendance moyenne.

Les femmes qui se hissent à des postes de décision le doivent souvent à leur solitude. Blanca Luz, comme beaucoup de femmes qui réussissent, a pris conscience de ses capacités après son divorce. Conchita Lago s'est fait un nom dans le dessin humoristique en Colombie. « On m'avait préparé pour épouser le prince charmant, dit-elle, il s'est réveillé pendant. Nous avons divorcé. Maintenant, je gagne ma vie, et je réussis dans une activité qui me plaît ».

Mme Desjardins, veuve d'un Français, est apparue au palais présidentiel mexicain. C'est l'une des cent femmes chefs d'entreprises de ce pays. « Quand mon mari est mort, me sont-elle, j'ai repris son usine de confection de jeans. Je n'étais pas ingénieure comme lui. Aussi, les ouvriers en profitaient : ils employaient, par exemple, des mois les machines qu'ils avaient achetées. Devenue technicienne, ce grand patron n'a pas cessé de pratiquer un paternalisme au féminin, très efficace pour contourner les « leaders » ouvriers, de petits chefs qui s'étaient eux-mêmes et dont l'action tient plus du racket que du syndicalisme. Il est important, pour un chef d'entreprise, ajoute-t-elle, de s'occuper des questions personnelles des employés : la vie de famille, les naissances... Une femme fait cela très bien ».

Les femmes de rester avant tout des mères et des gardiennes de la tradition, tout en apportant leur contribution à leur foyer. « Je suis une chef d'entreprise », dit-elle, « mais si cela paraît contradictoire. Pourtant, l'observateur de passage remarque que les femmes parvenues à des postes enviables laissent les traditions et les délices du foyer au plus grand nombre !

Les revues féminines, bourrées de recettes de cuisine, d'ouvrages de dames, de conseils aux mères et de trucs pour retenir les époux, ont des ventes de 100.000 exemplaires. Les mannequins, blanches et blondes, sont bien propres à alléger les frustrations et à canaliser les tensions des femmes qui leur est depuis longtemps dévolue. Un univers où toutes ne se trouvent pas à l'étroit, bien au contraire !

Silvina Polich, célèbre romancière argentine, mandie, non sans coquetterie, sa vocation impérieuse pour l'écriture et pour l'indépendance : « J'ai misé sur la jeunesse et sur la possibilité de travailler toujours, me dit-elle. Mais comme ce serait reposant d'être une idiote régénérée en « mode domptée » ! Elle s'est mariée une fois, mais la vie l'a obstinément rejetée vers la solitude et la création.

Si l'on n'est pas indispensable d'être célibataire, veuve ou divorcée pour se réaliser de façon autonome loin des langues et des casseroles, voire pour faire une brillante carrière, il n'est pas toujours facile, à travers douze pays, qu'une seule femme dans une vingtaine de pays qui soit incontestablement parvenue à la réussite : Maria-Teresa de Otero Silva, épouse d'un écrivain-journaliste-politicien de gauche, et Maria-Teresa, fondatrice de l'Ateneo de Caracas, est, depuis plus de vingt-cinq ans, le symbole de la culture vivante au Venezuela. Une réussite qui assure l'immunité et lui permet de s'exprimer en toute liberté et de protéger les artistes en difficulté.

En Amérique latine, comme ailleurs, le mariage avec un homme d'aventure reste le moyen le plus sûr et le plus commode d'accéder à une position sociale élevée. On apprécie, comme aux États-Unis et en Europe, que les chefs d'État aient une épouse pas

trou brillante, mais présentant bien, à laquelle les électorales puissamment identifiées. Le dynamisme de Mme Echeverría propos du couple présidentiel mexicain ridiculise la fidélité du mari et le caractère viril de l'épouse. En revanche, toute la presse du continent montre volontiers Mme Peres, femme du président vénézuélien, cultivant ses roses, ou Mme Pinochet tricotant — vision rassurante pour un Chili qui a bien besoin de rassurer et d'être rassuré.

La Colombie aurait pu être le premier pays du monde à se doter d'une présidente de la République, María Eugenia Rojas Pinilla, une femme qui s'est fait un prénom, a mené une éminente campagne électorale et forcé le respect dans l'un des pays les plus « machistes » du monde. Cette fille de l'ancien dictateur Gustavo Rojas Pinilla, représentait une version colombienne du national-socialisme, dont le côté fasciste a défilé aux élections populaires, tandis que son côté populiste inquiétait les conservateurs.

C'est donc en Argentine qu'une femme a accédé pour la première fois à la présidence. Il n'y a à aucun sujet de doute que la cause du féminisme. María Estela Martínez de Perón, dite Isabelita, doit sa place à ses jambes de danseuse, au caprice d'un vieil homme et aux machineries de M. Lopez Rega, l'actuel ministre du bien-être social. Isabelita est-elle complexe ou prisonnière de ce personnage, qui joue les éminences grises, quand il ne fait pas tourner les tables ou ne lit pas les astres ? La présidente, dont la politique est marquée au coin du conservatisme le plus étroit, n'a pas encore fait la démonstration que son habileté dépasse les intrigues d'alcôve, champ de manœuvre traditionnel de l'arriérisme féminin. Si elle y parvient pas, l'opinion publique oubliera que c'est l'épouse, la première femme, qui a libéralement « fait » Peron.

Et l'on reverra les femmes ambitieuses au gynécée, ou à leurs activités de collaboratrices dévouées. Malgré l'évolution rapide des mœurs et des idées, elles sont, en ces lieux et places, encore assourdis, en Amérique latine, d'un long avenir.

FIN

AFRIQUE

SELON LE « LOS ANGELES TIMES »

Les Afars d'Éthiopie sont entrés en rébellion

Les Afars d'Éthiopie sont entrés en rébellion le 3 juin, à 1 h du matin, une offensive générale contre le gouvernement central d'Addis-Abeba, rapporte le vendredi 20 juin, dans un article publié par l'*International Herald Tribune*, un journaliste du *Los Angeles Times* qui s'est rendu sur place. Selon le prince Emana Ali Mirah, chef du Front de libération des Afars et fils du sultan des Danakil, celui-ci, qui avait refusé d'accepter la nationalisation de ses terres privées par la réforme agraire du 4 mars, apprit à la fin de mai que l'armée éthiopienne allait attaquer les Afars le 3 juin. Le sultan, qui est âgé de quarante-trois ans, a réfugié à Djibouti le 2 juin (*Le Monde* du 4 juin), et les Afars

déclenchèrent le 3 juin, à 1 h du matin, une offensive générale contre les positions de l'armée éthiopienne. L'attaque fut dirigée d'Assala, agglomération sur le sultan avait fait sa capitaine fit quatre cents victimes du côté éthiopien. Deux gouverneurs militaires et soixante soldats furent également tués. Depuis le 11 juin, les Afars livrent à des opérations de guérilla. Ils assument avoir détruit cent vingt-cinq camions-citernes sur la route qui relie Addis-Abeba au port d'Assab, sur la Rouge, dont quatre-vingt-deux ont été incendiés. Les renseignements assure que cette route, vitale pour l'approvisionnement en pétrole de la capitale, « restera fermée 100 % ».

De nombreux Afars se sont réfugiés dans le Territoire français des Afars et des Issa, notamment dans l'oasis d'Agna. A DJIBOUTI, un parlementaire du Front de libération Afars a confirmé vendredi les informations rapportées par *Le Los Angeles Times*. Il a assuré que le ravitaillement en essence l'Éthiopie est devenu impossible.

Le couvre-feu instauré 20 mai dans la partie nord de Djibouti est levé le 20, annonce un communiqué du commissariat de la République. Cette décision fait suite, dit le communiqué, au retour à situation normale dans DJI « favorisé par l'accord d'intervention entre les autorités éthiopiennes, en début de semaine ».

M. YVES BARBIER EST NOUVEAU AMBASSADEUR A ADDIS-ABEBA

M. Yves Barbier a été nommé ambassadeur à Addis-Abeba remplaçant M. Albert F. [Né en mars 1919, M. Yves B. a été admis, en 1945, au concours spécial pour l'emploi d'attaché consulaire. Il a occupé divers postes à Pékin, Kuning et Changhai (d'où nommé deuxième secrétaire Helinski (1950-1952). Après un séjour à l'administration centrale de la présidence de la République, il a été nommé premier conseiller à B. poste. Depuis mars 1973, il est consul général à Milan.]

Tunisie

PLUSIEURS MILLIERS DE JEUNES GENS VONT DEVOIR REPASSER LE BACCALAURÉAT

(De notre correspondant.) Tunis. Le baccalauréat tunisien aura, cette année, une seconde session imprévue dès le 23 juin prochain. C'est la conséquence de l'absence de candidats pour les épreuves du 9 juin pour les sections lettres, mathématiques, sciences techniques et philosophie. La brigade criminelle a mis en œuvre des arrestations ont été opérées. Huit cents photocopies des sujets auraient été mises en vente à travers Tunis, et les fuites auraient atteint la province. Révoqués aux autorités par des parents d'élèves, la fraude, que la presse dénonce en termes vifs, a provoqué des mouvements de mécontentement parmi les 13 323 candidats. La majorité d'entre eux ressentent comme une injustice l'obligation de repasser les épreuves.

Le vol des sujets aurait eu lieu au collège Sadiki à Tunis, dans le bureau du président, dont six jeunes gens s'étaient procurés la clé. Les autorités, et en particulier le secrétaire d'État à l'éducation nationale qui a donné à ce propos une conférence de presse, ont insisté sur le fait qu'aucun membre du corps enseignant ne pouvait être soupçonné.

M. P.

PROCHE-ORIENT

Les consultations du président Ford ont fait ressortir l'opposition persistante entre les thèses en présence

De notre correspondant

Washington. — Le président Ford a terminé ses consultations sur le Proche-Orient en recevant le 19 juin le général M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères. C'est le troisième représentant des partis en présence qu'il rencontrait, après le président Sadate à Baalbek au début du mois et le premier ministre israélien il y a quelques jours, à Washington.

L'opposition des thèses en présence reste flagrante. Avant même que le 19 juin, le président Ford, exposé sa thèse, les Israéliens ont rappelé qu'ils n'abandonneraient à aucun prix les hauteurs du Golan. Le premier ministre israélien était venu le dire à Washington. « Tout en étant un ami, le président Ford pourrait bien adopter une politique qui nous rendrait pas la jouissance d'Israël », a précisé M. Rabin par la suite. Plus qu'un rappel, c'est un avertissement. La Maison Blanche ne réagit pas. On se contente de préciser, à Washington, que toutes les thèses ont été exposées et entendues en vue d'une négociation

prochaine de la politique américaine au Proche-Orient. Il est certain que l'Amérique souhaite prendre une initiative : « Plus nous nous enfonçons, et plus nous nous enfonçons », dit-il au Proche-Orient, avec la conséquence directe d'un embargo sur le pétrole », a affirmé, une fois de plus, le président Ford dans une interview publiée par un journal local, le *Des Moines Register*. La menace pétrolière pèse lourd dans le jugement de la Maison Blanche, d'autant plus que l'Amérique, contrairement à l'Europe, n'a pas réussi à réduire sa consommation. On a même révoqué ces jours-ci le niveau des stocks de pétrole avait considérablement baissé, ce qui expose les automobilistes américains à de brusques restrictions en cas de difficultés.

Il est également intéressant de constater la montée d'un lobby arabe, ce qui est tout à fait nouveau aux États-Unis, où l'on ne connaissait guère le support de la cause israélienne. Il y a quelques jours, une pleine page publicitaire du *Washington Post* dénonçait les pressions exercées par les sénateurs signataires d'une récente lettre en faveur d'Israël. Dernièrement a eu lieu une tournée de conférences d'Arabes expulsés des territoires occupés par Israël (une initiative des Palestiniens).

Ce sont autant de raisons pour les États-Unis de promouvoir une politique de mouvement. « Nous espérons d'imposer un programme d'action », a précisé le président Ford. Ce qui signifie qu'il est sans illusion sur les obstacles qui restent à surmonter.

La Maison Blanche semble désireuse de réactiver la négociation directe, qui avait échoué en mars. Cette diplomatie, il faut le dire, se déroule avant ou pendant la conférence de Genève, si celle-ci a lieu. Il n'est pas impossible que M. Kissinger entreprenne une nouvelle navette entre Israël et l'Égypte. Mais probablement pas avant le mois d'août, et pas avant d'avoir trouvé une base d'accord qui, pour l'instant, est loin d'être acquise.

HENRI PIERRE.

Selon un journal koweïtien

LE PRÉSIDENT SADATE A PERDU LES FACILITÉS FINANCIÈRES ACCORDÉES UNITÉS SOVIÉTIQUES EN MERRANNE.

Koweït (A.F.P.). — « Le *Watan* » a annoncé le 19 juin que le président Sadate a donné l'ordre de suspendre les facilités accordées dans les ports égyptiens à des unités de la flotte soviétique en Méditerranée », affirme, sans date, le quotidien koweïtien *Watan*.

Cet ordre écrit, signé par le président Sadate en sa qualité de commandant en chef des forces armées égyptiennes, est entré en vigueur dès sa notification, et, sous réserve du retour du président Sadate de Salsoubay, indique le journal. Selon *Al Watan*, « les relations soviéto-égyptiennes traversent une phase critique, et les négociations diplomatiques n'excluent pas l'éventualité de la dénonciation dans prochains jours du traité d'amitié soviéto-égyptien ».

L'une des clauses de ce traité stipule que les ports égyptiens à la flotte soviétique, à l'étranger, en particulier la fourniture de pétrole et d'approvisionnement.

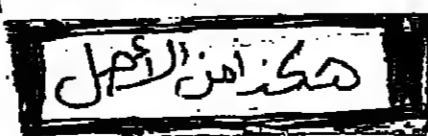
ELECTIONS EN IRAN

(De notre correspondant.) Téhéran. — Pour la première fois depuis la révolution, en mai du parti unique Renouveau, les Iraniens se sont rendus, le vendredi 20 juin, aux urnes, pour élire deux cents sénateurs élus et trente sénateurs, les trent autres membres de la Chambre haute devant être nommés par le Shah. Selon la presse iranienne, la participation populaire a été massive ; six millions huit cent mille personnes avaient reçu leur carte d'électeur. La plupart de élus sont de nouveaux venus à la politique, il s'agit de professeurs d'université, de membres de professions libérales et d'ouvriers. Des « barons de l'industrie ont trouvé ou retrouvé leur siège au Majlis (Chambre basse) et au Sénat, ce qui pour la première fois depuis la dernière guerre mondiale, aucune opposition, « loyaliste » ou autre, n'a pu s'introduire. — D. A.

The view from Britain

Takes out a subscription to The Times for 3, 6 or 12 months and get a clear new British and world atlas from one of the world's leading newspapers. A subscription to The Times also makes an ideal gift for a friend. For further information, please contact: The Subscription Manager, Times Newspapers Limited, 1, rue Bevoise, Paris (8^e).

Surface Mail - All countries	FRANCS 179.50
The Times Edition	
Europe, Cyprus, Malta, Gibraltar (GPO all up service)	21.50
USA, Canada, Central and S. America, Africa, Pacific, India, etc. (Zone A)	29.50
Australia, New Zealand, China, Japan, Philippines, etc. (Zone C)	33.50



مكتبة النظم

OUTRE-MER

POLITIQUE

A SAINT-BARTHÉLEMY, AUX ANTILLES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MM. Debré et Bas (U.D.R.) évoquent le «drame de la dénatalité»

ANGÈLES TINE sont entrés en

impéte pour un droit de quai

Après plusieurs semaines de tension et d'agitation, le calme semble revenir sur l'île de Saint-Barthélemy. Cette «dépendance», située à quelque 250 kilomètres au nord-ouest de la Guadeloupe et rattachée administrativement à ce département français d'outre-mer, peuplée de deux mille cinq cents habitants, blancs dans leur majorité, descendants de colons et de marins bretons et normands.

Les incidents qui s'y sont produits dans la première quinzaine de juin ont provoqué un déplacement considérable de forces armées : des C.R.S., plusieurs dizaines de gendarmes, des véhicules et du matériel ont été amenés à pied d'œuvre, par mer et par air, provoquant une vive émotion dans la population. Quatre hommes ont été appréhendés, gardés à vue à Basse-Terre (Guadeloupe), puis relâchés.

Des récents événements trouvent leur source dans un désaccord entre l'administration et les commerçants de l'île. Le 17 mars 1974, un arrêté municipal, confirmé le 28 décembre par un arrêté édifié à la demande des commerçants, institue un «droit de quai» remplaçant le taux relatif de droit de stationnement des marchandises sur les quais et considérant que les commerçants ont une contribution volontaire au budget communal. (Depuis 1966 un désaccord opposait les commerçants et l'administration communale à propos de l'augmentation de cette contribution.) Malgré les protestations, une note des commerçants et un recours en justice, l'arrêté est mis en application.

Dans un climat d'hostilité croissante aux pouvoirs publics, les deux îles (l'administration préfectorale de la municipalité d'un côté, les commerçants et une partie de la population de l'autre) durcissent leurs positions. D'autres événements interviennent tels que la mutation en Guadeloupe du directeur-économiste de l'hôpital-hospice de l'île, M. Charles Querrard, décision interprétée comme la mesure de représailles de la part de l'administration, du maire, Remy de Haenen et du médecin-chef de l'hôpital, M. Bernard Poltura.

Le premier est «renvoyé» de l'île le 5 juin par trois manifestants qui vont le chercher à son domicile et le conduisent à l'aéroport. Il y rendra le lendemain de Guadeloupe, même temps que dix C.R.S. et procureur général. Trois personnes sont arrêtées, et ces arrestations aggravent encore la tension, provoquant le démission de cinq des conseillers municipaux. L'aéroport est bloqué par les manifestants qui empêchent ainsi le procureur général de repartir pour la Guadeloupe avec les prévenus. L'atterrissage de l'avion amenant de grande île des renforts de forces armées est rendu impossible. (Les C.R.S. arriveront le lendemain de la franco-hollandaise voisine de l'île-Martin à bord d'un bateau appartenant à un citoyen américain.)

Après les débâcles manifestantes, le quidderien Gustavia, pronquant un appel à la grève générale. Les prévenus sont libérés sous pression des manifestants. Ils se rendent de leur propre initiative le lendemain à Basse-Terre, accompagnés de leurs avocats pour se mettre à la disposition de la justice. Charles Querrard est à son tour arrêté et conduit en Guadeloupe. Une arrestation aura lieu le 9 juin sur un restaurant de Saint-Martin. Le 6 la Francis-Garnier, bateau de pêche basé à Fort-de-France et

Vendredi 20 juin, l'Assemblée nationale a évoqué, à l'occasion de questions orales sans débats, les sujets suivants : la ratification de la consultation organisée aux Comores (question de M. Gayraud, P.S., And) ; la formule du tiers-payant et les difficultés des assurés sociaux pour encaisser les prestations d'assurance-maladie (M. Garbat, R.I., Eure-et-Loire) ; la situation financière de cer-

tains foyers de jeunes travailleurs (M. Carpentier, P.S., Loire-Atlantique) ; la politique de l'administration centrale de la santé en matière de constructions hospitalières (M. Briane, rad., Aveyron) ; la revalorisation des rentes viagères (M. Chaumont, U.D.R., Sarthe) ; l'embarquement des équipages généraux ruraux (M. André Billoux, P.S., Tarn) ; la situation du personnel de l'office

interdépartemental H.L.M. de la région parisienne (M. Villa, P.C., Paris) ; la réalisation de travaux de décoration dans les constructions scolaires (M. Dronne, réform., Sarthe) et la modernisation des voies navigables à grand gabarit (M. Hamel, R.L., Rhône). Le problème démographique est l'occasion de questions orales sans débat.

Interrogé par M. MICHEL DEBRÉ (U.D.R., la Réunion), qui évoque «la dénatalité européenne», M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, reconnaît que, sur le plan démographique, l'année 1974 constitue «un tournant dans l'histoire de la population française de l'après-guerre, en raison d'un accélération sensible du mouvement de baisse de la fécondité constaté depuis dix ans». Pourtant, en 1974, 800 000 naissances ont été enregistrées contre 845 000 décès, soit une augmentation de la population pour cette année de 55 000. En ce qui concerne la situation matérielle des familles, il n'est pas exact, selon M. Poncelet, d'affirmer qu'elle s'est dégradée. «Le gouvernement est tout à fait conscient de la nécessité de revaloriser les prestations familiales, affirmé-t-il, et il consacre à cet effet, dans le cadre de la préparation du septennat, avec le concours des partenaires sociaux, à un réexamen global de la politique familiale. Dès la fin de mois de juin,

un conseil restreint doit, par ailleurs, définir les lignes directrices de l'action gouvernementale en faveur des familles. Il apparaît donc préférable au gouvernement d'attendre cette échéance avant d'inscrire la proposition de loi déposée par M. Debré, proposition qui tend notamment à accorder un soutien aux familles d'au moins trois enfants». «Nous nous le drame de la dénatalité», répond M. DEBRÉ, qui ajoute : «Si l'on avait pu les enfants des immigrés, les décès l'emporteraient dès maintenant sur les naissances et la rapidité de la dégradation dépasserait toutes les prévisions. Voilà la réalité. Il faut réagir. Le temps est passé où l'on se réjouissait que la population n'augmente pas. Dans un pays frappé par la dénatalité, il ne peut plus y avoir ni sécurité, ni croissance économique ni progrès social (...). Déjà, à la rentrée d'octobre 1974, nos écoles primaires ont accueilli quarante-cinq mille enfants de moins que les années précédentes (...). Ne dites pas que vous allez étudier

cette situation. Les études sont déjà faites; on sait à quoi s'en tenir.» Pour M. Debré, une des clés du

52,6 millions de Français en 1975

Répondant ensuite à une question de M. PIERRE BAS (U.D.R., Paris), qui souligne surtout la dimension historique du déclin démographique : «L'ombre du désastre démographique se profile sur l'Europe. Dans dix ans, y aura-t-il encore des jeunes pour payer les retraites d'un gigantesque caillou de vieillards? Il faut agir massivement et tout de suite face à une situation qui met en danger l'existence même de la France en tant que nation». M. PONCELET déclare : «Nous n'en sommes pas au suicide collectif par le refus de l'enfant. Les conclusions de l'étude de l'Institut national d'études démographiques d'octobre dernier, d'ici au 1er octobre prochain, l'influence mesurable que peut avoir une politique familiale sur la fécondité dans un pays. Lorsque les résultats de cette étude seront connus, le gouvernement tirera les conclusions qui s'imposent pour la définition de sa politique démographique».

Lundi 23 juin, dans le Nouvel Observateur un grand document inédit.



Jean-Paul Sartre : Autoportrait à 70 ans. — L'écrivain qui a sans doute le plus profondément marqué notre époque a, ce mois-ci, soixante-dix ans. — Quel regard jette-t-il sur sa vie? — Qu'a-t-il cherché, aimé, réussi, manqué? — Qu'ont représenté pour lui l'écriture, la célébrité, les femmes, les amitiés, l'argent, la politique? — Pour la première fois, cet homme que les mêmes certitudes ont conduit dans tant de combats livre un portrait de lui-même. — Ce document exceptionnel paraîtra, à partir du 23 juin, dans trois numéros du "Nouvel Observateur".

regard jette-t-il sur sa vie? — Qu'a-t-il cherché, aimé, réussi, manqué? — Qu'ont représenté pour lui l'écriture, la célébrité, les femmes, les amitiés, l'argent, la politique? — Pour la première fois, cet homme que les mêmes certitudes ont conduit dans tant de combats livre un portrait de lui-même. — Ce document exceptionnel paraîtra, à partir du 23 juin, dans trois numéros du "Nouvel Observateur".

CORRESPONDANCE

Un effectif habituel de trois gendarmes

Dans une lettre qu'il nous adresse à propos de ces événements, de nos lecteurs, M. Stéphane Lédée, médecin, originaire de Saint-Barthélemy, nous écrit notamment :

Pourquoi? Pourquoi de telles mesures d'intimidation et de provocation de la part des autorités? Est-ce pour punir la population d'avoir osé contester un arrêté inique et de demander l'arbitrage de la justice? (...) Nous doutons fort que de tels incidents aient pu se produire en un autre lieu de la République française sans soulever l'indignation générale et l'intervention immédiate des autorités de l'Etat. (...) Malgré toutes les provocations, il n'y a jamais eu de violence avec effusion de sang de la part des habitants. Le départ de la majorité des gendarmes mobiles a répondu à la crise, presque normale, de

l'activité. Il serait heureux que cette petite île retrouve son calme avec son effectif habituel de trois gendarmes.

Il serait éminemment regrettable que, du fait de condamnations purement politiques, des jeunes hommes qui ont décidé de servir se voient systématiquement écartés des postes de responsabilité. Une telle attitude ne serait pas compatible avec la politique de renouveau dans laquelle s'est engagé le président Giscard d'Estaing, auquel la population de Saint-Barthélemy a manifesté sa confiance.

[N.D.L.R. : près de 84 % des suffrages au second tour.]

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice d'AUZERRE (89) le JEUDI 26 JUIN 1975, à 14 h : En 27 lots.

IMPORTANTS BIENS IMMOBILIERS à AVALLON (89)

5 IMMEUBLES

5, AV. P.-DOUMER sur 3.853 m² - M. à P. : 100.000 F

AV. PAUL-DOUMER sur 1.872 m² M. à P. : 30.000 F

RUE DU GÉNÉRAL-LECLERC sur 1.522 m² M. à P. : 20.000 F

de PROPRIÉTÉ Casel sur 1.545 m² M. à P. : 9.000 F

RUE DU PAVE-DE-COUSIN-LE-PONT M. à P. : 3.000 F

ERRAINS à BATIR de 517 à 600 m² M. à P. de 3 à 4.000 F

APPARTEMENTS - Mises à prix : 6.000 à 13.000 F

18 GARAGES - EN UN SEUL LOT - Mise à Prix : 8.000 francs

ERRAINS à usage industriel de 2.000 à 7.400 m² M. à P. : 3 à 10.000 F et divers lots

TOTAL DES MISES À PRIX : 275.000 FRANCS

Consignation pour enchères : 8.000 par lot

adr. S.C.P. d'avocats DELDRME-MAUROIS-ROBERT, 5, rue Marcellin-Strébetot, B.P. 227, 89004 AUZERRE, Téléphone (89) 52-53-00, Poste 04, Boite 80972 N° TRARIERUX, avocat, 7, rue Mal-Foch, 89200 AVALLON

RETENEZ CE NUMERO DES AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX LUNDI 23 JUIN

LE NOUVEL observateur

شكر من القلب

ÉDUCATION

La lutte contre la drogue

LE MINISTÈRE RECOMMANDE AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS UNE VIGILANCE ACCRUE

Il faut donner une impulsion nouvelle à la lutte contre la toxicomanie dans les établissements scolaires, recommande une circulaire adressée aux recteurs...

SCIENCES

Malgré les réticences d'une partie du Congrès

Le président Ford propose que les futures usines d'enrichissement de l'uranium soient confiées à l'industrie privée

Le président Ford a décidé de demander au Congrès d'autoriser l'industrie privée américaine à produire et à vendre de l'uranium enrichi...

Il y a deux ans au moins que le débat sur l'opportunité d'un contrôle public ou privé sur les futures usines d'enrichissement d'uranium a été ouvert aux États-Unis...

Le projet de la Bechtel Corporation

L'A.E.C. se montre si réticente à leur communiquer les informations demandées et les perspectives de financement d'une future

MÉDECINE

Le voyage de Mme Veil dans le Doubs

UNE MISE AU POINT DE « LAISSEZ-LES VIVRE »

A la suite de notre article paru dans le Monde du 18 juin et relatant la visite de Mme Veil, ministre de la Santé, dans le Doubs, nous nous référons à la lettre suivante de l'Association Laissez-les Vivre...

Les médecins vacataires de la Protection maternelle et infantile (P.M.I.) réclament un statut. C'est au moins l'une des principales revendications du Syndicat national des médecins de P.M.I.

LA FORMATION PERMANENTE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Une expérience ambiguë dans cinq universités

Une rencontre sur le thème de la formation des travailleurs sociaux organisée par le Réseau inter-universitaire de formation de formateurs (I.F.F.) vient de réunir 280 participants à Châlons-sur-Marne...

20 enseignants ont tenté de faire le bilan et de préciser les enjeux d'une formation permanente des travailleurs sociaux, mise en place en 1973 dans cinq universités...

CORRESPONDANCE

Les résultats de l'épreuve de français du baccalauréat

Mme Françoise Macé, avocate à Paris, nous adresse la lettre suivante sous le titre « La circularisation des résultats de l'épreuve de français du baccalauréat »...

C'est la période de l'année où les parents d'élèves reçoivent le redoutable imprimé : « J'ai le regret de vous annoncer que votre fille, votre fils, devra redoubler la classe de... »...

Contraception : résistance des femmes, des hommes... et des médecins

La nécessité pour nous tous de pratiquer des interruptions de grossesse n'a pas été facilement acceptée. Nous sommes cependant obligés d'en réaliser non seulement parce qu'elle est possible, mais aussi parce que nous n'avons pas compris une bonne partie des mécanismes de résistance à la contraception...

La « fragilité » des hommes

De loin le moyen le plus utilisé (22 % des femmes en âge de procréer), elle est associée, selon le docteur Beland, à de vrais et de faux défauts. Vrais, la prise légère de poids, vraies, les conséquences vasculaires pour un très petit nombre de femmes prédisposées, suffisamment graves, toutefois, pour que toute prescription de pilule soit précédée d'analyses biologiques...

Contraception : résistance des femmes, des hommes... et des médecins

Plus grande diversité de résistances, l'ignorance (2), le risque thérapeutique, la morale, la religion s'en mêlent et les réticences à l'égard de toutes méthodes de contraception sont d'ordre d'entre elles ne sont pas toutes objectives. Ainsi, pour ne prendre qu'un des exemples cités par le docteur Rosenbaum, le manque d'information sur la contraception est la pose d'un stérilet ne soit pas un acte qui s'impose, surtout si l'on fait déconseiller par des médecins mal à l'aise.

Le « fragile » des hommes

De loin le moyen le plus utilisé (22 % des femmes en âge de procréer), elle est associée, selon le docteur Beland, à de vrais et de faux défauts. Vrais, la prise légère de poids, vraies, les conséquences vasculaires pour un très petit nombre de femmes prédisposées, suffisamment graves, toutefois, pour que toute prescription de pilule soit précédée d'analyses biologiques...

A PARTIR DU LUNDI 23 JUIN, DANS OBSERVATEUR

UNE GRANDE AVANT-PREMIERE EN COULEUR!

«LA GUERISON DES DALTON». UNE BANDE DESSINEE VA ETRE PUBLIEE INTEGRALEMENT EN PRE-PARUTION



JUSTICE

Pour obtenir la révision du procès de leur père

LES QUATRE ENFANTS D'ARMAND ROHART COMMENCENT LEUR SIXIÈME JOUR DE GRÈVE DE LA FAIM.

(De notre correspondant.)
Meun. — Les quatre enfants d'Armand Rohart, ancien maire de Feuplingues (Pas-de-Calais), condamné à la réclusion perpétuelle pour meurtre de son épouse, entament ce samedi 21 juin, leur sixième jour de grève de la faim. Ils se trouvent toujours dans le local mis à leur disposition (après consultation de l'assemblée générale de la paroisse) par le conseil presbytéral de l'église réformée de Meun et n'absorbent que de l'eau minérale. Ils entendent continuer cette grève de la faim, parallèlement à celle menée dans sa cellule de la maison centrale par leur père.

Le conseil presbytéral de l'église réformée de Meun a publié, vendredi après-midi, un communiqué dans lequel il affirme sa solidarité avec l'action entreprise et menée par les enfants Rohart.

Le dossier de la demande de révision du procès d'Armand Rohart a été déposé le 1^{er} février 1972. Une réunion a eu lieu le 14 février dernier par les avocats d'Armand Rohart, notamment une consultation du professeur Derobert remettant en cause les conditions de détention de Meun.

Il est dans les attributions exclusives de la ministre de la Justice de décider si, oui ou non, la demande de révision doit être transmise à la chambre criminelle de la Cour de cassation. Pour éclairer la décision qu'il doit prendre, le garde des sceaux, en mars dernier, a fait ouvrir une enquête sur l'opportunité de la révision. Les trois mois qui se sont écoulés depuis lors paraissent à beaucoup un délai suffisant pour se faire une opinion, quelle qu'elle soit. D'autant que permettre la demande de révision d'implique pas qu'elle serait à l'issue factuelle reconnue fondée par la Cour de cassation, seule juge en la matière. — Ph. B.

LA CATASTROPHE DE LIÉVIN

Le président des Houillères critique les déclarations de M. Pascal

De notre correspondant

Lille. — Alors que la chambre d'accusation de Douai est saisie de deux cas de nullité relevés dans la procédure d'instruction menée par M. Henri Pascal sur la catastrophe de Liévin (le Monde du 21 juin), M. Pierre Delmon, président des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, a précisé, le 20 juin, quelle était la position de M. Augustin Coquidé — chef de la fosse où s'est produite la catastrophe — inculpé d'homicide et de blessures involontaires.

« Le juge d'instruction, a déclaré M. Delmon, a pris l'initiative de convoquer M. Coquidé pour lui faire savoir que des erreurs avaient été commises dans le cours de l'instruction, et lui demander s'il entendait d'écarter de ces erreurs pour soulever des cas de nullité. Je ne trouve rien de choquant à ce qu'un accusé sauvegarde tous ses moyens de défense. Ce qui est inadmissible et odieux c'est que l'on puisse laisser entendre qu'il y a une manœuvre des Houillères

pour freiner la procédure. Pendant cinq mois, nous n'avons rien dit. Que le juge soit gêné, je le comprends mais il assume ses responsabilités. J'ose espérer que l'on ne cherche pas à recréer dans le bassin minier le climat passional d'une récente affaire. » M. Delmon fait ici allusion au crime de Bruay-en-Artois et au dessaisissement de M. Pascal, qui avait été initialement chargé de cette affaire.

Les propos de M. Delmon se rapportent à une déclaration faite le 18 juin par M. Pascal : « Dans cette affaire, où il y a eu quarante-deux morts, le gouvernement ainsi que les Houillères nationales ont promis de découvrir la vérité. M. Coquidé, le chef de fosse, et M. Guilluy, son avocat, ont déclaré se réserver le droit de soulever deux cas de nullité envers la procédure, ce qui m'a empêché de poser la question du bien-fondé des faits qui lui sont reprochés. »

Interrogé sur un éventuel dessaisissement qui pourrait décider la chambre d'accusation de Douai, M. Delmon a ajouté : « Nous serions stupides, si nous souhaitions un déstabilisme du juge. L'enquête est en cours, beaucoup de documents ont été rassemblés. Pourrait-on retarder certaines constatations sur les lieux, six mois après la catastrophe ? Les Houillères, le service des mines, les experts, travaillent à rechercher la cause de la catastrophe. Nous souhaitons que tout soit fait pour cela, mais dans la sérénité. » — G.S.

Le dossier des fiers truqués

L'ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES JOCKEYS EST ÉCROUÉ

Un ancien jockey, M. Yves Daniel, qui fut, il y a quelques années, le président de l'Association des Jockeys de Galop, a été inculpé, le vendredi 20 juin, de corruption d'employé et de complicité de tentative d'escroquerie par le juge d'instruction M. Jean Michoud, et il a été placé sous mandat de dépôt à la prison de la Santé.

Il est accusé d'avoir joué un certain rôle, mais encore précisé publiquement, dans un tiré à part, le prix Talhouët-Roy, couru à Antibes le 2 novembre 1969. Dans cette course, cinq chevaux favoris ne s'étaient pas trouvés à l'arrivée et l'on avait constaté des anomalies sur les autres chevaux qui auraient dû rapporter 5 170 000 francs à M. Francis Des Médés, alors nommé M. X., l'intermédiaire de la femme et de nombreux complices. Les gains furent bloqués et l'information judiciaire pour le seul délit d'escroquerie à la législation sur les courses entra quarante-cinq inculpations. Personne n'avait affirmé qu'il s'agissait d'une course truquée.

Mais il faut remarquer que l'affaire du prix Talhouët-Roy se trouve maintenant jointe dans un même dossier à l'affaire du prix Brice Abatte, couru le 9 décembre 1973 à Antibes et dans laquelle certains jockeys ont reconnu avoir été payés pour retarder les chevaux.

Le dossier du juge Michoud comporte actuellement cent deux inculpés, dont le plus connu est M. Des Médés, détenu depuis le 20 février dernier.

Au tribunal permanent des forces armées de Paris

Un jeune appelé est condamné à vingt mois d'emprisonnement pour refus d'obéissance

« Profession ?
— Artiste
— Quel genre ?
— Chanteur », répond Maxime Le Forestier, qui vient de déclarer son identité. La salle s'esclaffe, d'un côté par M. Paul-Julien Doll, président le 20 juin l'audience du tribunal permanent des forces armées de Paris, n'est pas si naïve que cela. C'était montrer que le tribunal, qui avait d'interrogé M. François Feutren, vingt ans, pour incrimination de refus d'obéissance, n'attendait pas se laisser impressionner par la renommée des témoins. Ni par la composition d'un public bien plus nombreux que d'habitude et parmi lequel figuraient une trentaine d'élèves de l'école polytechnique en uniforme.

M. François Feutren s'attacha à montrer qu'il n'appartenait pas au groupe d'ICJ (Insoumission collective internationale), dont un membre suisse est venu aussi à un examen de l'armée, et à un représentant des C.D.A. (Comité de défense des appelés). M. Serge Ravel, l'un des condamnés de Dragny, a aussi été condamné de Dragny.

« Ces témoignages ont permis à l'accusé du présent, M. Leclerc, de résumer des débats riches en arguments de qualité. » On ne peut rien attendre en ce domaine du législateur, c'est à nous d'imposer une modification des lois, a dit M. François Feutren. « L'origine de notre régime démocratique et son maintien sont dans la désobéissance, au roi en 1789, au maréchal Pétain en 1940 », renchérit M. Leclerc.

L'accusé conclut : « Vous pouvez acquiescer, comme vous l'avez fait pour Christian Dufréne, il y a un an. Vous pouvez condamner à deux ans de prison, comme le réclame M. le commissaire du gouvernement. En réalité, c'est vous que vous allez juger. En fonction du jugement que vous allez prononcer, nous jugerons, quant à nous, de la valeur de la justice militaire. »

Le tribunal a condamné M. Feutren à vingt mois d'emprisonnement. — P. S.

« Fûts radioactifs au centre de Bordeaux ? — Quatre fûts en ciment, marqués déchets radioactifs, ont été découverts, ce samedi 21 juin au matin, en plein centre de Bordeaux. Il s'agit sans doute de aiguilles de radium utilisées en médecine, et qui ont été enfermées dans des fûts en ciment. On ignore pour l'instant s'il s'agit d'un canular ou d'une manifestation des adversaires de centrales nucléaires.

SPORTS

NATATION

NOUVEAU RECORD DU MONDE DU 400 MÈTRES NAGE LIBRE POUR SHIRLEY BABASHOFF

La jeune étudiante californienne Shirley Babashoff a battu son propre record du monde du 400 mètres nage libre, vendredi 20 juin, à Long Beach, en parcourant la distance en 4 minutes 14 secondes 78 (son précédent record était de 4 minutes 15 secondes 77). Une autre gagnante, Daphy Haddy, classée seconde, réalisa 4 minutes 15 secondes 57, battant elle aussi l'ancien record.

TENNIS

EN COUPE DAVIS

La France et l'Italie sont à égalité

Commentée sous une lettre chaleureuse par Adriano Panatta (6-4, 6-4, 6-5), la première journée de la rencontre de la Coupe Davis France-Italie, disputée au stade Roland-Garros le 20 juin, s'est achevée par une douche écossaise avec la sévère défaite de Patrice Dominguez devant Corrado Barazzutti (4-6, 6-0, 6-1, 6-3).

De fait, quand, après deux heures et cinq minutes de jeu, François Jauffret, au prix d'un bonnet de kangourou, sauta au cou du capitaine Pierre Darmon et se suspendu en cachant mal son émotion, les chances françaises se trouvaient singulièrement accrues. Avec une autorité jadis démentie, François Jauffret, qui avait retrouvé le précision de son coup droit, s'était imposé au demi-finaliste des championnats de France en occupant toujours le filet le premier pour empêcher son adversaire, qui y excelle, d'y monter.

Incapable de trouver la bonne distance d'un service, irouté devant un joueur qui n'a jamais perdu un set devant lui, Adriano Panatta était alors l'image même de la résignation. Une victoire de Patrice Dominguez sur Corrado Barazzutti aurait sans doute eu des conséquences irrémédiables pour l'Italie.

C'était adoubier un peu vite les sursauts singuliers de l'équipe de France de Coupe Davis ces derniers années, et chaque fois que François Jauffret réussit l'exploit de battre le numéro un adverses (Matveïev à Moscou, Nastase à Bucarest), ses seconds le traînaient

en s'inclinant devant de modestes comparses (Proley devant Kakoulis, Barazzutti devant).

Le jour de l'and de court de l'un bon passing-shot de revars, Corrado Barazzutti n'e rien d'une larve. Une pression continue, quelques montées opportunes au filet, auraient sans doute suffi à Patrice Dominguez pour en venir à bout. Hélas ! Sans qu'il se l'explique, ce n'était pas le jour du gaucher barazzutti, complètement désuni, rapidement déconcentré, sans jambes et incapable d'imposer un rythme au jeu. Il lui resta une belle occasion de se racheter en double.

G. A.

POLICE

Tandis que le gouvernement de Copenhague se saisit de l'affaire

M. Nielsen n'entend pas se satisfaire d'excuses après les violences dont il a été l'objet de la part des policiers de Strasbourg

Un représentant de l'ambassade de Danemark à Paris, s'est rendu, le 19 juin, au quel d'Uvey pour déposer une demande d'explication sur la manière dont a été produit l'incident qui avait opposé, le nuit précédente, un parlementaire danois à trois fonctionnaires du Parlement européen à des policiers de Strasbourg (le Monde des 20 et 21 juin). Pour se part le gouvernement de Copenhague s'informe sur cette affaire et le ministère des affaires étrangères danois prendra, probablement, le

lundi 23 juin, une décision si suite à donner à l'incident. A la ministre de l'Intérieur déclarer notre autre collègue que l'enquête survenue par l'incident générale de la police nationale aura pas établi les faits.

A Strasbourg, une confrontation au lieu, le 20 juin, dans un bureau de la préfecture, a été demandée M. Georges Spénica, président du Parlement européen, entre les deux chargés des contrôles la nuit de l'incident et les qui ressortissent danois. Ces derniers ont tenté de faire passer l'incident pour une affaire de détail, mais inclure notre collègue. Ce dant, selon M. Knud Nielsen, des quatre victimes de l'incident policier qui était monté « le brutal envers M. Pedersen », l'un des compagnons, n'était pas prêt à le confrontation. M. Nielsen est un avocat strasbourgeois. M. Marcel Rudloff, de déposer plainte auprès du procureur de République, précisant qu'elle n'aurait été établie si l'enquête n'avait abouti à des sanctions. C'est cette affaire, des excuses ne s'obtiennent pas, car elle a trait à des faits juridiques importants pour l'aspect des droits dans un démocratique », a-t-il dit.

L'affaire a aussi suscité quelque écho dans les milieux parliementaires européens. M. Nielsen, a qui ses deux autres collègues, groupe social-démocrate danois, annoncé leur intention de ne revs séder à Strasbourg qu'après avoir connaissance des mesures prises l'encontre des policiers de son coté. M. Jean Fédit, président du coté du personnel du Parlement européen a déclaré : « Nous apprécions le résultat de l'enquête, par déminer la position du personnel qui au fait de revenir ou non à Strasbourg. » On prie, d'autre part, groupe socialiste du Parlement européen de demander l'inscription de cet incident à l'ordre du jour de réunion du bureau du Parlement européen prévue les 23 et 24 juin à Luxembourg. Les représentants socialistes français au Parlement européen pourraient, quant à eux, déposer une question écrite à l'Assemblée nationale.

efficacités

Crédit du Nord et Union Parisienne
Union Bancaire

Vous gagnez beaucoup à mieux nous connaître.

Le Crédit du Nord et Union Parisienne-Union Bancaire est une grande banque qui a su rester près de ses clients.

Dites-vous, en effet, que nous ne proposons pas de formules standard à nos clients. Comme les besoins de chacun sont différents, nos conseils sont personnalisés, en fonction de vos désirs, suivant vos possibilités.

Venez donc nous voir Ensemble, nous ferons le point. Et vous découvrirez, de cette manière, que vous pouvez réellement gagner à mieux nous connaître.

Union Bancaire

RAPATRIÉS

Pris en otage par quatre jeunes Français musulmans

Le directeur du camp de burkis de Saint-Maurice-l'Ardoise a été libéré

Après avoir obtenu l'assurance écrite qu'ils ne seraient ni arrêtés ni poursuivis, les quatre jeunes Français musulmans, âgés de vingt-deux ans, qui étaient détenus depuis jeudi, dans la mairie de Saint-Laurent-les-Arbres (Gard), M. François Langlet, directeur du camp de burkis de Saint-Maurice-l'Ardoise (le Monde du 21 juin), ont libéré leur otage vendredi 20 juin à 20 heures.

C'est pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les conditions de vie « absolument lamentables » qui sont faites à ces « supplicés de l'armée française et à leurs enfants, treize ans après la fin de la guerre d'Algérie », que ces quatre jeunes gens, musqués et armés de fusils de dynamite et d'essence, avaient entrepris cette action, qui a du reste failli tourner au drame.

En effet, les forces de police, en nombre très important, avaient commencé, peu après 19 heures, à donner l'assaut et deux fortes détonations étaient alors entendues. Une vive effervescence gagnait alors les ravisseurs, et il fallait les djurgations de M. Langlet : « C'est moi qui ai demandé qu'on arrête cet assaut imbecile.

« Nous attendons beaucoup », a déclaré l'un d'eux, de la commission d'enquête qui doit venir le 24 juin. Si rien n'était fait, nous serions prêts à recommencer et beaucoup d'autres après nous sont prêts à mourir pour que nous justifiions notre combat des Français à part entière. » L'association des fils de rapatriés et leurs amis, présidée par M. Jacques Rocco, a exprimé, dans un communiqué, sa plus totale solidarité aux fils de burkis dans la douloureuse et lamentable épreuve où la carence des pouvoirs les a condamnés. Elle demande « à tous les Français de soutenir d'une façon effective les justes revendications des Français musulmans qui ont tout sacrifié par fidélité à la France », et elle estime qu'il serait grand temps que le gouvernement se décide à prendre les décisions indispensables avant qu'un nouveau drame n'éclate.

Des forces de l'ordre stationnent toujours, samedi en fin de matinée, aux alentours de la commune de Saint-Laurent-les-Arbres et du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise. En particulier, une dizaine de gendarmes mobiles gardent l'entrée de la mairie.

ATHLÉTISME

Aux championnats des Etats-Unis

DRUT ET FOSTER TOMBENT DANS LA FINALE DU 110 MÈTRES HAIES

Les championnats des Etats-Unis d'athlétisme ont débuté le 20 juin à Eugene (Oregon), devant quinze mille spectateurs, par la finale du 110 mètres haies, remportée en 13 sec. 383 par Gerald Wilson, qui devançait Clint Jackson et Vance Roland. L'absence des favoris dans les trois premières places de cette finale s'explique par le fait que le Français Guy Drut est tombé dès la première haie, et l'Américain Charles Foster le cinquième. Les deux hommes avaient réalisés les meilleurs temps en demi-finale. Willy Davenport, champion olympique en 1968, s'était blessé en tombant, lui aussi, au cours des demi-finales. Au saut en hauteur, Tom Woods a remporté le concours en franchissant 2,27 m. Le Français Paul Fosse (2,18 m) se classant cinquième.

conseils

amabilité

سك. ابن الرحيم

مکان العمل

Le Monde aujourd'hui

est condamné à l'imprisonnement d'obéissance

FORMATION PERMANENTE

Les travailleurs au château

Le cadre reposant du château de Monville, en Normandie, est devenu un lieu de formation permanente. Les deux principes ont été réunis : anciens syndicalistes et de naissance, à 40 kilomètres de Paris, une entreprise originale : SEAR. Au milieu de 6 hectares boisés, le château de Monville, à Grouville, près de Cherbourg (Orne), est une ancienne demeure des Rothschild qui abrite depuis la guerre un pensionnat des Dames du Sacré-Cœur, un séminaire, pour sa première née d'existence, quelque dix ans.

Les gens pensent souvent que la formation permanente est la production du modèle scolaire. N'ont pas envie de retourner à l'école. Pour Dominique Allimi, directeur de l'Institut national de formation d'animateurs de collèges (INFAAC) (1) — la maison de CREAR — la formation des adultes doit proposer une atmosphère différente de celle des établissements de l'éducation nationale comme du travail dans l'entreprise : rendre possible un conditionnement, et pour obtenir le maximum d'efficacité.

« Dans un monde où l'on est toujours spectateur, nous voulons faire participer. Que chaque soit acteur de sa culture, exprime ce qu'il a en lui et que la vie quotidienne ne lui permet pas de faire jaillir », déclare Marc Chevalier, directeur artistique, l'ancien « patron » du cabinet de l'Écluse.

Pour réduire la distance entre le public et les créateurs d'art, CREAR, château de Monville, 69270 Grouville. Tél. : 457-05-14.

CREAR devient lui-même centre de production. Certains des quarante ateliers que comporte le projet définitif (les derniers travaux seront achevés à l'automne) sont dirigés par les professionnels hautement qualifiés — ainsi Pierre Daquin pour la tapisserie — qui y travaillent en permanence. La plupart d'écrits sont ou seront équipés en matériels professionnels, la sérigraphie comme le vidéo ou le tissage. C'est donc moins des « recettes » à acquiescer en un week-end ou en une semaine que l'on propose aux stagiaires qu'un « processus » de l'intérieur y des arts et des techniques artistiques.

Ce dispositif permet d'accueillir, outre le « grand public » de la formation permanente où les éducateurs de toutes sortes, des « techniciens » qui viendront en stage de longue durée, approfondir leur spécialité. Des artisans alpins l'ont déjà expérimenté pour la céramique. L'ensemble audiovisuel permettra la formation en deux ans de techniciens « image et son », actuellement dispensés au siège de l'INFAAC à Nogent-sur-Arne. D'autre part, l'infrastructure de CREAR permet de former des animateurs qui soient à la fois compétents dans une technique d'expression et en gestion, en vie de groupe, en animation socio-culturelle.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 15.)

L'ANGOISSE

Occident, sexualité, sexologie

par ROMAIN GARY

J'É ne crois pas que l'obsession de la sexualité, si insistant et si insistante en Occident, soit à l'origine d'une obsession sexuelle. Il s'agit dans une grande mesure d'un transfert d'angoisse : la sexualité est une réalité qui offre un refuge idéal contre la réalité. Cerné par d'inquiétantes incertitudes, l'homme occidental doit choisir entre l'action et la réaction, cette dernière devenant la plus souvent recherche d'un refuge, d'une rassurance, d'une sûreté. La certitude du « jouir » a toujours été une consolation réponse à l'angoisse existentielle. Aujourd'hui, sous l'impact d'une effrayante et toujours grandissante visibilité du monde, nous prenons à nouveau l'instinct conscient de ce qui nous paraît souvent insoluble et qui met en jeu le destin de l'humanité entière : l'arsenal nucléaire dispose de l'équivalent de 250 kg de TNT par habitant sur l'ensemble du globe.

On raconte que pendant la première guerre mondiale les poilus sortant des B.M.C. (1) avaient coutume de dire avec satisfaction, à propos du rapide plaisir consommé : « Encore un que les Boches n'auront pas. » Nous observons aujourd'hui un peu la même attitude face à la peur, à l'insécurité et au doute dans les rapports de l'homme occidental avec le présent et l'avenir. La sexualité seule échappe à la remise en cause radicale et accélérée à toutes les résolutions de notre civilisation, elle est « ce qui nous reste », ce qui ne trompe pas. Elle tend à devenir une véritable raison d'être. En dehors donc des cas indivi-

dus, l'obsession sexuelle témoigne d'une confrontation de l'homme à l'absence angoissante de réponse à son angoisse. Celle-ci s'aggrave d'autant plus que, à notre époque de triomphes technologiques où sont accomplis de véritables prodiges de solutions pratiques, nous sommes de moins en moins capables de coexister pacifiquement avec ce qui nous semble sans solution et encore moins avec la part d'étrange inhérent à l'homme. Aux États-Unis, ce goût pragmatique d'un know-how, du savoir-faire, est une des causes reconnues de névrose, de l'alcoolisme et du recours à la drogue. Il est aussi à l'origine du crime, de la solution radicale, comme le fascisme, de tout « état d'âme ».

La sublimation terroriste

Il me semble donc que la défection de la pornographie, la multiplication gaiepante des cliniques sexologiques en Amérique, le volontarisme presque panique de chacun de s'assurer son « SMIC » sexuel, naissent d'un point de vue de dégradation des mœurs, de décadence, de « fin du monde » et de ce qu'on pourrait appeler, avec référence à Pouchkine, une « fête de temps de peste », mais que ce sont là des signes d'une volonté bitrouille visant à agrandir ce terrain de certitude dont nous avons besoin pour vivre et qui devient chaque jour plus réduit. C'est une recherche d'un gîte d'étape

dans la course effrayante vers l'inconnu parmi les périls, manifestation d'une terreur « compensée » mais créatrice, car l'angoisse est liée à toute dynamique de changement et de découverte.

Sans doute s'agit-il d'une situation temporaire et fourvoyée dont l'inflation sexuelle elle-même déterminera la sortie. Mais en attendant la sexualité risque fort de faire les frais de la sexologie. En ouvrant à démythifier la sexualité, les sexologues disciples des mécanistes Masters et Johnson insèrent l'orgasme dans la domaine des objets acquisitifs de consommation courante, et il vont même au-delà : ils transforment les rapports humains en des « choses », ce que Marx avait du resto prédit dans un domaine plus général que celui de la vie sexuelle. En cherchant à situer l'acte « libéré » de la sublimation dans le domaine purifiant physique, matériel, on banalise à l'extrême, les sexologues de l'« école » behavioriste, mécaniciens de la sexualité, deviennent ainsi eux-mêmes victimes de cette conduite restrictive qu'ils connaissent pourtant bien : ils châtient la « jouir » de sa dimension mythologique.

La démythification de la sexualité est un acte castrateur qui tend à rompre le rapport avec la transcendance et supprime l'extraordinaire résonance que donne la sublimation mythologique à la sexualité. Rien de plus absurde, certes, que de parler à ce propos de « chloéneria », de « retour à la bête », et autres cris de haine des psychismes déformés. Mais la banalisation de l'acte aboutit à son appauvrissement et parfois aussi à de périlleux transferts, car elle mène à la recherche d'une mythologie nouvelle, celle de la drogue, notamment, qui semble offrir justement une transcendance, si trompeuse soit-elle, au rapport avec le nudité du réel. La sublimation terroriste est elle aussi recherche de transcendance.

Le soleil a besoin de ciel

On reproche souvent aux sexologues de faire du « jouir » un dieu païen, une exaltante réponse à l'absence de Dieu. Il me semble qu'il s'agit d'une opération exactement contraire : la banalisation de la sexualité est une opération qui enlève tout caractère hors commun, épique, divin même ou sens plein du terme, on fait du plus grand mystère et de la plus grise tristesse du monde un verba d'eau avalé au comptoir d'un self-service. Que l'utilité de la sexologie mécanique soit indéniable dans des cas précis et élémentaires de mal-fonctionnement névrotique, nulle personne sensée ne le contestera. Mais, en temps que systématisation, elle est castratrice et vise à sa propre mise en vente et à la commercialisation du sexe-objet.

Le mythe des interdits agit souvent en lui-même comme un aphrodisiaque puissant et la banalisation de l'acte peut provoquer elle-même un désintérêt inhibiteur. Freud l'a dit : « Wilhelm Stekel réussit quelquefois à guérir l'impotence en interdisant à ses sujets de pratiquer l'acte sexuel ? Les mêmes résultats ont été obtenus tout récemment par le professeur Paulin de l'Université de Genève.

La tendance de nombreux sexologues, surtout aux États-Unis, est de se situer symétriquement par rapport au détre moralisateur du siècle passé. La haute âge de la morale bourgeoise châtiait l'homme de sa dimension sexuelle ou l'enfermait dans celle de la « pureté » des « sentiments élevés ». Les sexologues sont aujourd'hui en train d'adopter une attitude analogique en abolissant la dimension émotionnelle quasi mystique, l'adoration, la sublimation exaltante, la vibration d'infini. On tend à réduire l'acte au seul plaisir érotique, ce qu'il n'est, justement, que lorsqu'il est « réduit ». L'homme l'autre de ces réductions relève d'une dialectique d'unjambiste. L'être humain ne doit être châté ni de sa plénitude sexuelle physiologique ni de sa dimension mythologique féconde. Groddeck, disciple de Freud, a été le premier à prôner la reconstitution de l'unité corporelle. La sexualité réduite à la sexologie serait une entreprise de mutilation symétrique de toutes celles auxquelles se sont livrés pendant plus d'un siècle les défenseurs de la bienséance bourgeoise. La sexualité a besoin de ciel.

Chômeur à vingt ans

Chômeur à vingt ans

par PIERRE VIANSSON-PONTE

Au fil de la semaine

Le « marché du travail », quel mot effrayant ! Rémémorations : on imagine les esclaves enchaînés et vendus à l'encan. Ou encore, plus près de nous, ces « loués » de la Saint-Martin où, sur le place du bourg, les fermiers tiraient les bœufs des volets venant offrir leurs services et parfois même leur retour à l'étable. Les uns gros doigts malhabiles, comme à des chevaux, pour vérifier l'état de leur denture. Est-on sûr d'ailleurs que les choses aient tellement changé et que, au petit matin, l'embauche des manoeuvres dans les usines et sur certains chantiers n'évoque pas davantage la lire aux bestiaux que l'accès au travail dont on dit sans rire qu'il robit l'homme ?

Six cent mille garçons et filles piétinent devant les portes closes de ce marché où le travail est marchandisé. Un chômeur sur deux a aucune formation, aucune qualification technique ou professionnelle. « Que faire avec un diplôme ? », lit-on sur la couverture d'un hebdomadaire (1). Oui, bien sûr, mais que faire sans diplôme ? Pour eux qui ont un on, il n'est pas rare qu'il soit un handicap plutôt qu'un avantage : ou bien ce n'est justement pas le diplôme qu'il faudrait ; ou encore il n'est pas une garantie suffisante de compétence ; ou même, et cela arrive, il est d'un niveau trop élevé, ce qui fait craindre que, déclassé, son titulaire n'en ressente de l'orgueil et ne se montre trop exigeant.

Ennui, lassitude, épuisement, l'ennui, le découragement, l'angoisse pour l'avenir : c'est la réalité quotidienne vécue aujourd'hui, dans notre pays, par des centaines de milliers de jeunes, et ces mots viennent comme autant de rengaines dans les discours, les articles, les reportages consacrés à leur sort (2). Après quel, un peu fatigué lui-même d'en avoir tant dit et conscient de son impuissance, l'arriver — qu'il soit patron ou syndicaliste, ministre ou élu de l'opposition — et le reporter revient à des sujets plus brûlants à leurs yeux, la prostitution ou l'évolution de l'U.D.R., par exemple. Ainsi on n'a pas consacré aux jeunes chômeurs, qui, il est vrai, ne font plus de bruit, la moitié des temps d'antenne, des flots d'éloquence des formes, fussent-elles de crocodile, versées ces derniers temps dans la grande misère des domes de petite vertu.

Les jeunes n'ont pas de travail ? Qu'ils prennent patience, ça viendra. De toute façon, ils ont la chance de n'être pas chargés de famille et ils reçoivent même des indemnités en attendant d'être sés. Alors de quel se plaignent-ils ? « Moi, de mon temps... » Et ils qu'ils aillent s'inscrire à l'Agence de l'emploi, elle leur trouvera quelque chose, elle est là pour cela. Vallé ce qu'on entend souvent, ici et là. Encore s'agit-il de réactions du genre plutôt bienveillant.

L'Agence nationale pour l'emploi ? Nombreux — le pourcentage exact serait intéressant à connaître — sont les jeunes qui pourraient, il devrait, y être enrégistrés et n'y sont pas inscrits. Faut-il leur venir en aide ? Pour le mois d'avril, assurent (3) les membres d'une jupe chargée de l'accueil des chômeurs dans un bureau de l'agence, il y a eu trente-quatre offres pour mille quatre cent dixante demandes ; et, dans une des semaines suivantes, pour cent jeunes sans formation, une place de coursier et une offre de manutentionnaire.

Tous les témoignages le confirment : la plupart des jeunes qui présentent actuellement sur le feuux « marché du travail » ne rencontrent absolument pas les difficultés auxquelles ils vont se urter. L'image d'une vie facile et diversifiée reçues que leur pensent certains médias et parfois leur entourage à longueur innée ont faussé dès le départ leur vision du monde qui les entoure de ce qui les attend. La crise économique ? Une abstraction ; mais elle existe réellement, elle ne concerne que les autres. L'école ? Est une prison, et ce qu'on y enseigne ne sert à rien. Apprendre un métier ? A quoi bon : Johnny et Sylvia, Marck ou Bouattier ont-ils pris, eux, autre chose qu'à chanter, pédales ou cogner ? Et ils ont eu, ils ont fait fortune, tout le monde, à commencer par les filles, à leurs pieds.

Alors on quitte l'école, on refuse l'apprentissage parce qu'on o « ros la bol ». Si on o eu la chance de trouver du travail, on porte mal la monotonie des tâches répétitives et médiocres, une lexion désagréable, une décision jugée injuste ou stupide. Et on n vo un beau jour en claquant la porte, en disant son fait ou petit chef », sûr de retrouver une autre place.

Pour s'inscrire à l'Agence, pour toucher des indemnités, si l'on draît, pour faire acte de candidature, il faut remplir des formulaires, écrire des lettres, entreprendre des démarches, au moins savoir un document. Or, et ce n'est pas le moins sérieux, tous ceux ont à connaître des problèmes de l'emploi des jeunes en sont

froppés ; beaucoup ne savent pas comment s'y prendre, ils oublient ou ignorent ce qu'ils doivent faire et comment le faire, même pour des formalités élémentaires. Papiers égarés, bulletins de salaires déchirés, adresses incomplètes, convocations oubliées, indications, mol lues ou mal comprises... On leur a tant dit que la bureaucratie, la paperasserie et le formalisme sont stérilisants, écorçants — et d'ailleurs c'est vrai — qu'ils affrontent avec crainte, au risque de perdre une partie de leurs moyens, ces monstres redoutables. De là à parler de négligence, d'inconscience, de paresse, il n'y a qu'un pas, vite franchi par certains.

Et pourtant, presque toujours la cause est infiniment plus simple et plus grave en même temps : ils ne savent pas comment s'y prendre, comment faire, parce que personne ne leur a appris.

L'incompréhension, c'est la réaction la plus bienveillante, et elle reste l'exception. La règle, c'est l'hostilité. « Que je ne te voies plus traîner à ne rien faire ! », dit la mère. « Tu es de la chance que je sois là pour te nourrir », renchérit le père. Et même si les parents sont compréhensifs, ce sont les voisins qui ricament : « Un feignant ! Il n'a qu'à chercher du boulot. » Des bons à rien, de la graine de voyous. Ah ! On o bien raison de dire que l'alsiveté est la mère de tous les vices.

Comment, dans un tel climat, ne pas se sentir coupable d'être chômeur ? Comment ne pas se croire, se voir, rejeté, incapable, inutile ? Et comment ne pas avoir le sentiment, dès l'aube de la vie, que les cartes sont truquées, qu'on a été floué ? Ainsi les années d'école, tout ce qu'on a appris, cela ne sert vraiment à rien et vous laissez complètement désemparé ? S'il fallait pousser plus loin les études, acquiescer une formation, pourquoi ne pas l'avoir dit clairement au lieu de se débrayer, de tergiverser en se contentant de grogner un peu ?

C'est l'imposée et le dégoût. Comment en sortir ? Pour les garçons, le service militaire apparaît souvent comme un palliatif. On devance l'appel. « Pourvu qu'ils ne me fassent pas le coup de me réformer, mon père ne me le pardonnerait pas ! », dit l'un d'eux, toujours prompt à partir à l'aller manifester pour les soldats du contingent ou les objectifs de conscience. Seconde solution : on accepte l'importance que l'« petit boulot », quelques heures mal payées par-ci, par-là, quand on en trouve, ce qui n'est pas souvent le cas, et on végète ainsi « en attendant ». En attendant quoi ? Un travail quelconque qui risque fort de ne jamais devenir un vrai métier, qui ne présentera pas le moindre intérêt et fort peu de garanties, qui permettra tout juste de subsister, de survivre.

Pour l'avoir, ce travail, il faut quand même le chercher, se ramuer, essayer des dizaines de refus sans se décourager, apprendre à baliser la tête, à ravaler une réplique trop vive, à accepter l'injustice, à se taire. Or, trois, six mois, un an et parfois davantage de chômage, d'inaction forcée, de honte et de reproches, d'angoisses, cela coupe bruis et l'ennui. « On n'a plus goût à rien, on ne cherche même plus. Le moral, quand on est chômeur, c'est primordial », dit l'un (2). « On vous traite comme un chien, et encore il faut dire merci, il faudrait presque demander « pardon », assure l'autre.

Quelques-uns, les plus faibles, se laissent glisser. Drogue, délinquance, prostitution ou des « bêtises » qui peuvent aller — c'est heureusement très rare, mais cela s'est vu — jusqu'au suicide. Mais parmi les plus forts qui ne se résignent pas, comme parmi les plus déçues en apparence, la tentation est grande de se désintéresser du travail, de le prendre en grippe. Ce refus du travail explique pour une part la fait que l'on compte aujourd'hui, alors que la pression de la demande est si forte, cent dix mille offres d'emploi non satisfaites, cent dix mille postes qui ne trouvent pas preneur. Métiers parfois pénibles, souvent manuels, avec des horaires élastiques et des servitudes lourdes, qui exigent néanmoins une formation sérieuse ; craintes de la déqualification et, surtout, emplois sans prestige social : on préfère le chômage (3).

Au mieux, si l'on peut dire, une mentalité d'assistés, d'indésirés, d'infimes lambeaux du tramway nommé progrès ; ou pire, une sourde fureur, une rage contenue jusqu'à quand ? — contre l'absurdité de cette situation, la colère et la violence qui s'accumulent et qui risquent d'exploser un jour.

(1) Le Nouvel Observateur du 16-22 juin.
 (2) Et par exemple la même semaine (8-15 juin) aussi bien dans la Vie sexuelle que dans l'Humanité-Dimanche, qui consacrent l'une et l'autre des reportages au chômage des jeunes.
 (3) En tête des emplois « invendus » : le commerce, le bâtiment et les « bureaux », indiquant à ce sujet les Informations (16 juin) dans un excellent article intitulé : « Le dialogue de sourds de l'emploi. »

(1) Borden militaire de campagne.

ETRANGER

Reflets du monde entier

hn

Un citoyen très ordinaire

L'hebdomadaire économique tchécoslovaque HOSPODARSKÉ NOVINY s'inquiète, sur le mode satirique, de la montée de la corruption dans la vie publique. Il met en scène un employé qui est entré dans le bureau de son chef de service pour lui demander une augmentation. Après avoir valablement expliqué que sa fille doit aller au collège, sa femme subir une opération et qu'il doit distribuer des pots-de-vin ici et là, il poursuit :

« Mon fils et sa famille attendent un appartement en coopérative. Ils font des économies depuis des années pour cela. Huit catégories sociales sont déjà passées devant eux, y compris quatre veufs sans enfants. Si je ne réussis pas quelques parties, mon fils aura son appartement quand il sera mûr pour la maison de retraite. Je suis quelqu'un de très ordinaire, sans amis et sans protecteur. Je ne peux rien pour personne, et ce que je gagne part en pots-de-vin. Si ma fille veut une nouvelle robe d'été, il faut que je donne une bouteille d'alcool à la couturière... Et je ne parle pas du boucher : savez-vous ce que coûte une livre de foin ? Trois fois son prix officiel ! Au bar, on consent à pousser devant moi un verre de bière sans mousse parce que je laisse un kopek de pourboire... »

Excédé, le patron finit par s'exclamer : « Combien voulez-vous ? »

Alors, avec une expression vertueuse, l'employé tire une enveloppe sale de sa poche et la tend : « Nous ne sommes que des humains, n'est-ce pas ? Il faut bien s'entraider, sinon rien ne marcherait... »



Des requins ! Quels requins ?

« Édouard Basset, dix-sept ans, faisant du surf ce matin-là. Vers 10 heures, se sentant fatigué, il s'allonge sur sa planche. Il n'est pas le temps d'apercevoir l'aile d'un requin. Le choc le précipita dans l'eau et le squelette lui attrapa le pied droit. Édouard réussit à se dégager et nagea frénétiquement jusqu'à la plage, traînant derrière lui son moignon sanglant. »

Cette horrible histoire, que rapporte NEWSWEEK, n'a pas eu la presse qu'elle méritait à Daytona (Floride), où s'est produit l'accident.

« Les journalistes ont affirmé en souriant qu'il n'y avait pas de requins, mais seulement de gros poissons au dents pointues ! Des avertissements sur les plages ? non ! Mais quelques jours seulement après « l'affaire Basset », une petite fille de dix ans a été mutilée. Le responsable des informations télévisées d'une station locale décida de filmer les plages d'un avion. Il revint avec des documents à donner la chair de poule : deux douzaines de requins en deux heures. On proposa 2 500 dollars par an pour la surveillance et la protection des plages, la commission municipale refusa, arguant que ce serait une dépense inutile. »

Après la projection du film, un commissaire de ville, au moins, était convaincu. Il annonça sans malice : « Les gens en ville me disent : ne parlez pas des requins, vous chasseriez les touristes ! »

PACIFIC ISLANDS MONTHLY

Le kina, le toca et le culte du cargo

Le mensuel australien PACIFIC ISLANDS MONTHLY rapporte que l'adoption en Papouasie-Nouvelle-Guinée d'une monnaie nationale est généralement bien reçue. Le dollar et le cent australiens sont ainsi progressivement remplacés par le kina et le toca. Il existe cependant des poches de résistance, là où les adeptes du culte du cargo (qui croient qu'un gros avion ou qu'un gros navire apportera au peuple les biens et le savoir des Blancs) demeurent puissants.

« Près de Suidor, sur la côte septentrionale, une compagnie a été lancée — l'ita coré — pour lutter contre les prêches des adeptes du culte selon lesquels la nouvelle monnaie n'a aucun « pouvoir ».

« Environ quarante chefs du culte et deux cent cinquante adeptes ont déclaré que Yali, l'un de leurs ancêtres, qu'ils qualifient de « roi d'Australie », est mécontent, car son portrait n'apparaît pas sur les nouveaux billets.

« Ils ont affirmé qu'aucune monnaie ne peut avoir de valeur et elle ne présente pas le portrait d'un ancêtre ou d'un chef. Selon eux, puisque sur les nouvelles pièces apparaissent les images d'ancêtres, bien des étrangers vont croire que les habitants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont des crocodiles, des tortues, des oiseaux ou des papillons... »



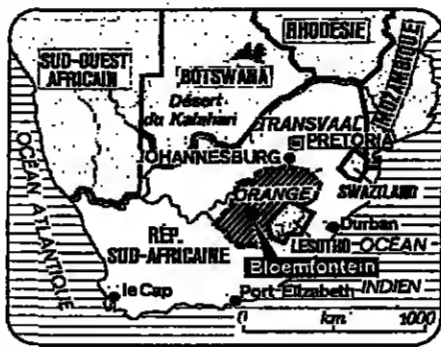
Pas de supermen pour l'armée

Dans une très longue interview au quotidien israélien YEDIOT AHARONOT, le général de parachutistes Avron Davidi, actuellement professeur de géographie à l'université de Tel-Aviv, explique comment Israël doit se préparer à la prochaine guerre, à son avis inévitable. Aujourd'hui, l'armée israélienne ne présente pas, estime-t-il, toutes les garanties que nécessite la situation :

« La licence sexuelle affaiblit notre puissance militaire, dit le général. Employons un langage précis : des jeunes qui commencent leur vie sexuelle beaucoup trop tôt — à quatorze ou quinze ans, comme cela arrive maintenant — font de moins bons soldats que ceux qui ont une vie sexuelle plus modérée. Le libertinage est peut-être agréable dans une société riche où la production n'est pas déterminante. Il ne vaut rien dans un pays où l'Etat incarne les valeurs suprêmes, la licence est désapprouvée et la sublimation de l'énergie sexuelle recommandée. »

Lettre de Bloemfontein

Le dernier bastion du conservatisme boer



« Je vous jure que nous n'aurons plus jamais de gouvernement anglais en Afrique du Sud. Les « Britanniques » ont perdu le pouvoir dans ce pays en 1948 et les nationalistes africains ne le leur rendront plus... » dit avec fermeté, M. Joubert, professeur de langue française à l'Université de l'Etat libre d'Orange. Les quelques collègues qui l'entourent approuvent sans réserve et l'un d'eux ajoute en persiflant : « Vous connaissez l'impopularité du président ougandais Idi Amin Dada dans notre pays. Eh bien ! Il y a eu moins un point de son programme politique qui ne soulève aucune objection de notre part : celui qui prévoit qu'il se substitue à la reine d'Angleterre... »

L'hostilité de ces « chers professeurs », pourtant si semblables à leurs collègues européens et américains, tant dans leur façon de penser, que dans leur manière de s'exprimer, est d'une vigueur et d'une détermination surprenantes. Elle est surtout sans faille et ne suscite chez eux aucune remise en cause possible. Bloemfontein, siège de l'université et « capitale » de l'Etat libre d'Orange est le bastion incontesté de l'afrikanerdom. On y défend avec le même conviction inébranlable la pureté de la langue afrikaans et celle des traditions de la boerenasie, la nation boër, héritage de la culture des premiers colons hollandais, d'abord installés dans la région du Cap, puis venus chercher refuge

ici, au milieu du dix-neuvième siècle, au cœur des vastes plaines du plateau, pour y fuir l'emphase britannique. Les conducteurs de chacs à bœufs du « Grand Trek », héros d'une longue marche qui prend avec le recul du temps, les dimensions d'un véritable épopée, perpétuent dans cette région de la République sud-africaine, l'esprit du légendaire, celui du camp retranché que l'on constituait le soir, à l'étape, en faisant former la carlie aux charlots, pour se protéger des attaques des tribus noires.

Les guerres anglo-boers ont laissé une empreinte profonde, et leur souvenir paraît encore nettement. Certes, pour l'étranger, de passage, le nom de Bloemfontein évoque littéralement la bucolique « fontaine de la paix », pour les familles du plateau et pour leurs fils, ce nom rappelle celui du plus vaste des camps de concentration mis en place au début du siècle par les troupes de leurs majestés Victoria et Edouard VII. Aux abords immédiats d'un camp, où périssent lentement, du fait de maladie, des milliers de femmes et d'enfants, dont les mères et les pères avaient pris les armes pour, vainement, s'opposer à la conquête britannique. En effet, comme le président Kruger ou Transvaal, le président Steyn incarne l'esprit d'indépendance de l'Etat d'Orange, et les deux hommes unirent leurs efforts pour barrer la route à l'impérialisme anglais.

Le musée de Bloemfontein, à l'intérieur duquel règne un silence solennel et dont l'éclairage évoque, à dessin, celui d'une veillée mortuaire, contient une documentation unique sur les camps de concentration britanniques en Afrique du Sud et sur les camps de prisonniers boers installés dans les îles de Ceylan et de Sainte-Hélène jusqu'en 1962, date de la paix de Vereeniging, qui mit un terme à trois années de lutte stérile. Daguerrotypes et photographes d'enfants squelettiques, statistiques sur la mortalité infantile, scènes de pillages et d'exécution — dont celle du chef de commando boer Gideon Scheepers, fusillé sur une chaise, en raison de son état de santé — jalonnent le visiteur muet.

Compte tenu de sa position géographique, au centre de ce qui constitue d'abord l'Union, puis, à partir de 1961, la République sud-africaine, Bloemfontein aurait pu devenir la capitale du pays tout entier. Les sessions parlementaires au Cap obligent en effet, six mois par an, les députés de Transvaal, du Natal et de l'Orange à abandonner leur foyer et leurs occupations, ce qui est le fois onéreux et incommode. D'autre part, Pretoria centralise tou-

jours la totalité des services administratifs. Il n'est pas étonnant qu'au début du siècle du moins, on s'agisse le regroupement des activités politiques africaines. Mais ces projets sont aujourd'hui abandonnés. Bloemfontein n'est que la capitale judiciaire de la République, et arbore la Cour d'appel, instance suprême, dont les locaux sont situés au Randsaal, à l'Assemblée régionale.

En dépit de leur indécrottable fidélité au passé, les habitants de Bloemfontein, restent fiers du caractère providentiel de leur cité, d'où toute victoire est bannie après 18 heures. Ils voudraient volontiers réformer l'expansion économique de la province tout en la cadre depuis ces années. En effet, Bloemfontein n'est plus aujourd'hui le mu agricole, où les fermiers des rons venaient chaque semaine prier les transactions, et l'Etat d'Orange n'est plus, comme la de province nord-américaine du neuvième siècle, une simple terre ciblée.

À côté des innombrables parcs publics qui constituent ornements de la ville, près de vingt cent cinquante étudiants fréquentent les huit facultés, et monuments historiques et des fleurs résidentielles, les zones résidentielles gagnent chaque jour de l'extension. Simultanément, les zones noires se développent, attirant les noirs voisins, dépourvus de ressources économiques adéquates. Des migrants continuent à fuir la rigueur de la ségrégation. Les quartiers noirs, de leur côté, sont protégés par une ceinture de protection britannique de soutien. L'immigration n'est croissante, manœuvres ou mineurs, journaliers agricoles ou d'industries. Hier encore, ville de 100 000 habitants, Bloemfontein compte aujourd'hui plus de 150 000 habitants, pour environ 100 000 Blancs, et il est de plus en plus clair, au moins pour l'étranger, que le problème de couleur n'a été plus très longtemps d'être tenu en lisière par le rôle de la police.

Bésil

Dom Helder Camara et l'opération Espérance

RUI Barbosa, à Recife. Une belle journée et desue abrite, dès le petit matin, une foule silencieuse. C'est le palais de l'opération Espérance. C'est là que travaille Dom Helder, comme on appelle familièrement, au Brésil, l'évêque de Recife.

L'opération Espérance a été lancée par Dom Helder Camara en 1965, lors des grandes inondations qui ont tué des milliers de personnes. Si une inondation est une calamité, dit-il, alors le prêt, dans le Nordeste sous-développé, la calamité est un fait permanent ; une inondation ne fait que révéler une situation de détresse. Il s'agit de mobiliser les populations déshéritées de Recife et des campagnes environnantes en vue de leur faire prendre en charge l'amélioration de leurs conditions sanitaires, de leur cadre de vie et de leur niveau d'instruction et de formation professionnelle.

Agitée par la Sudecra (Superintendance pour le développement du Nordeste) en 1968, reconnue d'utilité publique en 1970, l'opération Espérance a contribué à la création d'innombrables « comités de quartiers », « conseils d'habitants » et « commissions » diverses, qui prennent en charge les tâches d'éducation et de formation professionnelle, les problèmes sanitaires et les petits travaux d'infrastructure, etc. — Ainsi sont nés des « clubs de jeunes », des « cercles d'enseignement ménager », des centres d'approvisionnement, des dispensaires, des canalisations, des campagnes de vaccination. Ainsi la population s'est-elle mobilisée pour obtenir des adductions d'eau, l'installation de l'électricité, des travaux d'assainissement, des transports en commun, etc.

La foule qui, en permanence, empile le palais est là, quant à elle, pour obtenir des bons alimentaires, pour demander un emploi, un logement, pour consulter un médecin ou une assistante sociale.

Les promoteurs de l'opération Espérance s'efforcent de travailler en relation avec les pouvoirs publics dans les domaines de la santé et de l'éducation. Mais le but des uns et des autres n'est pas le même. Les pouvoirs publics souhaitent « intégrer » la population au Brésil développé. Ils luttent contre la misère pour effacer l'ombre qu'elle porte au tableau optimiste d'un Brésil dynamique et à l'économie en pleine expansion.

L'opération Espérance ambitieuse prévoit d'apprendre aux gens à se débarrasser de leur fatalisme et à réagir devant la réalité qu'ils vivent. Dom Helder parle à ce propos, « d'apprentissage de la responsabilité ». Il n'est donc pas étonnant que des réunions se soient tenues, ces dernières années, l'objet de continuelles tracasseries : arrestations de responsables, menaces d'incrimination de toutes sortes, « disparitions » pouvant durer plusieurs mois, comme ce fut le cas pour Antonio Vieira — un des principaux animateurs de l'opération.

Ces difficultés n'ont pas empêché Dom Helder d'étendre l'entreprise à la zone explosive, de la monoculture de la canne à sucre. En mai 1972, l'évêque échoua, au prix d'efforts considérables, une partie d'une exploitation de canne à Itaquari, à une centaine de kilomètres de Recife. Antonio Vieira s'est installé dans le hameau où vivait déjà une dizaine de familles. Des réunions se sont organisées ; les gens y parlaient peu, n'osant pas, non croyant pas pouvoir expliquer leurs problèmes.

Les sessions parlementaires au Cap obligent en effet, six mois par an, les députés de Transvaal, du Natal et de l'Orange à abandonner leur foyer et leurs occupations, ce qui est le fois onéreux et incommode. D'autre part, Pretoria centralise tou-

ni de l'odeur de pourriture qui monte des « faveoles » ou de celle des blessures au soleil, ni des gens qui s'endorment dans la poussière, et que la police militaire — partout présente à Recife — chasse à coups de pied pour qu'ils n'embrassent pas les trottoirs, qu'elle emmène au petit matin s'ils ne se relèvent plus.

Mais il sait aussi que parler aide à déjouer la répression. Et que le moindre geste accompli porte en lui une capacité étonnante de stimulation.

REGINE MELLAC, Professeur à l'ESSESO.

Vous vous destinez aux carrières de la gestion elles vous sont ouvertes en préparant :

- Bac G2
BTS
Aptitude - Probatoire
DEES - Expertise

Téléphoner au : 523.05.41 523.01.98

35, bd de Strasbourg, Paris 10e

L'ETAT libre d'Orange p 44% du blé, 41% du 30% du sorgho sud-af On considère, à juste titre, la comme « le granier à vivres République ». Vingt-cinq millions — toutes blanches — y recensées. Sur leurs horbages semi 12 000 000 de moutons, q présentent environ la tiers de la production nationale, à 1 million bovins. Du sous-sol est extra quart de la production d'« monde occidental » et la d'Hamyon produit, c'est à 4% de tout l'or sud-africain, proximité de la frontière du T) vaal se trouve Sasol-1, qui a plus grande usine mondiale de brication d'essence synthétique.

Participant de plus en plus mise en valeur économique, les l de l'Etat libre d'Orange, déjà q rôle plus nombreux que les Bl s sont progressivement intégrés processus de développement. Le troné blanc, sous la pression faite, augmente de plus en plus gement les salaires, qui restent faibles, comparés à l'étendue profits réalisés. En revanche, descendants des Vorverkers du ciel danlor semblent rester int alignés en ce qui concerne la lege du pouvoir politique. L'un leurs représentants nous a d' « Il y a des Noirs dans l'Etat l. d'Orange, mais ce sont tou gens qui, politiquement et ethniquement, appartiennent aux Etats mers » l'agence du Labor ou Bantoustan (1) du Labour ou Ouequa. Ils ne sont pas que com travailleurs migrants, comme les F lugais ou les Yougoisives, travaillant dans la banlieue p sienne... »

Pour la majorité des Blancs l'Etat d'Orange, to développ séparé semble donc encore dogme. Comme la ségrégation l ciela abolue, qui en est d corollaires. Pourtant, comme le n fait récemment, avec surprise et tification, un communiste à Johannesburg (2), la fête de Bloer fontein fut pour la première fo cette année, ouverte à tout le mon sans distinction de race. Même d l'Etat libre d'Orange, dernier bastio du obscurantisme boer, les aligne de l'horloge du temps commencent à se déformer à tourner dans l sens de l'histoire ?

PHILIPPE DECRANE.

(1) Etats semi-autonomes noirs de la République, promis à l'indépendance puis à l'indépendance. (2) Mary Johnson, dans le Esso Daily Mail du 18 avril 1975.

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

RADIO-TELEVISION

EUROPE 1

Il y a huit mois... suite de l'article précédent...

livre de l'ancien directeur

Siegel s'abandonne au persiflage

Il y a huit mois, le gouvernement reprochait à Europe 1 son « persiflage », ce qui incitait M. Denis Baudouin, président de la Sofrad...

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT-DÉLÉGUÉ

M. Jean-Luc Lagardère en position de challenger

« Il y a huit mois, le gouvernement reprochait à Europe 1 son « persiflage », ce qui incitait M. Denis Baudouin, président de la Sofrad...

« Il y a huit mois, le gouvernement reprochait à Europe 1 son « persiflage », ce qui incitait M. Denis Baudouin, président de la Sofrad...



(Dessin de Bonnat)

veau directeur général fut bientôt abandonné, M. Jean-Luc Lagardère se contentant de s'installer dans le fauteuil et le bureau de M. Siegel.

« LES ATOMISÉS »

Le fantastique en blouse blanche

ÉTENDUS, souriants, les personnages portent des blouses blanches. Et leurs paroles (des chiffres, des ordres échangés dans une langue étrangère) semblent empruntées à un rituel quotidien.

Les vieilles terres

Document reconstitué - J'ouïs par des acteurs et entrecoupés d'entretiens fictifs, les Atomisés, de Gérard Pottou, retraçant, dans le détail, à partir d'informations recueillies auprès des intéressés français et yougoslaves, toutes les étapes du combat, ses recules, ses trébuchements, ses passages incertains, ses aboutissements incertains.

ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Réalisme social-démocrate en Scandinavie

bord d'une voiture de police, deux fils, un jeune, un vieux. Message radio : « vos patrouilles vingt-trois, il y a un véhicule... »

elle est vendue. Je crois, — flânée d'un étraux bonhomme gras, gel, vulgaire. Solitude des rues d'école, des soirées et même des week-ends : « Je sors, mon tapin, je pars, je reviens, je le laisse, il y a du jambon dans le frigidaire... »

journal, pièce de théâtre, musique folklorique, magazine de grand reportage suivi d'un document anglo-saxon sur la dernière guerre mondiale.

Une frontière indistincte

« Il n'y a pas d'air malade », se dit-on, sans ignorer qu'il y a une frontière indistincte...

Il y a eu de la surprise en surprise, qu'il y avait de plus détonnant, notre étonnement même.

On l'ira donc sur les films et on torce sur les documentaires et les magazines.

« Terrorisme bras armé ou peu tondré sur les dangers réels », selon le commentaire final de Gérard Pottou.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

Les films de la semaine

● RADIOSCOPIE. — Tous les jours, France-Inter, 17 h.

Jacques Chancel invite, lundi, à sa « Radioscopie », M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'Immigration; mardi, M. Yves Nayme, président des Jeux olympiques pour handicapés physiques; mercredi, M. Michel Pontalowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur; jeudi, M. Philippe Tesson, directeur du Quotidien de Paris; vendredi, Pierre Cardin.

● LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE SUR LES TROIS CHAINES. — Du 26 juin au 20 juillet.

Fidèle à une tradition de la première chaîne, TF1 assurera la « couverture complète » du Tour de France cycliste qui aura lieu du 26 juin au 20 juillet. La retransmission est directe et en Eurovision des vingt derniers kilomètres de chaque étape (de 15 h. 30 à 16 h. 30) sera suivie (hors Eurovision) par dix minutes d'entretien avec les coureurs après la course. Tous les soirs, à 19 h. 45, TF1 proposera également un résumé filmé de l'étape du jour, commenté par Daniel Fastrat et Bernard Grioux, assistés de Roger Fingon, vainqueur du Tour en 1967.

Sur Antenne 2, le « Spécial Tour de France » quotidien de Robert Chapatte et Jean-Michel Leulliot terminera le journal de 20 heures, avec un résumé filmé et des entretiens. L'arrivée des étapes du 28 juin, du 5 juillet, et tout le parcours des Alpes (du 13 au 16 juillet) seront retransmis en couleur.

FR3 commentera, dans une optique touristique et régionale, les grands moments du Tour au cours du journal télévisé de fin de soirée (22 h. 15). La première semaine (le 28 juin) sera consacrée à Roubaix.

● MAGAZINE : « SOIXANTE MINUTES POUR CONVAINCRE ». — Jeudi 26 juin, TF1, 21 h. 55.

La semaine sera médicale sur TF1, avec une dramatique traitant des méfaits physiologiques de l'estomac, suivie par un

débat sur l'évolution et les malformations de la cellule génétique (mercredi 26), et avec le premier numéro d'un nouveau magazine de J.-M. Lech, E. Vannier, J.-C. Chataud et F. Moreau : « Soixante minutes pour convaincre ». Le professeur Jean-Yves Neveux, trenti-cinq ans, spécialisé en chirurgie cardiaque, disposera d'une heure pour défendre l'idée qu'il fent dire la vérité aux malades.

Le sujet a récemment fait l'objet d'une communication à la Société de thanatologie (Le Monde du 18 juin). Et, selon des sondages préalables effectués par l'IFOP pour TF1, la majorité des Français restent attachés au maintien du secret professionnel en cas de pronostic fatal.

Face à Jean Gorini (qui jouera le rôle du « télespectateur - à - qui - on - ne - la - fait - pas »), l'invité devra surmonter ce handicap en s'aidant de témoignages, de documents, de films. Six sondages effectués dans le courant de l'émission, sur un échantillon de deux mille personnes, vérifieront les répercussions sur l'opinion de sa performance, inspirée - selon les producteurs - des joutes oratoires à la curie romaine : et si Cléon avait connu les sondages...

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (*) figurent dans la rubrique « Écouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encadré. Les lettres (S.) indiquent les programmes de radio diffusés en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2^e et 3^e chaînes. Le signe (●) à l'intérieur des programmes indique des productions sortant de l'édition.

Samedi 21 juin

● CHAÎNE I : TF 1

- 19 h. 45 La vie des animaux : « Les oiseaux », de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Numéro un. Avec Johnny Hallyday, Yves Chiffre, Eddy Mitchell, Richard Anthony, Françoise Hardy, Sylvie Vartan.
21 h. 35 Série : Maîtres et valets. Le Héros d'Elizabeth avec un riche Arménien suscite un nouveau scandale.
22 h. 25 A bout portant : George Zamfir.

● CHAÎNE II (couleur) : A 2

- 17 h. 55 Sport : Coupe Davis (France-Italie).
19 h. 45 Feuilleton : Pilotes de course.

● CHAÎNE III (couleur) : FR 3

- 19 h. 45 Télé-film : « Les Rois mendiants » (N° 3). « Les poisons de la ceurenne », de M. Druon, de l'Académie française; adapté par M. Jullian, Réal. G. Barma, Avec M. Lejeune, G. Béhat, J.-M. Florens.
Des destins tragiques — et comment on voyageait par terre et par mer au Moyen Age, comment on soignait les malades dans les hôpitaux, comment se déroulait un mariage royal, et comment les mysticines préparaient pilules et poisons.
22 h. 20 (●) Jeu : Pièces à conviction

● FRANCE-CULTURE

- 16 h. 20. Le livre d'or : Jeunes interprètes honores; 17 h. 30. Pour mémoire : Les Indes d'Amérique du Nord, par B. Barthe; 19 h. 5. Poésie; 20 h. 15. « Skandalein », de R. Kallisk, avec P. Samli, P. Bollot, N. Borgeaud, F. Giret, Y. Peneau, R. Cogilo, M. Sarriall, R. Brel (réalisation G. Ferrou); 22 h. L. du samedi, de J. Chouquet; 23 h. 30. Poésie avec Desprez.

● FRANCE-MUSIQUE

- 18 h. 30 IS.1. En direct du Studio 107. Récital de Bruno Piatti : « Sonatine » (Rever) ; « Restes sur Jésus », extraits (Weissenberg) ; 19 h. 5. Jazz, et tout vous 20 h. IS.1. Cette année-là, 1915 : « Barcarolle n° 1 mi bémol, opus 106 bis, et nocturne n° 12 en mi bémol, opus 9 » (Fauré), par J.-P. Colard ; « Sonat violoncelle et piano » (Debussy), par A. Moutier et Ch. « Avant-dernières pensées » (Satie), par J. Février ; « The last noader et Rome roman n° 3 » (Ch. Ives) ; 21 h. 4. Populaires roumaines (Bartok), avec O. Ranki. 21 h. 30 (S.). Récital de piano Käte Willich ; « D sonate » (Boulez), « Sonate pour piano » (Auric), « pour piano » (Schubert) ; 22 h. Musique Noire ; 23 h. La musique française au vingtième siècle : En Coeur de Charles Chaynes (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérenades.

Dimanche 22 juin

● CHAÎNE I : TF 1

- 12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (●) Variétés : Le « petit rapporteur », de J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.

● CHAÎNE III (couleur) : FR 3

- 19 h. 5 Série : Cannon. « Mouzique sur la plage ».
20 h. Connaissance : Intermexzo 74 on camping à la ferme ; réal. W. Magnin.
M. et Mme Duplanchon, agriculteurs limousins, ont créé, pour servir de leur isolement, un terrain de camping à la ferme. L'ouvrage ne se limite pas aux barrières du domaine ; ensemble, avec les citoyens, ils découvrent la région, visitent des villages, s'occupent de vieilles histoires.

● FRANCE-CULTURE

- 14 h. 5. « Pôres », de A.-H. Ostrzewski, interprété par les choristes de la « Choeur mélancolique en forme » (Offenbach) et « Pôles » (Offenbach), avec M. Maspié, Orchestre lyrique de Radio-France, direction C. Carrel; 17 h. 30. Rencontre avec... Alexis Weissenberg, par G. Godeau; 18 h. 30. Au non trop; 19 h. 15. Le point de septième jour, magazine de l'actualité parité; 20 h. Poésie ininterrompue, avec Michel Desprez; 20 h. 40. Ateliers de création radiophonique : « Cléon » (Le cinéma de la castration), suivi de Court-Circuit; 23 h. 5. Black end blue, par L. Nielson ; La Hollande jazziste, avec G. Royer, Télé-Musik; 23 h. 30. Poésie ininterrompue.

● FRANCE-MUSIQUE

- 14 h. 5. « Pôres », de A.-H. Ostrzewski, interprété par les choristes de la « Choeur mélancolique en forme » (Offenbach) et « Pôles » (Offenbach), avec M. Maspié, Orchestre lyrique de Radio-France, direction C. Carrel; 17 h. 30. Rencontre avec... Alexis Weissenberg, par G. Godeau; 18 h. 30. Au non trop; 19 h. 15. Le point de septième jour, magazine de l'actualité parité; 20 h. Poésie ininterrompue, avec Michel Desprez; 20 h. 40. Ateliers de création radiophonique : « Cléon » (Le cinéma de la castration), suivi de Court-Circuit; 23 h. 5. Black end blue, par L. Nielson ; La Hollande jazziste, avec G. Royer, Télé-Musik; 23 h. 30. Poésie ininterrompue.

JOE DASSIN très slow... très chaud... L'ÉTÉ INDIEN 45 t - CBS 3404

● CHAÎNE II (couleur) : A 2

- 12 h. 30 Jeu : Le défi.
14 h. 45 L'album de... Michel Reux.
14 h. 5 Monstre Cinéma.
14 h. 50 Le dimanche illustré, avec les invités de P. Tchernoï.
15 h. 20 Série : Ma sorcière bien-aimée. Le nouveau pouvoir de Jean-Pierre...
15 h. 45 Sports : Championnat de France de cyclisme : Steeple-chase à Antenn.
16 h. 45 Film : « Le Voleur du roi », de R. Z. Léonard (1955); avec A. Slyth, Ed. Furdion, D. Niven, G. Sanders.

● CHAÎNE III (couleur) : FR 3

- 19 h. 5 Série : Cannon. « Mouzique sur la plage ».
20 h. Connaissance : Intermexzo 74 on camping à la ferme ; réal. W. Magnin.
M. et Mme Duplanchon, agriculteurs limousins, ont créé, pour servir de leur isolement, un terrain de camping à la ferme. L'ouvrage ne se limite pas aux barrières du domaine ; ensemble, avec les citoyens, ils découvrent la région, visitent des villages, s'occupent de vieilles histoires.

● FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2. Poésie; 7 h. 7. La tenture ouverte; 7 h. 40. Chasseurs de son : « Notre carreau, notre imagination et nos automatismes », avec H. Labort et les enfants de la rue de Valenciennes; 11 h. Regards sur la musique, par H. Barraud; « Arnie à Naxos » (R. Strauss), « Docteur Faustus » (Britten); 12 h. 5. Albums; 12 h. 45. Albums rares. Œuvres de Stravinsky : « La Tenture » (première et deuxième suite d'orchestre); « Scaramouche » (musique de scène); « L'écarter » (scène symphonique pour voix et orchestre), avec G. Jones, soprano; « Deux mélodies pour voix et orchestre », avec G. Nilsson, soprano;

● FRANCE-MUSIQUE

- 7 h. 2. Poésie; 7 h. 7. La tenture ouverte; 7 h. 40. Chasseurs de son : « Notre carreau, notre imagination et nos automatismes », avec H. Labort et les enfants de la rue de Valenciennes; 11 h. Regards sur la musique, par H. Barraud; « Arnie à Naxos » (R. Strauss), « Docteur Faustus » (Britten); 12 h. 5. Albums; 12 h. 45. Albums rares. Œuvres de Stravinsky : « La Tenture » (première et deuxième suite d'orchestre); « Scaramouche » (musique de scène); « L'écarter » (scène symphonique pour voix et orchestre), avec G. Jones, soprano; « Deux mélodies pour voix et orchestre », avec G. Nilsson, soprano;

● FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2. Poésie; 7 h. 7. La tenture ouverte; 7 h. 40. Chasseurs de son : « Notre carreau, notre imagination et nos automatismes », avec H. Labort et les enfants de la rue de Valenciennes; 11 h. Regards sur la musique, par H. Barraud; « Arnie à Naxos » (R. Strauss), « Docteur Faustus » (Britten); 12 h. 5. Albums; 12 h. 45. Albums rares. Œuvres de Stravinsky : « La Tenture » (première et deuxième suite d'orchestre); « Scaramouche » (musique de scène); « L'écarter » (scène symphonique pour voix et orchestre), avec G. Jones, soprano; « Deux mélodies pour voix et orchestre », avec G. Nilsson, soprano;

● FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2. Poésie; 7 h. 7. La tenture ouverte; 7 h. 40. Chasseurs de son : « Notre carreau, notre imagination et nos automatismes », avec H. Labort et les enfants de la rue de Valenciennes; 11 h. Regards sur la musique, par H. Barraud; « Arnie à Naxos » (R. Strauss), « Docteur Faustus » (Britten); 12 h. 5. Albums; 12 h. 45. Albums rares. Œuvres de Stravinsky : « La Tenture » (première et deuxième suite d'orchestre); « Scaramouche » (musique de scène); « L'écarter » (scène symphonique pour voix et orchestre), avec G. Jones, soprano; « Deux mélodies pour voix et orchestre », avec G. Nilsson, soprano;

M. Siegel s'abandonne au persiflage

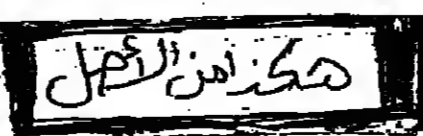
(Suite de la page 11.)

En feuilletant le livre des souvenirs, on se rappelle les grands moments de radio que l'en doit à Europe : le rassemblement de plusieurs centaines de milliers de jeunes le 20 juin 1953 place de la Nation autour des bréteaux où défilent les premiers chanteurs « yéyés » ; l'annonce du limogeage de Krouchtchev cinq heures avant que Moscou lâche la nouvelle ; le grand débat « Mendès France-Debré de la campagne présidentielle de 1955, match prévu pour une heure trente et qui, trois soirs de suite et pendant huit heures, verra la France en haleine... Et les reportages de Julien Besançon pendant la guerre de six jours... Radio-barricades » en mai 1968, Hassan II s'adressant lui-même au micro pour confirmer qu'il est vivant et a bien échappé à l'attentat de Skirat. Siegel et son équipe ont inventé « Bonjour monsieur le maire », avec Pierre Bonte, la première « opération-estimation » des soirs d'élection, les premiers débats d'hommes politiques, puis d'écouteurs, en multiplex, les éditeurs parés que Claude Terrien, aujourd'hui disparu, fut le premier à tenter, le « matrasage » des chanteurs auquel croyaient Lucien Merissa, qui n'est plus là non plus, et Daniel Filipacchi. Même les incidents, les nom-

M. Siegel s'abandonne au persiflage

breux accrochages avec la pouvoir au avec te candidat au élections, les erreurs et les cas de conscience-bien ou mal surmenés, deviennent faits d'armes et d'épées. Etre le premier, battre la concurrence, imposer son image de marque, gagner des points à l'indica d'écoute : à quel bon, n'est-ce pas une lutte inutile, se demande parfois Siegel ? C'est bien là en effet le fond du problème. L'argent ? Certes, le directeur général d'Europe 1 ne fut et n'est pas à plaindre, encore que ses efforts, son travail et celui des journalistes de la station, eient servi d'abord à enrichir financiers et publicitaires. La notoriété ? Ma foi, ce n'est pas désagréable et comment ne pas ressentir une certaine ivresse hollywoodienne quand on manipule tant de gens célèbres comme autant de pions sur son échiquier. Le public ? Si curieux que celle puisse paraître, c'est bien lui qui constitue l'équation véritable. C'est la présence silencieuse de la foule immense et anonyme qui explique clairement l'acharnement, le pesant professionnelle, la fureur de distordre, de séduire, d'attirer, de convaincre qui habite les hommes du micro. Aux problèmes de fond que posent l'information, la communication d'aujourd'hui et de demain, Maurice Siegel consacre quelques pages ex-

* Vingt ans, ça suffit ! Dans coédition d'Europe n° 1, par Maurice Siegel. Prix. 315 F. 32 7.



RADIO-TELEVISION

Lundi 23 juin

- CHAINE I : TF 1
2 h. 30 Variétés : Midi première.
4 h. 30 Séries : Les échisseurs du ciel.
8 h. 20 La fil des jours.
10 h. 45 Pour les petits : Chapi-Chapo.

- 18 h. 30 Pour les petits : Le palmier des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Pilote de courses.

- FRANCE-CULTURE
7 h. Matinales, par C. Dupont.
7 h. Les chemins de la connaissance : Civilisation du cheval.
8 h. 30. L'Armée des ombres.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. Petites pages musicales : 7 h. 40 (S.), Actualité du disque.
8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine.

Mardi 24 juin

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmier des enfants.

- CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 40 Tribune libre : Club pour le nouveau contrat social.

- FRANCE-CULTURE
7 h. Matinales.
7 h. Les chemins de la connaissance : Chevalier du cheval.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. Petites pages musicales : 7 h. 40 (S.), Actualité du disque.

MÉTÉOROLOGIE
FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
FRANCE-INTER (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

Mercredi 25 juin

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmier des enfants.

- CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.

- FRANCE-CULTURE
7 h. Matinales.
7 h. Les chemins de la connaissance : Civilisation du cheval.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. Petites pages musicales : 7 h. 40 (S.), Actualité du disque.

Jeudi 26 juin

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmier des enfants.

- CHAINE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Madame de...
19 h. 40 Tribune libre : Le parti socialiste.

- FRANCE-CULTURE
7 h. Matinales.
7 h. Les chemins de la connaissance : Civilisation du cheval.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. Petites pages musicales : 7 h. 40 (S.), Actualité du disque.

Les télévisions francophones

Table listing various French-speaking television channels and their programming schedules, including France-Culture, France-Musique, and various regional channels like Suisse Romande and Belgique.

LA GÉOGRAPHIE par Maurice Le Lannou

IDEES

LE STYLE DES GÉOGRAPHES

ES géographes s'en plaignent, et parfois s'en indignent : leurs ouvrages sortent malade...

psychologies populaires... Il y a aussi cette trop fameuse « motivation » qui remplace la cause, le motif, la suggestion...

ce mauvais style, pour justifier plus complètement mon inquiétude. Ils sortent eux aussi d'une thèse de géographie, mais comme on les devine inspirés par quelque impérieux commentaire d'une liste statistique...

d'être utilisés comme tel et sans compromission. La rédaction est simple et claire, point du tout jargonnant. Bref, l'ouvrage, que je recommande pour sa substance aux lecteurs curieux des choses de la mer, ou soucieux de savoir comment collaborent ou rivalisent aujourd'hui océans et continents...

tout, puisque l'on projette de réunir Dunkerque à Calais dans un même ensemble portuaire, et que ce « Cadunor » s'étendrait sur une trentaine de kilomètres. Que dire aussi de Gênes, déjà très étiré vers l'ouest, par Mulino et Voltri, et que l'on songe à pousser plus loin encore, jusqu'à Vado-Ligure, au-delà de Savone ?

Langues, revues, colloques

Le français, langue sans frontières. Synthèse des trois promesses bilingues de la langue française, communications de la quatrième...

qu'intéresse l'avenir du français au Québec ; utile à tous ceux qui préparent la problématique de l'enseignement du français en France ; qui plus est, un modèle d'enquête journalistique, solide, vibrant, passionnée...

à Rencontre et Réalités franco-italiennes, 10, rue Clément-Marot, 75008 Paris. Ecrire pour être lu, de Sven Sanderichin, prouve le mouvement en marchant. Plaisant, alerte, stimulant, ce petit livre (102 pages) se lit d'une traite et se relit avec profit...

Portrait

Éditeur à dix-huit ans

MARC MINOUSTCHINE a dix-huit ans. S'il rate le baccalauréat, série philosophie, il n'en fera pas un drame ; il a une autre corde à son arc, une vraie passion, un métier. Éditeur depuis l'âge de quinze ans, Marc a franchi cette année une étape décisive dans l'évolution de la maison qu'il a créée et qui porte son nom : il a abandonné le secteur de la presse pour se consacrer aux albums de bandes dessinées...

J'ai même MORU UN CONTREMAITRE.



vivre ou une religion. Le résultat, pour l'instant, ce sont ces quatre albums, tous tirés à trois mille exemplaires, sauf un qui en est déjà au sixième mille. Aucun de ces ouvrages n'est à proprement parler un chef-d'œuvre, mais les amateurs de B.D. seront heureux de disposer d'un album représentant la première bande publiée dans Pâte par F.Murr : « Au loup ! ». Ce dessinateur de vingt-huit ans a devant lui une carrière assurée. Il devra se souvenir — lorsqu'il sera riche et glorieux — que son premier album a été publié par le plus petit et le plus jeune éditeur de bandes dessinées.

hèse

« La plus haute des solitudes »

LS traversent nos vies comme des fantômes. Le malheur pourrait se lire sur leurs visages. Mais on ne prend ni le nps ni le peine de les apercevoir. Pendant trois ans, Tahar Ben Jelloun a écouté de ces travailleurs immigrés dans le centre médecine psychosomatique, où intervient comme psychothérapeute.

dans un processus d'autodestruction. La lente mutation qui se produisait au secret de leur esprit a entraîné leur impuissance sexuelle. En prenant l'initiative de se nier, de laisser mourir leurs désirs, ces hommes ont protesté à leur manière contre le sort qui leur était fait, d'exclusion qu'ils subissent. Ils ont ouvert le spectacle silencieux de notre société.

Tahar Ben Jelloun s'est impliqué lui-même dans cette expérience. Il ne revendique pas l'objectivité. « Comment poser, dit-il, un regard scientifique et froid sur quelque chose qui est soi-même, qui dort au même ? Il ne se cache pas d'avoir été ébranlé, remué, atteint. Que pouvait-il faire ? Les écouter, leur parler. En ensuite ? Aucune thérapeutique ne saurait les guérir, selon l'auteur. Leur maladie est politique, au sens le plus riche du terme. On ne peut la séparer de leur aliénation quotidienne.

Les travailleurs au château

(Suite de la page 9.)

Avec eux avec des créateurs de renom qui viendront animer des stages d'une semaine l'an prochain, Marc Chevaller veut aussi faire de CREAR un carrefour de recherches sur l'art et ses rapports avec le milieu social. « Ne pas se fier. Sans cette recherche, nous faisons du patronage. »

Le prix d'une H.L.M.

Cette détermination est bien la caractéristique de l'équipe de l'INTEFACT, qui, depuis plusieurs années, a décidé de dépasser le boy-scoutisme des milieux traditionnels de l'éducation populaire. Sans renier ses principes, ni ses objectifs, mais en essayant de « voir grand ».

soit environ 1400 francs le metre carré, et le prix d'une H.L.M. non meublée. Ce tour de force n'a pu être réalisé qu'en associant étroitement à l'aménagement de CREAR les entreprises — qui ont accepté de réduire leur marge bénéficiaire, — en négociant des réductions importantes sur les matériaux, en bénéficiant de milliers d'heures de travail bénévole.

Dans ces conditions, avec des subventions de l'Etat (30 %) et de la Caisse nationale d'allocations familiales (25 %), la partie devenait jouable. Car l'ancien état d'offrir des stages à des prix accessibles, sans compter, cette fois, sur des subventions publiques de fonctionnement. La semaine complète en atelier à 480 francs, c'est la moitié du prix de revient. Les comptables de CREAR ne s'y retrouvent qu'en se « retranchant » sur l'hôtellerie des week-ends, pour les séminaires et les stages de groupes.

Cet équilibre est sans doute précaire, et le risque est grand de faire de CREAR une sorte « d'usine à stagiaires ». La collaboration entre les artistes et les gestionnaires n'est pas toujours sans problème. Ceux-ci ont besoin de : souplesse, de disponibilité ; ceux-ci veulent des plannings bien établis et des horaires fixes.

CREAR a grandi trop vite. Pour continuer son succès, il aura certes besoin d'asseoir la réputation de son hôtellerie (courtoisie de l'accueil, qualité de la table), mais aussi, et surtout, de faire triompher sans cesse l'enthousiasme sur la bureaucratie.

YVES AGNÈS.

B.T.S. (Brevet de Technicien Supérieur) advertisement for a technical school. Includes contact information for the school and a FAX logo.

BRUNO FRAPPAT. Editions Marc Minoustchine, 5, rue des Chantiers, 75005 Paris. Tél. : 236-26-94. Tous les albums sont vendus au prix de 15 F, sauf celui de White Spirit : 10 F.

SOCIÉTÉ

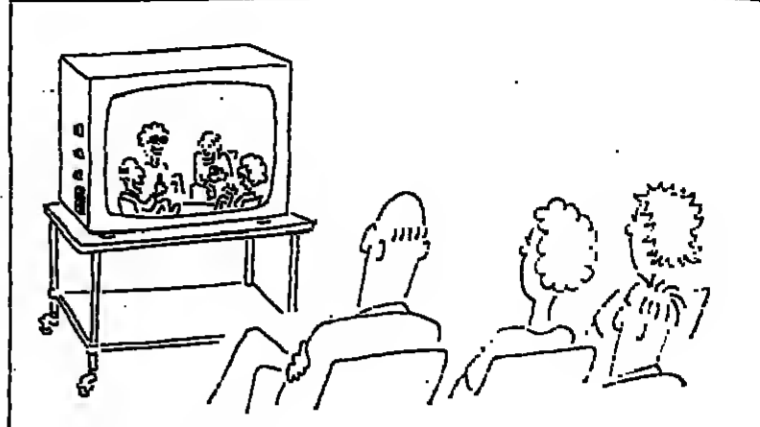
Métiers

Il n'y a plus de forgeron à Rauville-la-Bigot

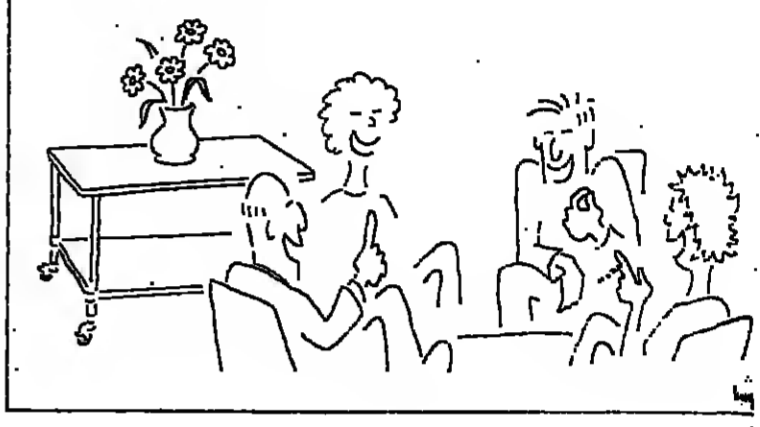
RAUVILLE-LA-BIGOT, dans la Manche. Une bourgade comme tant d'autres. Une rue principale qui s'étire d'un bout à l'autre de la commune. Une mairie et une école qui se confondent. Une église qui se remarque à peine. Quelques commerces. Et tout là-bas, à l'extrémité de la route qui relie Cherbourg à Bricquebec, une forge. C'est là qu'habite M. René Durel, « Obélix » comme l'appellent les jeunes du village qui l'imposante stature du forgeron impressionne.

vous avez devant les yeux. Elle n'a pratiquement pas changé depuis. C'est du vieux, mais c'est encore solide. Ça défie les ans. Le grand soufflet qui vous cogne la casquette d'époque lui cause. Un antiquaire m'en a proposé une petite fortune. J'ai refusé son offre : un bon ouvrier ne vend pas ses outils. Mais il s'en sépare quand même un jour, à regret ; lorsqu'il prend sa retraite. Ce que vient de faire le forgeron de Rauville-la-Bigot, à soixante-cinq ans, le jour même de son anniversaire.

AVANT...



...APRÈS



Dessins de KONK

Photographie

Regards sur un exil en Seine Saint-Denis

CENT photographes de Claude Raimond-Ditoyon dévoilent le monde. Déjà, rien que par le refus du sensationnel, de tout bluff racoleur, cette originalité mérite d'être mise en évidence. Des immigrants de la banlieue parisienne ont été saisis sans surprise dans leur vie de tous les jours. Mais quel pourrait répondre, c'est sensiblement le même visage que celle des autres travailleurs. Qui serait le même, au moins du point de vue professionnel, sans le regard fier, le regard de photographe, désormais devenu le nôtre, qui a capté justement ce qui différencie deux œuvres rivées à la même chaîne. Chez l'un, sur son visage, se lit avec des nuances diverses un sentiment d'absence. Parce que son regard à lui, même s'il lui arrive parfois d'être tourné vers l'objectif, est dirigé vers un autre monde, vers un autre horizon.

Les vrais reporters ne minimiseront pas ces difficultés — à se faire ouvrir les usines, les chantiers, les centres d'accueil, les hôpitaux, etc., c'est en quelque sorte pour faire ressentir l'isolement, la discrimination — en ne parle même pas de xénophobie, le racisme existe partout de façon endémique — qu'eux seuls souvent perçoivent, des immigrants dont le pays d'origine n'est pas, ici, à être exprimé spécifiquement. Même quand il s'agit d'un enterrement au cimetière franco-musulman de Bobigny, poignant dans sa simplicité, en l'honneur de la nationalité des participants à la cérémonie. En revanche, Raimond-Ditoyon a limité son rayon d'action à la Seine-Saint-Denis parce que pour 12% de la population de ce département est composée de travailleurs étrangers.

Gargan et l'usine d'incinération des ordures ménagères de Montfermeil, à l'entreprise Christofle, qui emploie 87% de main-d'œuvre étrangère, et à l'entreprise 33 Export de Drancy... Les voici enfin dans ce qu'on pourrait appeler leur vie publique. Se pressant devant les guichets de la cité administrative de Bobigny, de la mairie d'Epinay, de l'agence nationale pour l'emploi de Montreuil, à l'hôpital intercommunal de Montreuil, qu'il a fourni à lui seul dix des images exposées ; salles d'attente, de consultation ; une vue particulièrement émouvante est celle d'une femme qui a tenu à accompagner sa jeune compatriote venue se faire examiner, pour le rassurer. Au marché. Dans une rue de Saint-Denis où se déroule une manifestation contre le racisme. Dans les réunions syndicales. A l'école. Dans une classe d'alphabétisation où un adulte africain demeure méditatif, soucieux peut-être à cause de l'effort qui lui est imposé.

BONNES FEUILLES

« LE MINISTÈRE DE L'IMPOSSIBLE », de Robert Poujad

Les éditions Calmann-Lévy vont publier, dans la collection « Questions d'actualité », un livre de M. Robert Poujad dans lequel le premier des ministres français de l'environnement dresse un bilan de son action. (Le livre paraîtra fin juin.) Créé en janvier 1971 dans le gouvernement de M. Chaban-Delmas, le ministère de la protection de la nature et de l'environnement constitue une innovation dans la structure du gouvernement et, comme le dit son titulaire, une surprise dans l'administration. M. Poujad, ancien secrétaire général de l'U.D.R. depuis de la Côte-d'Or et maire de Dijon, en est la charge jusqu'en mars 1972. Tâche difficile puisqu'il s'agissait en somme

de créer et de faire vivre « ce ministère de l'impossible ». Tel est d'ailleurs le titre du livre dans lequel l'auteur raconte les batailles qu'il a menées pour imposer et les premières victoires qu'il a remportées contre les intérêts, les préjugés et les habitudes. Dans le dernier chapitre, dont on lira ci-dessous des extraits, M. Poujad, après avoir rappelé comment la protection de la nature et de l'environnement doit s'appuyer sur une « autre » de la croissance, pose cette question fondamentale : une telle action a-t-elle quelques chances de réussir dans une société libérale ?

Université

Les sujets du bac

Au lendemain des épreuves de philosophie du baccalauréat, la chronique de Claude Vincent le 18 juin en matin à « Radio-France », était consacrée aux sujets du bac. Voici le texte de cette chronique :

L'UNE des rares choses qui consolent de ne plus avoir dix-huit ans, c'est de ne voir plus passer le baccalauréat. En lisant les sujets de philosophie que les candidats bacheliers ont dû traiter hier, j'ai éprouvé un sentiment de compassion pour les malheureux qui ont disserté sur ces questions vides, faussement ingénieuses, franchement désuètes et hors de toute réalité. Les plus à plaindre sont ceux qui ont inventé ces sujets : si vraiment ils expriment ce qu'on entend d'un lycéen à la fin de ses études secondaires, c'est à désespérer. Je vous en fais juge en vous citant trois des sujets : « Est-il légitime de reprocher à un homme d'être théoricien ? » « Est-ce être raisonnable que savoir raisonner ? » Et j'ai gardé le meilleur pour la fin : « passionné mérite-t-il d'être plaint ? » Voilà à quel il faut savoir répondre pour prétendre aux études supérieures. Il faut non pas avoir une opinion sur la question de savoir si le passionné mérite d'être plaint mais s'arranger pour balancer astucieusement le pour et le contre avant de conclure prudemment que ce n'est pas si simple et que ça dépend des cas. C'est exactement le genre de questions qui fait les délices des concours académiques depuis deux ou trois cents ans, question qui n'a ni queue ni tête, qui fait appel à des sentiments et à des raisonnements convenus et qui n'a pas la moindre chance d'éveiller

Humour

La grève des écrivains

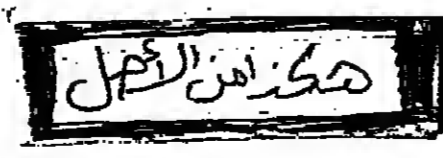
IMPRESSIONNÉS par les revendications des prostituées, un peu jaloux de l'intérêt que le presse leur porte, les écrivains se sont demandé : « Pourquoi pas nous ? » N'ont-ils pas, eux aussi, quelque raison de se plaindre de la société ? Tenu par fustistes par leur concept, pour mériter par leur effort, pour paraître par le moitié de la population (ce Français sur deux qui n'achète jamais de livres), les gens de lettres doivent sortir de leur léthargie. Oui, mais comment ? L'un brêle son œuvre sur le trottoir, l'autre refuse de payer les allocations familiales ou refuse de payer un huissier pour lui servir ses meubles, un troisième se résout à écrire, à la craie, un feuilleton sur le sol du métro. Les passants sourient et s'éloignent, comme si de rien n'était. Et, faute de posséder le physique de l'emploi, la plupart des « marchands de

Une équipe de pionniers

Persuadé de la nécessité du développement, le n'admettrait jamais qu'on le considère comme une fatalité. A cet égard, le vingtième siècle insulte au génie humain. Il crée dans la passivité politique. Je ne cessais jamais de croire que « l'ère de l'histoire » est la volonté », comme nous le disait l'auteur de l'Espoir quand nous avions vingt ans. Trop de gens sont aujourd'hui ballottés entre la nostalgie du passé et la crainte de l'avenir, et j'ai souvent trouvé désirable que l'on confonde cette double hantise avec la lutte pour l'environnement. A la fin de ses

Sans bouleversement

Et cependant, dans notre pays comme ailleurs, les gens sentent confusément, que seraient possibles, sans d'immenses sacrifices sans un bouleversement des sociétés et des régimes, des améliorations sensibles du mode de vie et du cadre de vie. « Changer la vie », ces améliorations le permettraient dans une large mesure. « Il ne s'agit pas de retener les avantages particuliers que l'inégalité des conditions procure aux hommes, mais d'assurer les biens nouveaux que l'égalité peut leur offrir. » Ce n'est pas un révolutionnaire qui parle ainsi, c'est Tocqueville. Mais il donnait sans s'en douter une excellente définition d'une politique exigeante de l'environnement. Il serait tout de même surprenant qu'en cette fin de siècle, où la conquête de l'espace nous a conduits à franchir toutes les frontières de ce qu'une humanité déjà lassée croyait possible, n'apparaissent comme impossible que l'amélioration de notre cadre de vie, la protection des biens naturels, ou, pour penser un peu plus gravement (et, je le crains, inutilement), que la sauvegarde de notre terre ?



PRESSE

Après le « sit-in » aux Champs-Élysées

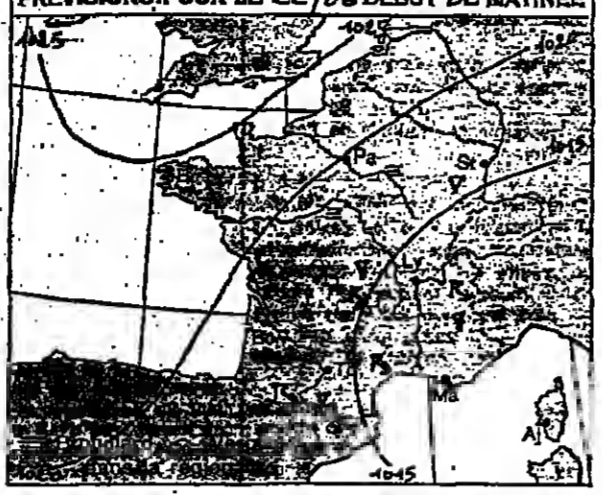
NEGOCIATIONS POUR « LE RISIEN LIBRE » NE SONT JOURS PAS AMORCEES

quelque trois cents ouvriers du « sit-in »... M. Amoury... négociations pour « le risien libre »...

SITUATION LE 22 JUIN 1975 A 0 h.G.M.T.



PREVISIONS POUR LE 22/06 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps au cours de la journée...

Températures relevées à l'étranger... Amsterdam, 22 et 13 degrés...

Visites, conférences

LUNDI 22 JUIN... Visites guidées et promenade... Musée de la Céramique de Sèvres...

Action sociale

LE SMIC POUR LES PERSONNES AGÉES A PARIS... Le Conseil de Paris a adopté, le 20 juin...

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-9 and letters.

Mots croisés

Solution du problème n° 1181... Horizontalement: 1. Ebullition; Nuit; II. Arles; Réal; III. Bi; Mercl; Epais; IV. Asile; Ho; Ene; V. To; Envisse; VI. Eras; Er; VII. Hymnes; A. P; VIII. Ur; Vico; A; IX. Kéris; Maxelle; X. Pur; Anglo; Vuo; XI. Ré; Reérés; Mera; XII. Etain; Decrière; XIII. Patis; Sienna; XIV. Stribour; Sou; XV. Sices; Crépus; US.

ORRESPONDANCE

Mise au point... un inspecteur du travail... nous recevons de M. J. Santet, inspecteur du travail...

BIBLIOGRAPHIE

« Dans la collection « Que sais-je ? », les Presses universitaires de France ont confié à Roger La Ferté et à Jacques Caporivoli le soin d'écrire l'histoire des mots croisés en France et dans le monde...

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

On nous prie d'annoncer le décès de la Baronne WAUTHIER, née Magdeleine, Thomas Van Bomberghen, survenu le 17 juin...

Naissances

Mme Emmanuel Thiablin est heureuse d'annoncer la naissance de son septième enfant...

Marriages

M. et Mme Frits Cassing, M. et Mme Gérard Blanchère, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants...

Décès

Mme Pierre Desprats, née Marie Barbut, M. et Mme S.E.C. Landick, M. et Mme Jean Barbut...

Anniversaires

Bénédictine BLETON, entrée dans son sixième le 26 juin 1975, à l'âge de vingt-six ans...

Avis de concours

La Direction générale des Impôts organise, les 19 et 20 novembre prochain, un concours pour l'embauche de contrôleurs stagiaires des impôts...

Communications diverses

Le 24 juin prochain, le capitaine et Fred à présenter à la presse et à la presse à l'ouvrage « Bataillon Viollette », consacré aux maquis de Dordogne-Nord...

Soutenances de thèses

Lundi 23 juin, à 14 heures, université de Bordeaux, amphithéâtre Turpin, M. Gouillard: « Études sur la vie religieuse à Byzance »...

VILLES JUMELÉES

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.C.R.A.P.) vous prie de participer à propos du jumelage de Nice avec Le Cap (le Monde du 6 juin)...

VENTES

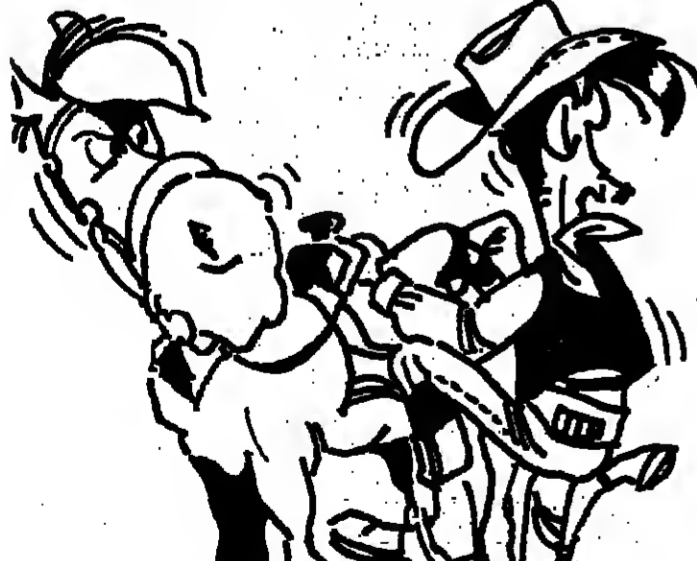
S. 1 - Meubles, objets d'art XVIIIe, Porcelaines, faïences, MM. Lacoste, M. Adier, Picard, Tajan...

EXPOSITION

Hôtel George-V - 14-18 h. et 21-23 h. de 0 N A I S S E grecques, romaines, galloises, françaises, étrangères...

VENTE A AUTUN (71400)

Hôtel des Ventes, tél. (85) 52-01-03 DIMANCHE 23 JUIN 1975 à 14 h. Vente aux enchères de meubles, objets d'art, bijoux, tapisseries, tableaux, livres, etc.



Advertisement for 'Lucky Luke' comic book series, published in 'L'Observateur' magazine. Text: 'DANS L'OBSERVATEUR A PARTIR DU 23 JUIN en couleur! LUCKY LUKE LA GUERISON DES DALTON EN AVANT-PRÉMIÈRE, LA PUBLICATION INTÉGRALE D'UNE BANDE DESSINÉE'.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA PRÉPARATION DU VII^e PLAN

Batailles budgétaires sur la voie d'eau

Le gouvernement va-t-il décider, pour le VII^e Plan, de mettre l'accent sur les voies d'eau, les « mal-aimées », les « oubliées » des moyens de transport. Va-t-on, pour lancer les travaux de franchissement des seuils de Bourgogne ou de l'Arzonne, ne prendre en compte que la rentabilité immédiate (et par conséquent faible) d'investissements très coûteux ?

Alors que les programmes de modernisation du rail, de l'aviation et des navires marchands semblent assez clairs, pour les rivières et les canaux, en revanche, le brouillard qui se perpétue fâcheusement depuis des années ne semble pas prêt de se lever.

« Nous devons prendre en compte les avantages du transport par voie d'eau qui, s'il est effectué par grands convois poussés, consomme moins d'énergie que les autres modes de transport », a déclaré le jeudi 19 juin M. Robert Galley, ministre de l'équipement à l'occasion du cinquième anniversaire du port autonome de Paris. « Nous n'oublions pas non plus l'apport essentiel de la voie d'eau à l'aménagement du territoire et la réduction des nuisances qui découlent de son usage. Il faut également tenir compte du rôle indispensable de la profession artisanale car de nombreux transports, en raison de leur nature, ne peuvent constituer de grandes cargaisons. »

A propos d'choix difficiles qui devront bien être faits pour les voies navigables au VII^e Plan, le ministre a rappelé qu'il fallait d'abord continuer d'améliorer des vallées « sur le Rhin, le Moselle, le canal Dunkerque-Valenciennes, le Seine et la Rhône, et relancer ce fleuve aux darses de Fos ce qui suppose la construction d'une nouvelle écluse à Port-Saint-Louis. En même temps un effort devra être fait pour rénover les petits canaux et améliorer les « conditions de vie souvent misérables des éclusiers. »

« On restera-t-il alors dans les budgets pour les travaux coûteux de franchissement des seuils ? M. Galley est resté très évasif sur ce point : « Il faut faire un choix net, et si nous décidons de franchir un seuil de bout en bout, nous devons prévoir la mise en place des moyens nécessaires pour mener l'opération à son terme dans un délai raisonnable. Rien ne serait plus à mon sens, que de s'engager dans une opération aussi

importante qu'un franchissement de seuil sans être décidé à la mener à bien rapidement. »

Rhin-Rhône, Seine-Nord ou Seine-Est en priorité ? De toute façon, a indiqué M. Galley, « nous ne pouvons tout faire à la fois, et il faudra que les régions comprennent qu'elles doivent mettre le main à la poche. »

Pour sa part, l'Association pour l'étude des liaisons fluviales Seine-Est, que préside M. Jacques Fichet, membre du Conseil économique et social, a regretté « les pressions qui s'exercent dans le but de faire décider la réalisation en toute priorité du franchissement du seuil entre le Rhin et la Seine, alors que l'aménagement des vallées décidées aux V^e et VI^e Plans est loin d'avoir été réalisé, et singulièrement celui de la vallée de l'Alsace entre Compiègne et Reims. »

Selon l'Association, une telle politique serait de terminer la canalisation de l'Alsace, dont la rentabilité est assurée (son coût est évalué à 910 millions de francs contre 5,6 milliards de francs pour Rhin-Rhône), puis de passer aux franchissements des seuils. « C'est-à-dire ne peut être décidé au coup par coup. De telles opérations nécessitent la définition d'une politique globale des infrastructures fluviales, assortie d'un plan de financement étalé sur quinze ans. »

Au moment où le régime financier doit être pour tous une règle de conduite, la grande famille de la voie d'eau, qui lieu de « l'urgence », ne devrait-elle pas « s'arrêter » les caudex pour contrôler les autres puissances « lobbies » et convaincre, enfin (car c'est lui qui décide), le chef de l'Etat ?

FRANÇOIS GROSCHARD.

Des Français sont prêts à payer pour des vacances plus propre

Quatre estivants sur dix sont prêts à payer leurs vacances un peu plus cher (10 à 50 F de plus par famille) pour que la propreté des plages soit améliorée. Telle est l'une des conclusions encourageantes de l'enquête menée l'été dernier par le ministère de la qualité de la vie.

A la question « Y a-t-il quelques choses qui vous gênent sur cette plage ? », 64 % des interrogés ont répondu : « L'absence d'équipement sanitaire. » Voilà qui rend d'autant plus urgente l'application de la circulaire de mai 1974 obligeant toutes les stations classées à équiper leurs plages de postes d'eau, urinoirs et cabinets d'aisance à propre et gratuits.

59 % des estivants soumis à l'enquête ont répondu que ce qui les gênait le plus, c'étaient les déchets laissés par les autres baigneurs ; 32 % des déchets baignés par les enfants. L'absence de poubelles sur les plages. Là encore, la circulaire de mai 1974 oblige les stations classées à disposer des récipients tous les 100 mètres et à ramasser périodiquement tous les déchets, y compris ceux qu'apportent la mer. Elles y seront encouragées à nouer ces étés par la campagne « Vacances propres », menée par l'Association Progrès et Environnement. Un bel exemple d'activités mécat. Depuis cinq ans, une équipe de cinquantaine bénévoles fabrique, utilisant un distributeur des emballages (bouteilles de verre et de plastique, boîtes de carton) offrent aux municipalités du littoral des supports métalliques, des sacs poubelles et des ardoises « Vacances propres ».

Ces matériels ont compris que bouteilles vides et papiers gras portant leurs marques constituent une redoutable contre-publicité. Pour encourager les écoles du bord de mer à les faire fabriquer, ils ont dépensé près de 3 millions de francs en cinq ans. La première année, tout le matériel est gratuit. La seconde, la commune se réapprovisionne en sacs plastique à ses frais.

Constata-t-on également : les municipalités qui tiennent une fois du système n'y renouent plus jamais. Aussi leur nombre croît-il d'année en année. Elles étaient dix-huit en 1971 ; elles seront cent quarante deux cet été. On estime que deux mois 100 000 tonnes de déchets seront évacués dans les sacs ou vacances propres à puis mis en décharge ou incinérés. Ce nettoyage serait plus heureux si les sociétés qui s'occupent parvenaient à récupérer les matières premières qui sont ainsi détruites. On y viendra peut-être un jour.

En attendant, les localités de bord de mer ont un autre chat à fouetter : le moult qui déferle sur les plages. C'est l'une des nuisances majeures dénoncées par les enquêteurs de l'été dernier. Sur ce point, hélas, l'effet des conventions internationales est fort long à se faire sentir. Une bonne nouvelle tout de même en cas de marée noire. Désormais tous les pétroliers touchant un port français doivent avoir une assurance couvrant les dégâts que leur cargaison pourrait causer à nos plages. Si la saison est gâchée par une catastrophe du type Torrey Canyon, ceux qui vivent de la mer pourront au moins se faire dédommager.

L'enquête du ministère de la qualité de la vie révèle encore que les départements dans lesquels les estivants déclarent subir le plus de nuisances sont ceux de la Côte d'Azur.

Une station à Marseille ? L'enquête du ministère de la qualité de la vie révèle encore que les départements dans lesquels les estivants déclarent subir le plus de nuisances sont ceux de la Côte d'Azur.

Près de seize mille personnes ont répondu au questionnaire qui leur était soumis sur le thème « Les vacances et la pollution ». Malgré les réserves que peut inspirer cette investigation (elle n'a touché que six départements côtiers et n'a porté sur un échantillon représentatif), la

quantité, la qualité et la cohérence des réponses donnent sans doute une idée assez juste de l'opinion des Français sur le sujet. Et par conséquent sur les mesures à prendre en priorité pour satisfaire un droit nouveau, le droit à la propreté des rivages et baignades.

des interrogés se disent disposés à payer pour avoir un sable maculé et des baignades exemptes de germes. Mais comment utiliser ce bon vouloir ? Les Français payent déjà une redevance d'assainissement. Celle-ci pour être réaménagée ou pour payer leur électricité et leur eau chaude. On peut imaginer aussi les communes les plus « propres » faire payer un peu plus les chambres d'hôtel et places camping.

En tout cas, M. Jarrot va multiplier à ses côtés et par ailleurs à M. Pointon, est le tuteur des collectivités locales, les résultats de son enquête. C'est la première fois que les Français ont pu voter pour l'améliorer cet été. Les estivants consommateurs ont enfin la parole. A eux d'en profiter.

MARC AMBROISE-RENDI

Faits et projets

Circulation

● TROIS NOUVELLES SECTIONS D'AUTOROUTE. — Trois sections d'autoroute seront prochainement ouvertes à la circulation. Elles s'agit : à partir du 23 juin de la section Bandol-Toulon de l'autoroute Châteaufort-Le Rouge-Aubagne-Toulon (N 52) ; à partir du 28 juin de la section Saint-Félix-Anney Sud de l'autoroute Grenoble - Saint-Jean-de-Luz (A 10) ; à partir du 24 juillet de la section Verdun-Est-Arboué de l'autoroute de l'Est (A 4).

● PARIS - HENDAYE AVEC MOINS D'ENCOMBREMENTS. — Grâce à la mise en service, le 25 juin prochain, de quatre itinéraires de déstassement et de deux itinéraires bis autour de la Nationale 10, la circulation sur cette route traditionnelle entre Paris et Hendaye doit être allégée et quatre obstacles importants éliminés à Menthezon, Ruffec, Bordeaux et Saint-Jean-de-Luz.

une signalisation spéciale qui a reçu le nom de « Océan Atlantique »

Région parisienne

MILLE SIX CENTS ÉLUS AUTOUR DU SCHEMA

M. Maurice Dooblet, préfet de la région parisienne, a invité parlementaires, les conseillers généraux et les maires de région à débattre, le 5 juillet l'hôtel P.M.M.-Saint-Jacques, la mise à jour du schéma directeur d'aménagement et d'occupation du territoire régional.

Environ seize cents élus participeront à cette manifestation qui donnera en préface l'occasion de commenter les propositions de l'administration et celles d'assemblées régionales. Les élus auront la possibilité de peser toute question sur les éventuelles propositions par le schéma.

Transports

● LA TT LINES RENONCE SAINT-MALO. La compagnie allemande TT Lini a annoncé qu'elle renonce à assurer la ligne Saint-Malo-Southampton avec son navire le Mary-Poppins. Cette décision a été prise malgré la garantie du gouvernement français d'assurer normalement le libre accès à Saint-Malo mais en l'absence de garanties du gouvernement britannique concernant l'accès à Southampton. La TT Lines précise que toute la saison et tout accord été conclu avec le gouvernement britannique en ce qui concerne le boycottage de la Fédération C.G.T. des gens de mer. D'autre part, un accord principe est intervenu et la compagnie britannique BAL la chambre de commerce Saint-Malo, ce qui laisse à penser que ces deux organisations s'entendent sur la hausse de la taxe.

ARCHÉOLOGIE

LE ROMAN DE LA MOME OU LES MALHEURS D'UNE JEUNE ÉGYPTIENNE

De quoi est morte, il y a plus de deux mille ans une jeune Égyptienne de seize ans ? Les égyptologues de l'université de Manchester, qui étudient la momie depuis un dizaine de jours, ont constaté que la jeune fille avait été gravement blessée, pieds sectionnés, épaules fracturées, épaules encastrées dans le cou. L'hypothèse d'un accident de la circulation ; la victime aurait été écrasée par un char. Néanmoins, on examine plus minutieusement le corps sacré plutôt l'attaque par un crocodile ; le corps est dans les jambes et est sectionné ; correspondrait à une momie d'une jeune fille et le cadavre semble avoir été embaumé avec avant d'avoir été embaumé.

Depuis 1908, aucune momie égyptienne n'avait été ainsi démentée et étendue en Grande-Bretagne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MOTOBÉCANE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 20 juin 1975 sous la présidence de M. Jean-Claude Noblet, pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974. Le résultat brut d'exploitation ressort à 23,61 millions de francs, contre 19,78 millions de francs en 1973 ; le bénéfice net, après contribution exceptionnelle de 2,04 millions de francs, atteint 7,83 millions de francs, contre 7,83 millions de francs hors plus-value exceptionnelle à l'exercice précédent.

PROGRESSION

La société a livré 478 000 Mobyettes sur le marché intérieur et 228 000 à l'exportation, contre respectivement 461 000 et 191 000 Mobyettes en 1974 ; la Communauté économique européenne s'agit est que que jamais son premier client, avec 132 000 unités livrées (soit une progression de 22,5 % sur 1974), ce qui représente 33 % des ventes françaises vers ce pays ; les ventes au reste du monde progressent de 32,5 %, tandis que sont maintenues, en valeur absolue et relative, les positions sur le reste du monde.

SOCIÉTÉ DU LOUVRE

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 18 juin 1975 sous la présidence de M. Claude Taittinger, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui font apparaître un bénéfice net de 1 074 000 F, contre 1 074 000 F en 1973, le compte tenu d'une plus-value à long terme de 1 822 701 F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Motobécane, agréé par le tribunal de commerce de Paris, a été renouvelé le 12 juin 1975, par une lettre, du 12 juin 1975, de M. Jean-Claude Noblet, président du conseil d'administration, en lieu et place de la candidature présentée par le conseil, ne pouvant être retenue.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

Établie le 12 juin 1975 au siège de Lyon, sous la présidence de M. Jacques Fourmont, l'assemblée générale annuelle a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître un bénéfice net de 23 198 000 F contre 20 825 000 F l'exercice précédent.

AUSSEDAT REY

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 18 juin 1975 sous la présidence de M. François Fauriol, président-directeur général, a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil. Le dividende est fixé à 275 F d'impôt déjà payé au trésor (avoir fiscal sera payé de 125 F contre 125 F en 1974) et sera distribué le 15 juillet 1975.

TAITTINGER C.C.V.C.

Tout le 16 juin à Béziers, sous la présidence de M. Claude Taittinger, président-directeur général, l'assemblée générale a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1974 ainsi que la répartition proposée par le conseil d'administration (le 10 décembre 1974) et qui sera distribuée aux actionnaires un dividende de 650 F par action (contre 630 F l'exercice précédent) et sera versé le 15 septembre 1975.

ARCHÉOLOGIE

Le rapport de la commission de l'État sur la mise en route de la nouvelle machine à papier de Saillard a été présenté par un subordonné. Ayant atteint l'âge de 60 ans, le président Fauriol a annoncé sa démission de la présidence de la société au conseil d'administration.

Le rapport de la commission de l'État sur la mise en route de la nouvelle machine à papier de Saillard a été présenté par un subordonné. Ayant atteint l'âge de 60 ans, le président Fauriol a annoncé sa démission de la présidence de la société au conseil d'administration.

ARCHÉOLOGIE

Le rapport de la commission de l'État sur la mise en route de la nouvelle machine à papier de Saillard a été présenté par un subordonné. Ayant atteint l'âge de 60 ans, le président Fauriol a annoncé sa démission de la présidence de la société au conseil d'administration.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La Fédération des travaux publics demande un plan de relance des équipements collectifs

Au rythme où nous allons, perdrons nous la fin de ce siècle cinquante mille emplois sur trois cent cinquante... La fin du mois de mars, Philippe Clément, président de la Fédération des travaux publics, a déclaré : « Le projet a été établi par la Fédération. Il prévoit notamment un engagement de 3,85 milliards de francs de crédits d'État qui permettront la réalisation de nouveaux équipements collectifs d'une valeur globale de 10 milliards de francs. »

Les interventions de l'IDI vont s'accélérer en 1975

Créé en 1970 pour faciliter la croissance des entreprises moyennes des prises de participation en capital, l'Institut de développement régional (IDI) a effectué en 1974 deux nouvelles interventions, alors que quarante-trois dossiers ont été examinés, a indiqué, vendredi, au cours d'une conférence de presse, M. Laurent Boix-Vives, président de l'Institut.

En 1975, du fait du ralentissement de l'activité et de la situation du marché français, l'IDI sera sans doute amené à s'intéresser à des opérations de taille plus importante. L'IDI devrait procéder prochainement à une nouvelle augmentation de capital de 100 millions de francs, encore indiqués M. Boix-Vives, qui estime que, dans ces conditions, l'Institut ne devrait pas connaître de problèmes financiers dans les mois à venir. M. Boix-Vives a, enfin, confirmé sa décision de démissionner de son poste de président de l'IDI.

Selon le parti communiste, d'ici à 1980

une mille emplois seraient supprimés dans la sidérurgie lorraine

La direction de Sacilor-Sollac dément

De notre correspondant
Deux semaines avant l'arrivée du premier ministre à Paris (prévu pour le 2 juillet), le parti communiste a annoncé, le mercredi 18 juin, à Hagondange, en cours d'une conférence de presse à laquelle participait Jean Colpin, membre du bureau politique que le groupe sidérurgique Sacilor serait amené à supprimer douze mille emplois d'ici à 1980 (1).

CONFLITS SOCIAUX

INCIDENTS

DANS PLUSIEURS ENTREPRISES

Les initiatives prises par le parti communiste, et la menace d'un nouveau mouvement de grève qui se heurte à la fermeté patronale sont à l'origine de plusieurs incidents.

L'usine Citroën d'Anlainy-Bols, où des communistes refusent des tractus vendredi matin, des heurts, qui ont fait quelques blessés, se sont produits à la reprise entre des manifestants et des salariés de l'établissement. La C.F.T. a protesté au gouvernement ; la C.G.T., conseil général de la Seine-St-Denis ont chacun déposé une pétition par 200 relais, le matin de la direction. Thion, dans les Vosges, les grévistes de la fabrique d'armes Mussy, qui s'opposent à licenciements, ont été séquestrés vendredi matin, leur directeur, l'usine des Câbles de Lyon, Richy (Haute-Loire), où grévistes étaient en grève avec patron depuis le 28 mai, les 5, sont intervenus pour libérer les usines.

La suite d'une occupation des lieux de Creusot-Loire, à Chamand, le 16 juin, la direction a mis à pied pour 48 heures le 20 juin, six délégués ou membres C.G.T. et C.F.D.T.

souhaitait élargir sa participation dans la grosse informatique, compte tenu de la réorganisation qui vient d'intervenir dans ce domaine. L'IDI devrait procéder prochainement à une nouvelle augmentation de capital de 100 millions de francs, encore indiqués M. Boix-Vives, qui estime que, dans ces conditions, l'Institut ne devrait pas connaître de problèmes financiers dans les mois à venir.

« Nous sommes en possession d'informations qui nous permettent d'affirmer que de nouvelles fermetures d'usines sont programmées d'ici à 1980 par le groupe Sacilor-Sollac », affirme le parti communiste, qui précise que cette opération se traduirait par l'arrêt de sept hauts fourneaux, d'une aciérie (Rombas), de sept trains de laminage et d'un blooming.

Toujours selon le parti communiste, un certain nombre d'installations (à Sacilor-Aumont, à Longwy-Villecrupt) seront fermées, ainsi que les plus anciennes installations de laminage de Sollac. D'ores et déjà, huit cents emplois seraient supprimés à brève échéance à Echange.

« Nous démentons catégoriquement la déclaration faite par le P.C. affirme M. Jean Gaudin, directeur général du groupe Sacilor-Sollac. Au cours de ces dernières années, malgré les graves difficultés que nous avons traversées, nous avons maintenu un niveau d'investissements qui représentera pour la période 1971-1975 plus de deux milliards de francs. Pour l'année 1975 nous nous prévoyons des dépenses d'investissement de près de 500 millions de francs. »

Malgré ce démenti, les informations lancées par le P.C. ont provoqué une certaine inquiétude en Lorraine, où le souvenir du plan de restructuration de 1971 (douze mille suppressions d'emplois) a laissé des séquelles.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(1) Une enquête régionale, faite dans le cadre de la préparation du VII^e Plan, fait apparaître à la rubrique minerai de fer sidérurgie, que diminution de dix mille à douze mille emplois entre 1974 et 1980.

A LA VEILLE DU CONGRÈS DU BOURGET

La C.G.T. vue par des patrons

La C.G.T. vous semble-t-elle avoir évolué ces dernières années, et dans quel sens ? Comment vous paraît-elle s'orienter vers l'avenir ? Ce sont les deux questions que nous avons posées à quelques « patrons » à la veille de l'ouverture, le 22 juin au Bourget, du trentième congrès de la principale centrale syndicale française. Tous n'ont pas montré la même bonne volonté à répondre, certains craignant des représailles éventuelles. On les a pourtant trouvés assez ouverts dans l'ensemble : le sujet n'est donc plus tabou sur la place publique.

Parmi les réponses citées ci-dessous, on constatera la diversité des opinions. Pour les uns, la centrale « communiste » est « plus gauchiste » qu'avant ; pour d'autres, le « ménage » a été fait pour éliminer les mêmes « gauchistes » ; en tout cas, le problème de la surcharge entre tendances

syndicales différentes est au centre des préoccupations. Les relations avec le parti communiste sont décrites tantôt comme trop étroites, tantôt comme pas assez harmonieuses, dans la mesure où les saluts du P.C. commencent à concurrencer les sections syndicales d'entreprise. La technicité a commencé à se faire jour dans les négociations, mais la rôle des jeunes — souvent plus intramurales et moins prudentes — reste une incognite qui pèsera sur l'évolution de la centrale. Chacun semble admettre, toutefois, qu'avec la C.G.T. la « collaboration de classes » est limitée.

Certains chefs d'entreprises, parmi les plus en vue, n'ont accepté de nous livrer leurs réponses qu'anonymement. L'un se déclare frappé de l'importance du mouvement en faveur de l'autogestion chez les jeunes. Pour lui : « Si l'on arrive encore à faire un bout de chemin avec les anciens,

aucun accord n'est possible avec les nouveaux ; au fond, ils sont gauchistes... » Un autre s'affirme impressionné par la « grande cohérence » de l'action syndicale depuis des années : « La C.G.T. a tout le temps devant elle ; elle procède par étapes... » Un troisième reconnaît que l'insécurité de l'emploi provoque une inquiétude — qui donne les apparences de la sagesse —. Mais il ajoute : « Il ne faut pas s'y fier. Des échecs apparents comme ceux des grèves des P.T.T. ou de Renault ne veulent pas dire que le mouvement ait perdu de son mordant, surtout avec le renouvellement des militants. » Le dernier, enfin, affirme, comme au schéma : « Malgré tout ce qu'il y a de certain, c'est que les syndicalistes sentent la classe ouvrière. Ils ne se trompent que lorsqu'ils obéissent en priorité à des motifs d'ordre politiques. »

JACQUELINE GRAPIN.

● M. PIERRE JOUVEN : P.-D.G. de Pechiney-Ugine-Kuhlmann.

« Nous travaillons avec deux catégories de syndicats. Avec la C.G.T., la C.F.P.T. et la F.O., au-delà des revendications, nous rencontrons peu d'opposition fondamentale ou vers du tout. En revanche, la C.G.T. et la C.F.P.T. méprisent la politique contractuelle et les engagements pris. Cela rend nos relations sans confiance. La liaison de la C.G.T. avec le parti communiste est évidemment une des causes fondamentales de ces difficultés. C'est d'abord une affaire à des syndicalistes de vieille souche qui ne répondent pas trop aux mots d'ordre politiques, on arrive à se convaincre, mais d'un autre côté, le réalisme de la base, fatiguée de recevoir des mots d'ordre d'inspiration exclusivement politique, finissent par être à plus de prudence. »

« Quelques tentatives pour accrocher les jeunes (qui ont d'ailleurs un certain succès), la C.G.T. reste prisonnière de schémas liés au type de société à instaurer. L'approche technicienne à la base n'a pas encore débouché sur le plan idéologique, et elle ne s'est pas traduite par une approche plus réaliste et plus contemporaine de la société à bâtir qui puisse faire l'espoir des nouvelles générations. »

● M. ALAIN CHEVALIER : administrateur général de Moët-Hennessy.

« La C.G.T. est depuis longtemps un important interlocuteur pour nous. Nos relations avec elle ont évolué, même si sa position à l'échelon national a quelque peu changé, notamment à l'égard de la politique industrielle. Les revendications sont maintenant plus fortes qu'il y a quelques années, mais, dans l'ensemble, nous arrivons à établir un dialogue. Si la politique contractuelle semble avoir nettement perdu des points à l'échelon national, son déclin est moins net au niveau des entreprises et des interprofessions. »

● M. GEORGES CHAVANES : P.-D.G. des moteurs Leroy-Somer.

« Dans la Charente, il est certain qu'il y a eu une période pendant laquelle la C.G.T. a été laissée influencer par des éléments gauchistes. Elle les a accueillis de 1968 à 1970 environ. Mais par la suite il a nettement semblé qu'elle faisait le ménage chez elle, et qu'elle n'en voulait plus. La section syndicale d'entreprise a été nettement reprise en main par des gens du parti. Cela n'a pas contribué à durcir leurs positions. Il est clair qu'ils sont soucieux de ne pas engager à tort et à travers des sections qui risqueraient de mal se terminer. »

« Dans la Charente, il est certain qu'il y a eu une période pendant laquelle la C.G.T. a été laissée influencer par des éléments gauchistes. Elle les a accueillis de 1968 à 1970 environ. Mais par la suite il a nettement semblé qu'elle faisait le ménage chez elle, et qu'elle n'en voulait plus. La section syndicale d'entreprise a été nettement reprise en main par des gens du parti. Cela n'a pas contribué à durcir leurs positions. Il est clair qu'ils sont soucieux de ne pas engager à tort et à travers des sections qui risqueraient de mal se terminer. »

● M. JACQUES FERRY : vice-président du C.N.P.F., président de la Chambre syndicale de la sidérurgie.

« Il ne m'apparaît guère qu'un cours des récentes années la C.G.T. se soit montrée réellement désireuse de jouer le jeu de la politique contractuelle. Certes, par souci tactique, on peut ne pas partager l'option de la majorité des intéressés, elle a, dans certains cas, accepté de signer certains accords salariaux ou conventionnels et elle a, dans certaines conditions de travail, rendu pas la position des syndicats mais, en les rendant plus solitaires des problèmes économiques, il leur oblige les chefs d'entreprise à s'expliquer avec plus de précision sur leurs difficultés et leurs projets. Faut-il s'attendre à une évolution du comportement de la C.G.T. dans les années à venir ? Je crois que c'est plus dans l'entreprise, où le système de valeurs a vieilli, qu'il faut s'attendre à des changements que dans les années à venir. Un dialogue peut s'instaurer, mais les positions politiques des principaux syndicats resteront probablement proches de ce qu'elles sont, reflétant un élargissement qui ne barrait d'ailleurs correspondre à une partie de la réalité. »

● M. JOSÉ BIDEGAIN : délégué général d'Entreprise et Progrès, délégué général de la Fédération de la chaussure.

« La C.G.T. apparaît aujourd'hui comme ayant une approche plus technicienne et moins idéologique, au moins dans les revendications qu'elle présente à la base et dans les négociations professionnelles. Il y a dix ans, le

leitmotiv était : « Le patron peut payer. » Aujourd'hui, on discute sur les indices, la productivité, etc. Le dialogue est moins religieux et plus réaliste. Tout ce qui a changé d'autres choses n'ont pas évolué. Ainsi malgré

● M. SEGARD AU ZAIRE. — M. Norbert Segard, ministre du commerce extérieur, a quitté samedi 21 juin Paris pour un voyage officiel de cinq jours au Zaïre, pays où le président Valéry Giscard d'Estaing se rendra en août prochain. Le ministre doit inaugurer le pavillon français de la Foire de Kinshasa et faire le point des relations économiques franco-

FAITS ET CHIFFRES

zaïroises. Il devait, en principe, être reçu par le président Lubutu.

● M. HENRI POLLET devient président du Syndicat national des entreprises de vente par correspondance. Président-directeur général de La Redoute, premier firme du secteur, il remplace M. Marcel Delcourt, président-directeur général des Trois Suisses. Le chiffre d'affaires des entreprises de vente par correspondance a atteint 6 570 millions

de francs en 1974, malgré la longue grève des P.T.T. en novembre dernier.

● EN ITALIE, la production industrielle a baissé de 0,7 % en avril 1975. De janvier à avril, la baisse a été de 11,7 % par rapport aux quatre premiers mois de l'an dernier. — (A.F.P.)



DANS LE NOUVEAU **observateur** A PARTIR DU 23 JUIN en couleur!

LUCKY LUKE

LA GUERISON DES DALTON

EN AVANT-PRÉMIÈRE, LA PUBLICATION INTÉGRALE D'UNE BANDE DESSINÉE

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 20 JUIN

VIF REDRESSEMENT EN FIN DE SEMAINE

UN vent glacié a de nouveau soufflé cette semaine sur la Bourse de Paris. Mais un redressement de dernière heure, aussi subtil que vigoureux, a permis d'effacer une bonne partie des pertes antérieures et a contribué en même temps à reconforter un peu les opérateurs, passablement découragés par le recul incessant des cours.

De fait, le marché s'était vu le moral. Un peu plus résistants lundi et mardi, après leur chute de la semaine précédente, les valeurs françaises recommencent à baisser le lendemain, jeudi, dans une atmosphère lourde. Le mouvement de repli s'accroît encore tandis que les mines s'allongent un peu plus autour de la corbeille.

Dans ces conditions, personne n'attendait rien de bon de la dernière séance. Pourtant, à surprise, une forte reprise se produisit vendredi, jour de liquidation générale. Presque tous les compartiments en bénéficièrent, la construction électrique et les pétroles tenant le haut de l'affiche. En outre, plusieurs hausses supérieures à 5 % (Rhône-Poulenc, Peugeot-Moulinex, C.S.F.) attirèrent l'attention. Bref, tous les indices, qui la veille encore, accusaient un recul de 3 %, sont sensiblement remontés et d'une semaine à l'autre, ils n'ont fléchi que de 0,5 %.

À la veille du week-end, les dégâts ont donc été limités. Mais il s'en est suivi quand même fait de peu. Sans la remontée inattendue de Wall Street, cette reprise ne se serait probablement pas produite. Attirés par le recul des cours sur le marché de Paris, les investisseurs étrangers ont fait leur réapparition. Dès jeudi, les premiers ordres d'achat arrivèrent dans les charges d'échange. Les organismes de placement collectif sont également intervenus : il leur a paru opportun de procéder à quelques acquisitions pour empêcher une baisse des cours plus importante susceptible d'affecter la valeur liquidative des SICAV à l'occasion du bilan semestriel. Les vendeurs à découvert, de leur côté, ont effacés des rachats précipités. D'où les décalages très sensibles à la hausse observés vendredi.

Reste maintenant à savoir si cette réaction sera durable. Manifestement, la Bourse ne partage pas l'optimisme de M. Chirac sur la reprise de l'expansion. Les différentes enquêtes menées, tant en France qu'à l'étranger, ont confirmé ses craintes en démontrant que le redémarrage de l'économie serait lent et que les effets de l'inflation pourraient continuer de s'exercer en 1975.

Dans l'immédiat, l'arrêt de la baisse des taux d'intérêt a fait disparaître l'un des principaux moteurs de la hausse, et le dépit prochain du rapport sur la taxation des plus-values fait peser sur les valeurs mobilières une hypothèque que les pouvoirs publics auraient avantage à lever au plus tôt.

Pour l'heure, si Wall Street retrouve les chemins de la hausse, la probabilité est grande de voir les opérateurs se détacher de notre place pour aller se placer outre-Atlantique. Dans tous les cas, les prochaines séances seront significatives du comportement que le marché entend adopter.

Calme persistant sur le marché de l'or, où, sur les avis de Londres, les cours ont continué de s'affaiblir. Le lingot est revenu de 21 860 F à 21 560 F. Le kilo d'or barre de 21 850 F à 21 560 F et le napoleon de 238,10 F à 235,10 F.

Aux valeurs étrangères, reprise des américaines, des allemandes et des pétroles internationaux. Tassement des mines d'or.

ANDRÉ DESSOT.

amélioration sensible ne peut être espérée avant 1975.

Les obligations à émettre par Sactior seront convertibles titre pour titre contre des actions. Leur nominal sera de 120 F et elles porteront intérêt à 9,50 % à compter du 1er juillet 1975 et leurs coupons seront payables en janvier. Leur taux actuariel sera porté à 11 % pour des primes de remboursements croissantes, le remboursement étant porté de 157 F en 1985 à 193 F en 1994.

Creusot Loire émettra un emprunt de 100 millions de francs dont les conditions sont à déterminer. La société a de bonnes raisons d'espérer que la dividende pourra être maintenu.

Sumner-Duroz, dont la perte a été de 34,45 millions de francs en 1974, ne prévoit pas un retour à l'équilibre avant 1978 au plus tôt, sans événements exceptionnels.

La Sogeprev prévoit en raison de l'importance des commandes, un chiffre d'affaires en progrès de 15 à 20 % pour 1975.

Exercice 1974-1975 de La Redoute, malgré la grève des postes, se solda par un chiffre d'affaires de 1 765 millions de francs (+ 21,5 %), un bénéfice d'exploitation de 55,1 millions de francs (- 6,1 %) et un bénéfice net de 20,3 millions de francs (- 15,2 %).

Sans l'incidence de la majoration net aurait été en hausse de 1,50 %. Le dividende net est purté fiscale exceptionnelle, le résultat de 10 à 12 F.

M. Guy de Rothschild, président d'Imetal, a déclaré que les dividendes des filiales et les produits financiers réalisés en 1975 un profit disponible et permettront à la société d'augmenter une fois encore le report à nouveau en vue de régulariser les dividendes. Le président espère au moins leur maintien dans les années qui viennent.

International Nickel a proposé au gouvernement français de mettre en service en Nouvelle-Calédonie, la mine de chrome de Thiébaghi dont elle est propriétaire.

Selon M. Lamaison, président d'Esso S.A.F., les résultats de l'exercice 1975 devraient être

moins défavorables que ceux de 1974, sous réserve de la décision inconnue résultant de la décision de l'OCDEP tendant à majorer les prix du pétrole.

La S.N.P.A. annonce qu'une for-

matation susceptible de contenir du pétrole a été rencontrée en mer d'Iroise.

La production mondiale de matières plastiques s'est élevée à 41 millions de tonnes en 1974, contre 40 millions l'année précédente. La consommation par habitant en est passée de 10,5 à 10,7 kilos. En raison de la récession les exportations allemandes pesant sur la baisse moyenne de la production attendrait 15 % en 1975.

L'Anglo American Gold Investment, holding du groupe Anglo American, annonce pour le premier semestre de 1975 un bénéfice

net de 37,8 millions de francs contre 33,59 millions de francs pour la période correspondante de 1974. Les actionnaires encaisseront un dividende intérimaire de 110 cents contre 100 cents.

Pour l'exercice clos au 31 mars 1975, les Skis Rossignol ont obtenu un bénéfice net consolidé de 15,87 millions de francs contre 14,30 millions de francs (+ 11 %).

L'écart entre cette progression et les prévisions de croissance antérieures (13 à 17 %) s'explique par la forte augmentation des frais financiers et les déficits des filiales suisses.

Aussel-Ray répartira un dividende global de 3,25 F. Égal au précédent, mais s'appliquant aux actions gratuites (une pour cinq).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes indices for various sectors like stocks, bonds, and commodities.

La situation comptable du Club Méditerranée, arrêtée provisoirement à la date du 30 avril, fait

indiquée

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Thomson devrait connaître, en 1975, une progression comprise entre 12 et 15 %.

Accord d'association entre l'E.M.C. et C.d.F.-Chimie

L'entreprise minière et chimique (E.M.C.) et C.D.F.-Chimie ont décidé de s'associer dans plusieurs branches d'activité.

Aux termes de l'accord qui vient d'être conclu, l'E.M.C. prendra la direction de la production de chlorure de vinyle monomère (M.V.C.), et C.D.F.-Chimie celle du chlorure de polyvinyle (P.V.C.). Cette coopération se traduira par une prise de participation de 58 % de l'E.M.C. dans le capital de l'association de production des produits.

Dans le domaine du chlorure de vinyle, l'E.M.C. s'engage à approvisionner l'unité de Madagascar à partir de Poitiers de sa filiale à Tassendro (Belgique). Pour les développements ultérieurs, C.D.F.-Chimie et E.M.C. vont se concerter pour promouvoir une plate-forme nouvelle de M.V.C. et P.V.C. en Alsace. L'objectif sera fourni à partir d'un nouveau réacteur construit dans l'usine C.D.F.-Chimie de Caillat. Le chlorure proviendra

des mines de potasse d'Alsace, filiale de l'E.M.C. De plus, l'E.M.C. et C.D.F.-Chimie, qui dispose d'un procédé de fabrication de chlorure de benzoyle, assurée à Vendin-le-Viel par sa filiale M.G.D., réaliseront, en association paritaire, une nouvelle unité de 10 000 tonnes/an à Tassendro. Ce produit commercialisé par C.D.F.-Chimie est un intermédiaire d'usage général dans l'industrie des colorants, certains produits pharmaceutiques, caoutchouc et matières plastiques.

En outre, l'E.M.C. et C.D.F.-Chimie s'associeront à partir pour la production d'ammoniac hors Europe. Enfin, la production de plâtre à partir de phosphogypse résiduaire, pour laquelle C.D.F.-Chimie dispose d'un procédé, pourra faire l'objet d'une association.

Cet accord de coopération est très important. À terme, il pourrait en effet aboutir, sinon à la fusion, du moins au rapprochement des deux entreprises d'Etat. Depuis quelque temps, les pouvoirs publics caressent en effet l'espoir de créer une grande firme chimique nationale. De plus, il semble que l'abandon définitif du projet de vaporisation en Alsace, annoncé il y a quelques mois par l'E.M.C.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

Table with 3 columns: Title, Volume, Value. Lists the most actively traded securities on the Paris stock exchange.

Table with 3 columns: Title, Volume, Value. Lists the most actively traded securities on the Paris stock exchange.

Table with 3 columns: Title, Volume, Value. Lists the most actively traded securities on the Paris stock exchange.

Table with 3 columns: Title, Volume, Value. Lists the most actively traded securities on the Paris stock exchange.

Table with 3 columns: Title, Volume, Value. Lists the most actively traded securities on the Paris stock exchange.

Table with 3 columns: Title, Volume, Value. Lists the most actively traded securities on the Paris stock exchange.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Après un début très calme, le marché a repris son essor et a connu une hausse de 1,5 % à la clôture.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. EUROPE
 - GRANDE-BRETAGNE: le gouvernement accorde aux chômeurs les 30 % d'augmentation qu'ils réclament.
 - ESPAGNE: le gouvernement rapporte la mesure d'interdiction de séjour prise contre le centre de Barcelone.
- 3. DIPLOMATIE
 - La visite en Pologne du président de la République.
- 4. AMERIQUES
 - Femmes d'Amérique latine (III), par G. Rozantou.
- 4. AFRIQUE
 - Le parti communiste et le mouvement juif en Palestine.
- 4. PROCHE-ORIENT
 - La situation des réfugiés palestiniens.
- 5. Océan-Inde
 - La convention nationale du P.S.
- 6. HISTOIRE
 - Le baptême duc de Wellington ou reconquis Waterloo.
- 7. MÉDECINE
 - Les résistances à la contraception.
- 7. ÉDUCATION
 - La formation des travailleurs sociaux.
- 7. SCIENCES
 - Le président Ford propose que les futures usines d'enrichissement de l'uranium soient confiées au secteur privé.
- 8. JUSTICE
 - Le gouvernement de Copenhague examine le dossier Nielsens.
- 8. POLICE
 - Le directeur du camp de Mauthausen, infirmé par la cour d'appel de Vienne.
- 8. RAPATRIES
 - Le directeur du camp de Mauthausen, infirmé par la cour d'appel de Vienne.
- 8. SPORTS

LE MONDE A JOURD'HUI
PAGES 9 à 16

- AU FIL DE LA SEMAINE: Chômage à vingt ans, par Pierre Viesseux-Ponté.
- FORMATION PERMANENTE: Les travailleurs sociaux, par Yves Agnes.
- L'ANGOISSE: Occident, sexualité, sociologie, par Roméo Gary.
- La géographie, par Maurice Le Lanou.
- Radio-Télévision: Europe 1 huit mois après la crise.
- Réalisme social-démocrate en Scandinavie, par Claude Barraud.

18-19. ARTS ET SPECTACLES
— DANSE: Félix Blaska ou Théâtre de la Ville.

20. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— ENVIRONNEMENT: des Français sont prêts à payer pour avoir des vacances plus propres.

21. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— CONJUGALITÉ: la Fédération des travaux publics demande ce que de ratons des équipements collectifs.

22-23. LA SEMAINE FINANCIÈRE ET LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Annonces classées (12); Anjou-d'été (17); Carnet (17); Courrier officiel (17); Météorologie (17); Mots croisés (17).

Le numéro du « Monde » date du 21 juin 1975 et est tiré à 538 586 exemplaires.

SUR MESURE OU DEMI-MESURE

DURFOR

LES MOINS CHERES DES BRUTES CHIMIQUES

ALBUM GRATUIT SUR DEMANDE

ADRESSE UTILE À CONSERVER

A B C D E F G H

En Israël Le parti communiste pro-sioniste Maki disparaît

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël n'aura plus désormais qu'un seul parti communiste, le Rakah (pro-soviétique, à majorité arabe; quatre députés dont deux juifs et deux arabes). Le Maki, parti communiste pro-sioniste (non représenté à la Knesset) disparaît de la carte politique. Son congrès national, le dix-septième, devait avoir lieu samedi 21 juin, en faveur de l'union avec le mouvement sioniste de gauche « Bleu-rouge », à laquelle appartient le député Meir Pall.

Le parti communiste a été créé en Palestine, en 1918, par des membres de la communauté juive. Pendant les années 30, le mouvement était à l'« Arabisation ». Son secrétaire général était à l'époque Edwin El Hilou (« le camarade arabe »), un navireur de Jaffa qui habite, depuis 1948 Jéricho. En 1943, le parti se scinda en deux: le P.C.P. (juif) avec Samuel Mikouin à sa tête, et la Ligue (arabe) pour la libération nationale.

Après la création de l'État hébreu, les communistes arabes vivants en Israël adhèrent au parti communiste israélien (ancien P.C.P.), qui accueille bientôt dans ses rangs au début des années 50, les déserteurs du parti socialiste Mapam, avec à leur tête M. Meir Shoh, qui était à l'époque un ingénieur sioniste connu et chef de l'état-major de la Hagana (l'armée clandestine de la communauté juive en Palestine) à l'époque « mandataire ». M. Shoh devient en 1968 le chef de file des éléments sionistes juifs du parti. Ces derniers occupent leurs camarades arabes et juifs que d'autres éléments juifs, dont Meir Vilner, de « nationalisme arabe » et de « pro-soviétisme avoué ». Une nouvelle scission est inévitable. M. Shoh devient le chef du Maki, exclusivement juif tandis que les Arabes et une minorité juive forment le Rakah.

Le Maki prône l'évacuation de la quasi-totalité des territoires occupés et un règlement négocié avec les Palestiniens, mais il apporte son soutien au gouvernement dans son attitude à l'égard du monde arabe. Il considère en effet que la guerre de six jours a un caractère patriotique de défense. Ses effectifs diminue à mesure que les années passent. Ses militants tombent, en 1972, le 21 mai, à la fois l'ex-député Esther Vilenski, qui se rapproche du Rakah. La mort, en 1972, de Meir Shoh a porté un coup fatal au Maki. Finalement, son secrétaire général historique, M. Mikouin, l'a quitté en passant à l'AKI.

(Mikouin)

Le trentième anniversaire de la libération des camps

M. Jacques Chirac préside dimanche plusieurs cérémonies au Struthof

De notre correspondant

Strasbourg. — Le camp d'extermination du Struthof — dénommé officiellement par les Allemands camp de Natzwiller — situé à 800 mètres d'altitude sur un sommet des Vosges, près de Sirmenack (Bas-Rhin), fut le seul à être installé en dehors des frontières occidentales de l'Allemagne.

Avant la dernière guerre, le Struthof fut son lieu, celui de la douceur de vivre; dans ce cadre grandiose entouré de magnifiques forêts de sapins, les nazis installèrent, à partir d'avril 1941, un ensemble de baraquements réservés aux malades. Ainsi, l'occupation normale qui était de trois mille détenus fut portée à sept mille.

Le somptueux hôtel servait de lieu de séjour aux chefs nazis et aussi à des médecins de la faculté de Strasbourg, les « professeurs » Ehrlich, Hagen, Buhl et Bickenbach, qui trouvaient ici leurs cobayes humains (trente-trois séries d'expériences sur le typhus et la résistance aux gaz phosgènes en 1942 et 1943) et des membres de la SS — commandés par Kramer, qui allait diriger plus tard d'autres exterminations à Bergen Belsen, pour lesquelles il fut condamné et exécuté — assurant la garde du camp. Il y avait là le Hauptsturmführer

M. Jacques Chirac, premier ministre, présidera, dimanche 22 juin, les cérémonies du trentième anniversaire de la libération du camp de Struthof.

Sous, qui excitait les chiens contre les prisonniers et traitait les Allemands à coup de pelle; l'Unterscharführer Fuchs, qui lançait un casque à travers les fils de fer barbelés, commandait aux soldats de tirer et de tuer; le chef et les faits tuer par les postes de garde ou déchirer par les chiens; l'Oberscharführer Strumann-Traut, à qui les prisonniers du commando Kartoffelkeller (cave à pommes de terre) devaient lécher les bottes maculées d'excréments.

Le visiteur actuel entre d'abord dans le crématorium — un four immense en pierres réfractaires. Les cadavres y venaient de la « morgue », située au-dessus du crématorium, pour être brûlés: jour et nuit, les habitants du camp pouvaient voir monter la fumée de la cheminée. Le sol en ciment légèrement incliné vers le milieu — où l'on avait pratiqué un trou, une sorte de bouche à égoût — permettait l'écoulement du sang des victimes tuées d'un coup de revolver dans la bouche ou jetées à mort.

À côté se trouvait une autre salle, la chambre à tortures. Au plafond de cette salle pendait encore une centaine de crochets en forme de S. Le détenu s'assessait sur un escabeau dans cette chambre, complètement obscurcie, qui ressemblait à s'y méprendre à un séchoir de boue. Puis, après lui avoir attaché les mains à un crochet, les bourreaux le frappaient et le torturaient avec des foyers de cuir à côté de ce séchoir se trouvait une pièce plus vaste dont le plafond est orné d'une installation de douche. Deux baignoires s'y trouvent également. On plongeait les victimes avant la bastonnade dans un

ÉCOLE DE CADRES DE LAUSANNE

Institut international indépendant, animé uniquement par des praticiens et spécialistes depuis 1963 dans la formation et le perfectionnement des cadres supérieurs d'entreprise.

Cours général FORMATION EN ADMINISTRATION D'ENTREPRISE. Formation de futurs cadres polyvalents (méthodologie, conduite des hommes, finances, production, techniques d'étude de marché et de commercialisation). Conditions d'admission: en principe 21 ans, niveau secondaire (baccalauréat ou diplôme équivalent), si possible stages pratiques.

Cours supérieur PRÉPARATION À LA DIRECTION DES ENTREPRISES. Perfectionnement de cadres supérieurs déjà en fonction (méthodologie, relations humaines, gestion financière, organisation de la production, marketing). Conditions d'admission: dès 26 ans et 5 ans au moins d'activité professionnelle à un poste de responsable.

Dans les deux cours: 1 session par an, d'octobre à juin, durée 9 mois — Etudes à plein temps pendant un an ou à temps partiel pendant deux ans — Enseignement exclusivement dispensé en français — Nombre limité d'étudiants — Certificats et diplômes — Nombreux travaux, cas pratiques et visites.

Documentation sur simple demande à l'ÉCOLE DE CADRES DE LAUSANNE, chemin de Mormex 38, CH-1003 Lausanne (Suisse), tél. (021) 23 29 92, en précisant la référence.

Annulant la mesure de suspension des cotations prise par M. Ansquer

Un arrêt du Conseil d'État risque de raviver la crise du marché du sucre de Paris

Le Conseil d'État a annulé, par un arrêt pris le vendredi 20 juin en assemblée du contentieux, sur le rapport de M. Fournier, la décision du ministre du commerce et de l'artisanat, M. Vincent Ansquer, de suspendre, les 5 et 4 décembre dernier, les cotations sur le marché international des sucres blancs de Paris. Cette décision risquait d'aggraver la crise financière du marché du sucre de Paris.

La fermeture du marché avait été décidée à la demande du président de la Compagnie des commissionnaires agréés et de celui de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises pour éviter la banqueroute du marché. À la veille de la suspension des cotations, aucune transaction n'avait été enregistrée au cours des sept séances précédentes faites d'acheteurs. Après la folle flambée des cours du sucre, c'était l'effondrement: en huit jours les pertes accumulées atteignent 25 % par rapport au plus haut cours, 8 200 francs la tonne. Les opérateurs dont le dépôt de garantie ne s'élevait pas à plus de 10 % de la valeur des contrats, n'arrivaient plus à honorer leurs positions quotidiennes, comme le veut le règlement du marché.

En suspendant les cotations, le ministre du commerce pensait qu'une solution transactionnelle pourrait être trouvée entre les spéculateurs privés et les négociants sur un cours de liquidation. Il n'en a rien été, la Caisse de liquidation des affaires en marchandises n'a pu garantir la bonne fin des opérations, — estimant qu'elle ne pourrait faire face aux conséquences financières qu'un éventuel changement entraîné par l'application de l'article 22, donc été confiée aux tribunaux.

Après le jugement du tribunal de commerce, infirmé par la cour d'appel de Paris (Le Monde du

6 février 1975), le Conseil d'État vient de régler un point de droit: le ministre du commerce et de l'artisanat exerce bien un pouvoir de tutelle sur la Bourse de commerce, mais ce pouvoir ne lui permettait pas d'ordonner la suspension des opérations sur un marché: une telle décision ne peut intervenir, lorsque l'intérêt général l'exige et sous le contrôle du juge, que sur l'ordre du gouvernement. Mais en estimant que le ministre a excédé les limites de sa compétence, le Conseil d'État laisse entier le problème de l'application de l'article 22 du règlement du marché.

Lors du conseil des ministres du 11 décembre 1974, M. Ansquer avait fait le point de la situation: l'application de l'article 22 du règlement du marché du sucre (objet du litige) — qui prévoit les conditions de renouvellement des opérations en cas de suspension des cotations — met en jeu des intérêts privés considérables, environ 200 millions de francs. Le ministre avait ensuite expliqué: « Si l'application de l'article 22, le règlement se fait sur la base d'un cours supérieur de 1 200 francs la tonne au cours du marché — il était alors tombé de 8 200 francs à 5 000 francs, — ce qui est préjudiciable aux négociants internationaux, il n'y a pas application de l'article 22, le marché reprend sur la base du dernier cours enregistré. Plusieurs commissaires agréés (entre cinq et huit, e précisé le ministre) seraient alors mis en faille. »

Au ministère du commerce et de l'artisanat, on ne fait actuellement aucun commentaire sur les conclusions d'un arrêt du Conseil d'État qui laisse pendante une crise financière grave au moment où les négociants britanniques ont décidé l'ouverture d'un marché du sucre blanc à Londres.

ALAIN GRAUDO.

Le ministre de l'économie et des finances révoque un agent de change

Le Journal officiel du 21 juin publie un arrêté du ministre de l'économie et des finances portant révocation d'un agent de change parisien, M. Jean Varangot.

La révocation de l'agent de change est une procédure exceptionnelle. À notre connaissance, elle n'a pas été utilisée depuis le début de la guerre. La cause de cette décision est un manquement de titres d'emprunt 4,5 % 1973 — est. Il est vrai d'importance.

Le prix de remboursement de l'emprunt 4,5 % 1973, qui a remplacé le « Pinay », est indexé sur l'évolution du cours du napoléon. Ce prix a été fixé, cette année, à 192,20 francs, soit à un niveau pas supérieur au cours pratiqué en bourse (500 francs environ). Or M. Varangot, après avoir acheté en Bourse des titres d'emprunt 4,5 % 1973 en utilisant des fonds de sa charge, s'est par un jeu d'écritures, personnellement fait attribuer — après le tirage des titres d'emprunt amortis et en vue d'être remboursés au prix de 732,30 F. La Chambre syndicale des agents de change, qui a découvert l'opération frauduleuse à l'occasion d'un contrôle, obtient de la charge n'a été libéré. Elle a demandé la révocation de M. Varangot.

Plusieurs procès ont été intentés aux tortionnaires Les médecins Hagen et Bickenbach furent jugés par le tribunal militaire de Metz en décembre 1962 et condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Sur renvoi au tribunal militaire de Lyon, cette peine fut ramenée, le 10 mai 1964, à vingt ans de travaux forcés. Depuis, les intéressés ont été libérés. Quant aux gardiens, quarante-trois d'entre eux furent condamnés à mort par contumace.

Inauguré le 23 juillet 1960 par le général de Gaulle, le Mémorial national de la déportation érigé grâce à une souscription publique, se dresse aujourd'hui en bordure du camp. Œuvre de Bertrand Manet, le monument de béton et de marbre blanc, haut de quarante mètres, est simplement orné d'une gigantesque silhouette décharnée de déporté taillée dans la pierre même par le sculpteur Lucien Fenoux. Il porte une seule inscription: « Aux héros et aux martyrs de la déportation, la France reconnaissante. »

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

Après une manifestation antifranquiste à Grenoble

LE PRÉFET DE L'ISÈRE INTERDIT « TOUTE MANIFESTATION NON DÉCLARÉE »

Le préfet de l'Isère a été d'interdire toute manifestation non déclarée et de délégués immédiatement devant les bannières toute personne qui tenterait d'y participer. Cette décision fait suite à la manifestation anti-franquiste qui a eu lieu à Grenoble et à l'issue de laquelle un jeune homme a été grièvement blessé. Celui-ci, Patrick Berot, dix-neuf ans, a eu main presque entièrement dévotée par l'explosion de l'es qui transportait.

Quatre jeunes gens interpellés le 19 juin ont été incarcérés de suite et vintaine en prison. Ils ont été libérés hier.

La décision a été prise de l'interdiction de toute manifestation non déclarée. Dans la mesure où il s'agit de la réglementation en vigueur, les manifestations sur la voie publique, n'ont pas à être autorisées, de être déclarées quinze jours au moins avant la manifestation. Le chef de la police administrative, dans ce cas, prononce une interdiction de manifestation. Le chef de la police administrative, dans ce cas, prononce une interdiction de manifestation. Le chef de la police administrative, dans ce cas, prononce une interdiction de manifestation.

UN POLICIER ESPAGNOL EST INTERCEPTÉ ALORS QU'IL TENTAIT D'ENFRANCER

Bayonne. — Un inspecteur de police espagnole a été intercepté le 20 juin, au pont-frontière de Bayonne, par des policiers français. Alors que celui-ci tentait d'enfranchir le pont, il a été arrêté. L'homme, M. Ansel A. vingt-sept ans, qui avait été libéré par les douaniers, avait reconnu grâce à la carte de p qu'il portait. Il pourrait être poursuivi dès ce samedi 21 juin, de la cour de grande instance de Bayonne, en audience de fix de fait.

Le ministre de l'économie et des finances révoque un agent de change

Le Journal officiel du 21 juin publie un arrêté du ministre de l'économie et des finances portant révocation d'un agent de change parisien, M. Jean Varangot.

La révocation de l'agent de change est une procédure exceptionnelle. À notre connaissance, elle n'a pas été utilisée depuis le début de la guerre. La cause de cette décision est un manquement de titres d'emprunt 4,5 % 1973 — est. Il est vrai d'importance.

Le prix de remboursement de l'emprunt 4,5 % 1973, qui a remplacé le « Pinay », est indexé sur l'évolution du cours du napoléon. Ce prix a été fixé, cette année, à 192,20 francs, soit à un niveau pas supérieur au cours pratiqué en bourse (500 francs environ). Or M. Varangot, après avoir acheté en Bourse des titres d'emprunt 4,5 % 1973 en utilisant des fonds de sa charge, s'est par un jeu d'écritures, personnellement fait attribuer — après le tirage des titres d'emprunt amortis et en vue d'être remboursés au prix de 732,30 F. La Chambre syndicale des agents de change, qui a découvert l'opération frauduleuse à l'occasion d'un contrôle, obtient de la charge n'a été libéré. Elle a demandé la révocation de M. Varangot.

une suggestion pour vos repas d'affaires

le restaurant club QBC

Un parfait équilibre obtenu par l'alliance d'une ambiance raffinée, celle d'un club confortable, et de la valeur gastronomique d'une très bonne table.

Au cœur du quartier Opéra, le Q B G est le rendez-vous de ceux qui cherchent à faire partager une certaine notion de confort et de qualité.

- le restaurant, le bar,
- salons pour réunions, cocktails ou banquets.

Monsieur GOUJAT, le Directeur, vous reçoit et vous conseille.

Le Q B G 3, rue Taitbout - Paris 9^e - Tél. : TAI. 82.78

OUVERT EN AOÛT

